Le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MARDI
8 JANVIER
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 68 | DÉPÔT 1,20 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Les Québécois consultés sur les frais scolaires

PAGE 16



5361611

PACTE DE SUICIDE

EXCLUSIF

Deux personnes âgées de Chicoutimi ont tenté de mettre un terme à leurs jours, en vain, en ingérant une quantité importante de médicaments

PAGES 2 ET 3

LES LATERROIS S'INSURGENT CONTRE LA HAUSSE DES TAXES

PAGE 4



PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Une bibliothèque de 17 M$
Facture salée pour la conversion de l'église Saint-Édouard
PAGE 5



BLACKBURN
Le Burkina Faso à éviter
PAGE 8

L'objet de ma vie
L'étonnant confort d'une barre à clous
PAGE 10

Un homme maîtrisé par un Taser
Les policiers de Saguenay utilisent l'impulsion électrique
PAGE 7

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Deux Québécois contestent les lois

Presse canadienne



Nicole Gladu, accompagnée de l'avocat Jean-Pierre Ménard, a témoigné, lundi, au Palais de justice de Montréal. — PHOTO PC, PAUL CHIASSON

MONTRÉAL — Deux Québécois atteints de maladies dégénératives et incurables étaient en Cour supérieure, lundi, afin de contester des critères des législations sur l'aide médicale à mourir, qui les empêchent d'y avoir accès.

« Je suis usée à la corde. [...] La liberté, pour moi, ça veut dire de pouvoir choisir. Mais je n'ai pas beaucoup de choix : on me refuse l'aide médicale à mourir. Ou bien je me passe de ça, ou bien je me suicide, ou bien j'attends », a déclaré lundi midi, au Palais de justice de Montréal, Nicole Gladu, âgée de 73 ans, l'une des deux personnes qui portent cette contestation sur leurs épaules.

L'autre est Jean Truchon, qui était absent lundi matin, car il devait suivre des traitements, comme tous les jours. Il était toutefois présent en après-midi et témoignera mardi matin.

« Je suis usée à la corde. [...] La liberté, pour moi, ça veut dire de pouvoir choisir. Mais je n'ai pas beaucoup de choix : on me refuse l'aide médicale à mourir. »

— Nicole Gladu

Ni l'un ni l'autre ne répond aux critères des lois pour obtenir l'aide médicale à mourir, même s'ils sont très souffrants et atteints de graves maladies dégénératives pour lesquelles il n'existe pas de possibilité de guérison.

Nicole Gladu souffre d'un syndrome post-poliomyélite ; Jean Truchon de paralysie cérébrale.

La Loi québécoise concernant les soins de fin de vie réserve l'aide médicale à mourir aux seules personnes « en fin de vie », alors que le Code criminel fédéral parle « d'une mort naturelle raisonnablement prévisible ».

Selon l'avocat de Mme Gladu et M. Truchon, ces exigences devraient être déclarées invalides, car elles sont vagues et ambiguës, et créent beaucoup trop d'incertitude. Cela force les gens à envisager d'autres méthodes pour mettre fin à leur vie, comme le suicide et la grève de la faim, « une mort cruelle », a lancé leur avocat, Me Jean-Pierre Ménard.

Il va de plus plaider que ces critères sont contraires à l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, laquelle protège leur droit à la vie et à la sécurité, et aussi contraires à l'article 15 qui prévoit leur droit à l'égalité de traitement.

De plus, ces critères ne respectent par l'arrêt Carter de la Cour suprême du Canada rendu en 2015, qui a déterminé qu'il était inconstitutionnel d'avoir une prohibition totale de l'aide médicale à mourir, et qui ne mentionnait pas pareille exigence de « fin de vie » ni de « mort naturelle raisonnablement prévisible ».

Si les deux demandeurs ont gain de cause, la portée de la loi serait élargie et plus de gens pourraient alors être admissibles à l'aide médicale à mourir.

Le Procureur général du Canada et la Procureure générale du Québec sont là pour défendre leur loi respective.

Cette contestation des lois doit durer 33 jours au Palais de justice de Montréal. Plusieurs experts viendront témoigner.

Le choix privilégié par 64 % des personnes âgées

TROIS-RIVIÈRES — Pas moins de 64 % des personnes de 60 ans et plus choisiraient l'aide médicale à mourir si elles étaient gravement malades ou qu'elles allaient mourir. C'est ce que révèle un sondage effectué par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 2016 et en 2017, auprès de 235 personnes de 60 ans et plus vivant dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. La même étude révèle également que ce pourcentage se situe à 70 % chez les baby-boomers et à 55 % chez les 80 ans et plus. Ce sondage vient d'être publié par le Laboratoire interdisciplinaire de recherche en gérontologie de l'UQTR, alors que lundi, deux Québécois contestaient devant la cour supérieure un des critères de la législation qui les empêche d'avoir recours à l'aide médicale à mourir.

L'enquête menée par le Laboratoire interdisciplinaire de recherche en gérontologie fait ressortir que les participants à l'étude qui ont peur de vieillir, peur de la mort et surtout peur de souffrir préféraient l'aide médicale à mourir. En revanche, l'étude démontre que les personnes qui ont des convictions religieuses ou une vie spirituelle qui apportent du réconfort et un sens à la vie et à la mort sont plutôt défavorables à l'euthanasie.

Les résultats de cette étude ne sont que préliminaires. Elle sera en effet poursuivie en Suisse, au Japon et au Bhoutan, afin de faire des comparaisons interculturelles. Les résultats devraient être connus d'ici 2 ans.

LE NOUVELLISTE

EN COUPLE DEPUIS 65 ANS

Deux aînés essaient de se suicider

EXCLUSIF



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Deux octogénaires en couple depuis 65 ans ont tenté de mettre un terme à leurs jours à la suite d'un pacte de suicide. Les deux personnes âgées de Chicoutimi auraient absorbé une quantité importante de médicaments pour mener leur intention à terme. Elles n'ont pas réussi, mais ont toutes deux été transportées au centre hospitalier.

Selon les informations obtenues en exclusivité par *Le Quotidien*, l'événement s'est produit le vendredi 4 janvier dans une résidence pour personnes âgées de Chicoutimi.

Les policiers et les ambulanciers ont été appelés rapidement sur les lieux, à la suite d'un appel des responsables du foyer. Ceux-ci auraient retrouvé l'homme de 85 ans et la dame de 81 ans dans un piteux état, au point où l'on a craint pour la vie de cette dernière.

La femme se trouvait dans le coma ; l'homme dans une situation précaire. Les deux personnes seraient aujourd'hui hors de danger.

« Nous avons effectivement eu un déplacement policier à Chicoutimi. Deux personnes âgées ont été trouvées dans un mauvais état et ont été transportées à l'hôpital afin d'y être soignées. Une enquête est toujours en cours par nos services afin de comprendre ce qui a pu se produire, pour connaître les circonstances », a expliqué Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay (SPS).

« Nos enquêteurs tenteront de rencontrer l'homme dans les plus brefs délais afin d'en apprendre



Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay (SPS), confirme qu'une intervention policière et ambulancière est survenue dans une résidence pour personnes âgées de Chicoutimi, où deux occupants se trouvaient dans un état de santé précaire. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



ARCHIVES LA PRESSE

davantage sur cette histoire», ajoute M. Cormier.

Selon les informations du *Quotidien*, la dame de 81 ans souffre de la maladie d'Alzheimer depuis quelques années. Malgré l'état avancé de la maladie, elle aurait des périodes de lucidité et aurait profité de l'un de ces instants pour demander à son conjoint de l'aider à mettre fin à ses jours.

Les deux membres du couple auraient convenu d'un pacte de suicide et auraient décidé de passer à l'acte quelques jours après le début de l'année 2019.

Si les deux aînés ont été retrouvés par les employés de la résidence, c'est que l'homme a repris connaissance quelques instants et a pu appuyer sur un bouton d'alarme.

Par la suite, l'octogénaire serait passé aux aveux sur le pacte de suicide.

ACCUSATIONS

Pour le moment, l'octogénaire a obtenu son congé de l'hôpital et a été remis en liberté, à la condition qu'il respecte certaines conditions.

Me Michael Bourget, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), a mentionné que l'enquête se poursuit du côté policier et qu'il est encore trop tôt pour décider si des accusations seront portées ou non.

L'individu s'expose à des accusations selon l'article 241 du Code criminel canadien, soit le fait de conseiller le suicide ou d'y aider.

On y précise que peut être coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de 14 ans quiconque, selon le cas : a) conseille à une personne de se donner la mort ou b) aide ou encourage quelqu'un à se donner la mort, que le suicide s'ensuive ou non.

En défense, Me Charles Cantin a été appelé à intervenir afin d'obtenir des conditions pour la remise en liberté de l'homme de 85 ans.

« Une affaire comme ça, c'est tellement triste. Ce dossier représente la quintessence de la compassion après 65 ans de vie commune. L'homme supporte ad nauseam sa dame. J'ai eu une présence tout autant morale que judiciaire dans cette affaire », de noter Me Cantin.

> **« Une affaire comme ça, c'est tellement triste. Ce dossier représente la quintessence de la compassion après 65 ans de vie commune. L'homme supporte ad nauseam sa dame. J'ai eu une présence tout autant morale que judiciaire dans cette affaire.**
>
> — Me Charles Cantin



Patrice Saint-Pierre, directeur régional de la FADOQ — PHOTO COURTOISIE

SUICIDE CHEZ LES GENS ÂGÉS

Il faut demander de l'aide

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le nombre d'appels de détresse au Centre de prévention du suicide 02 ne cesse d'augmenter depuis quelques années pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Pour aider à sauver des vies, les gens en période de détresse ne doivent pas hésiter à demander de l'aide.

Annie Laviolette, intervenante et responsable des relations avec les médias au Centre de prévention du suicide 02, mentionne que la solitude et le fait de se sentir inutile contribuent à cette hausse.

« Je suis heureuse de voir que les gens dont vous me parlez s'en sortent. Nous œuvrons à la prévention du suicide et nous voulons que les gens continuent à vivre. Mais cela ne nous empêche pas de parler de suicide, notamment dans les résidences pour les personnes âgées. Ce n'était pourtant pas le cas, il y a quelques années, mais le suicide est devenu une réalité chez les personnes du troisième âge, et il faut en parler », indique Mme Laviolette.

Les statistiques sur le nombre de suicides chez les personnes âgées sont difficiles à établir, car souvent les gens décèdent d'une trop forte consommation de médicaments.

Les coroners ont de la difficulté à démontrer qu'il s'agit d'un suicide déguisé, étant donné que leur décès peut être attribuable à une erreur dans la prise de la médication.

« Les gens peuvent obtenir de l'aide pour passer à travers une période difficile. Mais ils doivent tendre la main, allez chercher de l'aide. Lorsqu'une personne seule ou un couple de personnes âgées se met à y réfléchir, c'est là que ça devient problématique. Il faut demander de l'aide », ajoute Mme Laviolette.

Il est possible de joindre le centre 24 heures par jour, sept jours par semaine, au 1866-APPELLE (277-3553).

« BRISER L'ISOLEMENT »

Du côté de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), le directeur général pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, Patrice Saint-Pierre, n'hésite pas à mentionner que la solitude et le fait de ne plus se sentir utile amènent souvent les gens à songer au suicide.

« Une fois que les gens sont rendus à la retraite, ils sentent qu'ils sont devenus inutiles. Ils n'ont plus d'enfants à la maison et n'ont plus de rôle à tenir dans la société. Ils cherchent leur place et ne la trouvent pas. »

« Il faut briser l'isolement, amener les gens à participer à des activités en dehors de la maison, pour qu'ils rencontrent d'autres personnes. Juste le fait de participer à une activité tient les gens alertes durant quelques jours. Ça leur permet de se stimuler », précise M. Saint-Pierre.



Annie Laviolette, intervenante clinique pour le Centre de prévention du suicide 02, estime que les gens ne doivent pas être gênés de demander de l'aide. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

HAUSSE DES TAXES

Plus de 500 citoyens en colère à Laterrière

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

L'augmentation du compte de taxes pour l'année 2019 ne passe pas, mais vraiment pas, à Laterrière. Plus de 500 citoyens mécontents, massés dans l'édifice municipal, se sont assurés de le faire savoir assez clairement au conseiller du secteur, Michel Potvin, lors d'une rencontre spéciale, lundi soir.



Plus de 500 Laterrois ont participé à une assemblée citoyenne, lundi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

À l'invitation de la Laterroise Virginie Hallahan Pilotte, le conseiller municipal Michel Potvin, qui est aussi président de la Commission des finances de Saguenay, a accepté de faire face à la musique, encaissant les critiques parfois acerbes de ses concitoyens, qui ne digèrent pas la hausse de 3,9 % du compte de taxes, qui se traduit par une hausse moyenne de 205 $ par foyer dans ce secteur de la ville.

Les conseillers Michel Tremblay et Marc Bouchard ont aussi affronté le barrage de questions, qui a débuté sur le coup de 19 h et qui s'est poursuivi une bonne partie de la soirée.

« Vous nous augmentez, et on n'a pas plus de services. Les gens de Laterrière vous disent qu'on ne l'accepte pas, votre budget. On veut un engagement de la Ville à s'asseoir [avec les citoyens], pas en 2020, pas en 2021, mais maintenant ! », a lancé haut et fort Mme Hallahan Pilotte, immédiatement applaudie par l'audience.

Semblant dépassé par les attaques à certains moments durant la soirée, Michel Potvin a rappelé que tous les citoyens de Saguenay devaient payer le même taux de taxes.

« Qu'est-ce que vous voulez ? Que je baisse le taux ? Oubliez ça ! On a un taux de taxes pour la ville, et il va rester là », a martelé le conseiller, avouant au passage que le décret sur la fusion à l'origine de la création de Saguenay, en 2002, faisait effectivement en sorte que Laterrière payait trop de taxes par rapport aux services qu'elle reçoit.

Il a ensuite demandé aux gens présents s'ils souhaitaient se défusionner de Saguenay, soulevant ainsi un tonnerre d'applaudissements dans la salle.

RENDEZ-VOUS AU CONSEIL

Manifestement insatisfaits des réponses données par Michel Potvin quant à l'impossibilité de réduire le taux de taxes, les citoyens ont promis de persister dans leurs demandes et de revenir à la charge la semaine prochaine.

« On est capables de se battre longtemps, pis vous allez être écœurés de nous entendre. Êtes-vous prêts à voir les 500 personnes au conseil ? Parce que c'est un rendez-vous lundi prochain [à la séance du conseil municipal de Saguenay du 14 janvier] », a juré Virginie Hallahan Pilotte, qui est derrière la création du mouvement de contestation via sa page Facebook Laterrière - Mobilisé contre la hausse de 2019.

Les citoyens présents ont aussi profité de l'occasion pour décrier les services auxquels ils ont droit, notamment en ce qui a trait aux policiers, aux pompiers, au transport en commun ou à la voirie.

La hausse des salaires des élus de 64 % a également été évoquée par la foule comme un irritant majeur durant la soirée.

Absence remarquée de Josée Néron

L'absence de la mairesse de Saguenay, Josée Néron, n'est pas passée inaperçue, lundi soir, durant l'assemblée citoyenne visant à expliquer la hausse du compte de taxes aux citoyens de Laterrière.

« C'est ça, de la vraie démocratie. Au conseil de ville, on n'a jamais vu ça. Les gens veulent vraiment s'exprimer, et je pense qu'un vrai leader se doit d'être là. Où est la mairesse ? », s'est questionné le chef du Parti des citoyens de Saguenay, Dominic Gagnon, qui se trouvait parmi la foule, lundi soir.

Également présente dans la salle, la présidente de l'Association des citoyens de Saguenay, Mélanie Boucher, avait déjà dénoncé les hausses de taxes en 2018, mais croit que le message passé lundi soir doit être entendu à l'hôtel de ville de Saguenay. « C'est une mobilisation hors du commun, c'est du jamais-vu. M. Potvin, s'il n'a pas compris le message de citoyens, il ne comprendra jamais. Le message doit passer de façon urgente. Les gens ne veulent pas entendre parler du plan triennal, ils veulent que le problème se règle cette année. »

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

EXQUISÉMENT, *adverbe*

Définition – [Soutenu] D'une manière exquise ; merveilleusement. *Elle chante exquisément bien.*
Antonymes – abominablement, atrocement, effroyablement, épouvantablement, terriblement.
Citation – « Par bonheur, cette fausse alerte ne se renouvela plus, et ils reprirent leur train de vie paisible, exquisement close. » (Alphonse Daudet, *Sapho*)
Variante – [Vieux] *Exquisement* (sans accent).



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5342488

CONVERSION DE L'ÉGLISE SAINT-ÉDOUARD EN BIBLIOTHÈQUE

Une facture de 17 M$

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La conversion en bibliothèque municipale de l'ancienne église Saint-Édouard, à La Baie, pourrait se traduire par une note de 17 M$, comparativement à une facture d'environ 10 M$ pour une construction neuve dans le même secteur.

C'est ce que devraient révéler les études commandées l'an dernier par les autorités municipales de Saguenay auprès des firmes Gémel, Groupe conseil Planitech, et Englobe.

Selon les informations inscrites au dernier plan triennal d'immobilisation, Saguenay prévoit investir 17 M$ pour un projet à La Baie pour l'exercice 2020, mais il est loin d'être certain que le conseil se dirige automatiquement dans cette direction.

En entrevue, Martin St-Pierre, président de la Corporation du patrimoine Saint-Édouard, est au parfum des données contenues dans les études, mais a refusé de confirmer ou d'infirmer les informations obtenues de source sûre par *Le Quotidien*, en raison d'une entente prise avec la ville touchant la non-divulgation des données.

« Nous avons participé aux réunions tenues de concert avec les fonctionnaires municipaux et des représentants du ministère de la Culture. On a pris des engagements avec la Ville quant au moment de sortir les résultats des études », explique-t-il.

M. St-Pierre rappelle qu'une première étude réalisée il y a quelques années avait fait état de coûts de conversion avoisinant les 15 M$. « C'est à peu près dans ces eaux-là. Lorsque tu construis une maison, tu peux choisir d'installer du plancher flottant ou du marbre. »

Peu importe la précision des chiffres, M. St-Pierre ne croit pas qu'il s'agit d'un projet démesuré.

UNE PARTIE DE L'ARCHITECTURE CONSERVÉE

Saguenay évalue la possibilité de conserver une partie de l'architecture de l'église actuelle et de l'intégrer à une nouvelle bâtisse.

Par exemple, avance M. St-Pierre, la façade de l'église et son clocher, qui s'élance sur plusieurs mètres dans le ciel, pourrait devenir une attraction touristique d'importance pour les croisiéristes, qui pourraient ainsi avoir une vue extraordinaire sur la baie des Ha ! Ha !, après avoir monté dans la structure.

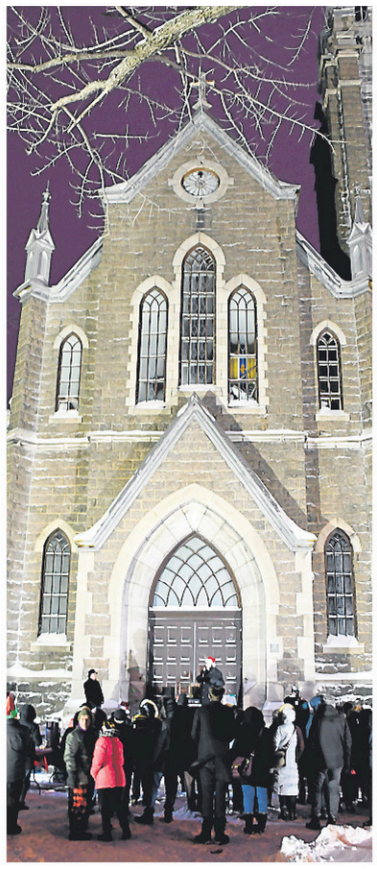
« On voyage dans des pays en Europe et on va voir des sites qui ont conservé la vieille pierre. Ça pourrait devenir un lieu touristique intéressant », lance-t-il.

Il rappelle que la Corporation du patrimoine Saint-Édouard s'est donné trois priorités, soit la préservation du bâtiment, l'aménagement d'une bibliothèque et la revitalisation du secteur Port-Alfred.

Parmi les autres arguments avancés, M. St-Pierre rappelle que l'arrondissement de Jonquière a pu bénéficier d'une nouvelle bibliothèque de 13,5 M$ dans le centre-ville, à laquelle s'est ajouté un investissement de 6 M$ pour rafraîchir la bibliothèque d'Arvida.

« Lorsque ç'a été le temps d'investir 12 M$ pour une nouvelle glace à l'aréna Jean-Claude Tremblay, ils l'ont fait. Le secret est de mobiliser les gens et le gouvernement afin de tirer dans le même sens », explique-t-il.

Les prochaines étapes pour la corporation seront de rencontrer les députés fédéral et provincial ainsi que la mairesse de Saguenay, Josée Néron, qui a déjà exprimé sa volonté de discuter.



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

BIENVENUE AUX JOURNÉES RECRUTEMENT SC360

Une carrière en télécom vous intéresse?
10 POSTES À COMBLER IMMÉDIATEMENT





Nouvelles régions:
Saguenay, St-Félicien, Dolbeau et plus

Venez rencontrer l'équipe de SC360 chez notre partenaire

Le samedi 12 janvier de 10 h à 18 h
Le dimanche 13 janvier de 10 h à 14 h

OTL GOUVERNEUR
1303, boulevard Talbot
Chicoutimi, QC G7H 4C1



Bienvenue !

Présentation de l'entreprise
Entrevue et embauche sur place
Nous offrons une formation complète et rémunérée
Véhicule et cellulaire fourni
Salaire de 16 $ l'heure + boni à la performance

Acheminez votre CV à: rhsaguenay@sc360.ca
INSCIPTION AU: WWW.SC360.COM
1 833 399-3407
SC360 SAGUENAY

5367463

Deloitte.

Vous êtes actionnaire et employé d'une société ? Êtes-vous certain que votre salaire est assujetti à l'assurance-emploi ?

Règle générale, les employés canadiens ont l'obligation de cotiser au régime de l'assurance-emploi (ci-après, « A-E »). Néanmoins certaines exemptions existent, comme par exemple, les employés détenant plus de 40 % des actions avec droit de vote d'une société ou lorsque l'employé a un lien de dépendance avec l'employeur.



Pierre Olivier Riou, M. Fisc., CPA, CA
Directeur principal | Services aux sociétés privées | Fiscalité
Tél. : 418-696-4538
priou@deloitte.ca

La première exemption mentionnée ci-dessus s'applique aux employés détenant plus de 40 % des actions avec droit de vote d'une société pour laquelle ils sont employés. Dans la situation où les actions votantes sont détenues par l'entremise d'une société de gestion ou bien d'une fiducie familiale, ces actions peuvent ne pas être considérées aux fins du calcul du 40 %.

En ce qui concerne la seconde exemption mentionnée ci-haut, la Loi de l'impôt sur le revenu prévoit généralement que deux personnes ont un lien de dépendance entre elles lorsqu'elles sont liées, c'est-à-dire lorsqu'elles sont unies par les liens du sang (enfant, frère, soeur), du mariage ou de l'union de fait (conjoint) ou de l'adoption. Un employé est lié à une société lorsque celui-ci la contrôle ou est lié à la personne qui contrôle ladite société.

Néanmoins, dans le cadre de l'application de la Loi sur l'A-E, un employeur et un employé sont réputés ne pas avoir de lien de dépendance si les autorités fiscales sont convaincues qu'il est raisonnable de croire, compte tenu de toutes les circonstances (telles que la rémunération, les modalités d'emploi ainsi que la durée, la nature et l'importance du travail accompli) qu'ils auraient conclu entre eux un contrat de travail à peu près semblable s'ils n'avaient pas eu de lien de dépendance. Il s'agit d'une question de faits et une analyse est nécessaire pour déterminer si un employé et un employeur ont un lien de dépendance entre eux au sens de la Loi sur l'A-E.

Toutes les fois où un changement dans l'actionnariat d'une société survient, une analyse de l'assujettissement à l'A-E devrait être effectuée. Les autorités fiscales sont de plus en plus à l'affût des règles citées précédemment.

Pour obtenir davantage d'informations sur le sujet ou pour une analyse personnalisée de votre situation, n'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos professionnels en fiscalité.

Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean
Deloitte
Fier partenaire de CENTRAIDE

www.deloitte.ca 418-549-6650

Saguenay.Alma.Roberval.St-Félicien.Normandin.Dolbeau-Mistassini.

5367762

Des droits d'accès mieux répartis entre les régions

Le club Caribou-Conscrits devrait profiter des changements qu'apportera la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) dans la répartition des droits d'accès entre les divers clubs de la province.

Comme c'est le cas actuellement, l'absence de neige au sud du Québec crée une affluence de motoneigistes supplémentaires sur les sentiers du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi et de la Gaspésie, une situation qui n'est pas sans conséquence sur les coûts de fonctionnement de ces clubs.

Joachim Simard, président du club Caribou-Conscrits, l'un des plus importants au Québec avec ses 3500 membres, a constaté que si le Saguenay–Lac-Saint-Jean est choyé en termes de quantité de neige et de touristes reçus, il n'en va pas de même lorsqu'il est question du maintien de la qualité et de l'entretien des sentiers.

« Beaucoup de motoneigistes de l'extérieur paient leurs droits d'accès à leur club local, ce qui leur procure 165 $ en financement de la FCMQ. Ces personnes viennent faire de la motoneige sur les monts Valin. Pour nous, ça donne du trouble, même si c'est bon qu'il y ait des touristes. Nos membres chialent sur la qualité des sentiers », explique M. Simard.

Il en découle que le club Caribou-Conscrits doit faire face à des coûts d'entretien plus importants sur une saison plus longue. Selon lui, le club, avec ses huit surfaceuses, effectue entre 5000 et 6000 heures d'entretien chaque hiver.

À compter de 2019-2020, tous les droits d'accès seront vendus en ligne par la FCMQ. Le membre aura encore le choix de son club local pour le financement des activités.

En 2020-2021 toutefois, la FCMQ prendra le contrôle total des revenus provenant des droits d'accès et aura pour rôle de répartir ceux-ci aux entités locales, selon de nouveaux critères, comme le nombre de surfaceuses, de kilomètres de sentiers entretenus, de semaines d'entretien et de membres, de façon à atteindre un certain équilibre de financement entre les clubs.

En fonction des méthodes et critères de financement actuels, des clubs comptant de nombreux membres et qui entretiennent des sentiers pendant deux ou trois semaines seulement sont nettement avantagés.

M. Simard croit que cette nouvelle méthode de répartition des droits d'accès devrait être avantageuse financièrement pour les 16 clubs de la région, même s'il n'était pas en mesure de quantifier les revenus supplémentaires attendus. **DENIS VILLENEUVE**



Le député libéral fédéral de Lac-Saint-Jean, Richard Hébert (au centre), a procédé à l'annonce en compagnie des principaux acteurs, le président du club Caribou-Conscrits, Joachim Simard, la députée néo-démocrate de Jonquière, Karine Trudel, le maire de Saint-Honoré, Bruno Tremblay, le vice-président du club, Mike Boudreault, le secrétaire Gaston Jalbert et l'administrateur régional Gaston Fortin. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

AIDE FÉDÉRALE POUR L'ACQUISITION D'UNE SURFACEUSE

195 000 $ pour le club Caribou-Conscrits



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Le club de motoneige Caribou-Conscrits reçoit un coup de main du fédéral pour l'acquisition d'une huitième surfaceuse destinée à l'entretien de ses 800 kilomètres de sentier, avec l'obtention d'une contribution non remboursable de 195 050 $.

Le député de Lac-Saint-Jean et secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite entreprise et de la Promotion des exportations, Richard Hébert, en a fait l'annonce, lundi, en présence de la députée néo-démocrate de Jonquière, Karine Trudel, du maire de Saint-Honoré, Bruno Tremblay, et du président du club, Joachim Simard, entre autres.

La nouvelle surfaceuse, de modèle Prinoth, est la deuxième acquise de ce modèle au coût de 390 000 $. Elle est fabriquée à Granby, dans une ancienne usine possédée par Bombardier.

Elle servira, entre autres, à l'entretien du sentier Trans-Québec 93, qui relie le Saguenay–Lac-Saint-Jean à la Côte-Nord, ainsi qu'au sentier transrégional 328. « L'acquisition de cette nouvelle surfaceuse nous permettra d'avoir davantage de flexibilité lorsqu'une machine brise », explique Joachin Simard.

Le député libéral a mentionné que le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte parmi les régions disposant d'un important couvert de neige, ce qui permet à ses citoyens et aux touristes d'aller jouer dehors, tout en bénéficiant d'une partie des retombées de 3,2 G $ reliées à la fabrication et à la pratique de la motoneige.

M. Hébert a mentionné que l'ajout de cette surfaceuse, comme l'aménagement de différents ponts au cours des dernières années sur les rivières Mistassini et Péribonka, permettra d'attirer les touristes d'autres régions du Québec, à partir de Chibougamau jusque sur les monts Valin, puisque la qualité des sentiers sera ainsi bonifiée.

M. Hébert a ajouté que la pratique de la motoneige se traduit par la location 167 000 unités d'hébergement, des retombées pour les stations d'essence, dépanneurs et établissements de restauration, sur tout le territoire.

Les fonds accordés proviennent du programme Initiative de tourisme hivernal favorisant l'acquisition d'équipements pour l'entretien des sentiers de motoneige ou de ski de fond, qui s'accompagne d'une enveloppe de 10 M $ et qui est en vigueur jusqu'au 31 mars 2020.



ARCHIVES LA PRESSE

La police maîtrise un individu avec un Taser

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Les policiers de Saguenay ont dû utiliser un pistolet à impulsion électrique, plus connu sous le nom de Taser, pour maîtriser un individu recherché par les autorités judiciaires, à Chicoutimi.

L'homme de 37 ans a appris, au cours des derniers jours, qu'il était recherché en vertu de l'émission d'un mandat d'arrestation.

Il a laissé voir à un membre de sa famille qu'il n'avait pas l'intention de se laisser arrêter et qu'il « était pour se battre jusqu'à la mort ». L'homme s'est barricadé chez lui.

« Notre équipe tactique d'intervention pour les gens barricadés s'est rendue sur le boulevard Tadoussac, à Chicoutimi, afin de raisonner l'individu et de procéder à son arrestation. Nos agents étaient au courant que l'homme ne voulait pas se rendre et qu'il se battrait avec les forces de police pour conserver sa liberté », explique Bruno Cormier, porte-parole avec les médias pour le Service de police de Saguenay.

« Lorsque notre équipe est arrivée sur place, les membres ont établi un périmètre de sécurité et ont surveillé l'individu par une fenêtre. Une négociation a suivi. L'homme s'est approché de la porte de l'immeuble et l'a ouverte. Immédiatement, notre policier a utilisé le pistolet pour le maîtriser. Personne n'a été blessé », de conclure M. Cormier.

AVIS DE POUDRERIE

Jusqu'à 15 cm au Saguenay

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

La tempête de neige qui balaiera le Québec mardi devrait toucher plusieurs secteurs du Saguenay et laisser entre 10 et 15 centimètres de neige derrière elle.

Environnement Canada a émis un avis de poudrerie en vigueur depuis lundi pour les secteurs de Saguenay, de Falardeau, des monts Valin, de Rivière-Éternité, de Petit-Saguenay et de Sainte-Rose-du-Nord.

Les rafales de vent pourraient atteindre 70 km/h.

Aucun avis n'a été émis pour le Lac-Saint-Jean.

Les météorologues d'Environnement Canada préviennent que la visibilité sur les routes pourrait devenir soudainement réduite à presque nulle et suggèrent d'adapter sa conduite en conséquence.

AU QUÉBEC

Les précipitations touchent aussi l'Abitibi-Témiscamingue et l'Outaouais depuis lundi soir, et devaient toucher la grande région de Montréal et le Centre-du-Québec durant la nuit. Les accumulations pourraient atteindre entre 20 et 25 cm.

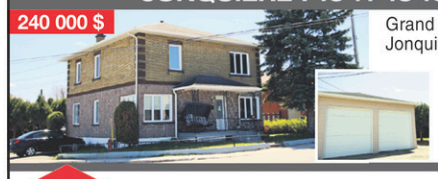
Une autre tempête de neige devrait déferler sur la province mercredi, sans toucher la région.

ST-HONORÉ : 1247, CH. ST-MARC OUEST
199 999 $

Maison à étage de style Canadien à air ouverte sans voisin arrière. Elle est situé à St-Honoré au Chemin St-Marc Ouest. Terrain d'une superficie de 23 000 pi².
À voir!
Centris : 18510850

CHICOUTIMI : 153, DES SAGUENÉENS
199 500 $

Grand bungalow tout brique avec entrée indépendante à l'extérieur au sous-sol ayant plusieurs possibilité dont une inter-génération. Six chambres à coucher en tout et (2) salles de bain. À proximité de tous les services quotidien situé sur la rue des Saguenéens. Affiché sous évaluation municipale!!!
Centris : 10084349

JONQUIÈRE : 1941-1943, STE-FAMILLE
240 000 $

Grand Triplex avec garage double situé à Jonquière sur la rue Ste-Famille avec petit terrain intime pour les locataires. Bonne rentabilité. Nouveau Prix!! À qui la chance!
Centris : 14056822

Proprio Direct
Marie-Eve Rathé
Courtier immobilier résidentiel
418 817-4933
marieratte@hotmail.com
5365889

TÉLÉNET COMMUNICATIONS
PREMIER EN SOLUTIONS D'AFFAIRES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Téléphonie d'affaires
Internet Fibre Dédiée
Solutions d'hébergement (*Cloud*)
POUR DES SOLUTIONS SIMPLES ET PERSONNALISÉES, À LA HAUTEUR DE VOTRE ENTREPRISE!
CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS DÈS AUJOURD'HUI
418.545.7070
telenetcommunications.com
5363117

Le Burkina Faso à éviter

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com



Le Centre de solidarité internationale (CSI) du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'envoie plus de stagiaire au Burkina Faso depuis trois ans. La directrice générale de l'organisme almatois, Sabrina Gauvreau, a été sans équivoque sur le sujet.

« Le gouvernement du Canada a émis des avis très clairs d'éviter tout voyage non essentiel au Burkina Faso en raison de la menace terroriste. Nous considérons ces avis comme très sérieux et nous respectons les consignes. Nous avons un projet en cours de route en partenariat avec des Burkinabés et des organismes locaux, mais aucun de nos stagiaires n'est sur le terrain », fait valoir la directrice, qui a déplacé certains projets au Sénégal.

ÉVITEZ TOUT VOYAGE

Pour ce qui est des niveaux de risque, le gouvernement canadien recommande d'éviter tout voyage dans la portion nord du pays, près de la frontière avec le Mali, et à moins de 40 kilomètres des frontières du Bénin et du Togo, en raison du risque de banditisme et de terrorisme.

La disparition de la Sherbrookoise de 34 ans, Édith Blais, dans le nord-ouest de l'Afrique, au Burkina Faso, avec son copain, Luca Tacchetto, un Italien de 30 ans, depuis le 15 décembre, mobilise les Québécois sur les réseaux sociaux et ceux qui vivent au Burkina Faso.

TROESTLER SOLIDAIRE

Le Jonquiérois Étienne Troestler, professeur à la retraite du Cégep de Jonquière, vit au Burkina Faso,avec sa conjointe, Fatoumata Koné, depuis sept ans. Il a partagé sur sa page Facebook l'avis de recherche du couple, qui devait participer à un projet humanitaire au Togo.

« Il y a plusieurs Québécois qui vivent ici, au Burkina Faso, et j'ai de nombreux contacts sur les réseaux sociaux qui ont partagé l'avis de recherche en guise de solidarité, car beaucoup de gens ont été interpellés par cette disparition », met en contexte l'ancien enseignant.

« Je vis à distance de la capitale (Ouagadougou), nous sommes plus à la frontière du Mali et de la Côte d'Ivoire. Le couple aurait été vu à Bobo (Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville du Burkina Faso), qui est à environ 85 kilomètres de chez nous, et allait en direction du Togo. On ne parle pas de cette disparition dans l'actualité d'ici, nous n'avons aucune nouvelle de ça », fait valoir celui qui a fait plusieurs stages en Afrique aux débuts des années 2000 avec des étudiants de sciences humaines.

« Je vis ici depuis sept ans avec ma conjointe et je ne me sens pas en insécurité. Je suis prudent, évidemment. Je me sens protégé par la famille et le village où l'on vit. »

— Étienne Troestler

« Ici, à Banfora, dans notre petit village, c'est plutôt tranquille. Il y a parfois des périodes d'insécurité, surtout si tu vas vers la frontière nord du pays, dans ce qu'on appelle le Sahel. Là, il y a des attaques djihadistes régulières », explique Étienne Troestler.

L'ancien professeur a fait également référence aux événements survenus en début d'année, au village de Yirgou-Foulbé, dans la commune de Barsalogho, où des affrontements intercommunautaires ont fait 46 victimes entre mardi et mercredi.

« Je vis ici depuis sept ans avec ma conjointe et je ne me sens pas en insécurité. Je suis prudent, évidemment. Je me sens protégé par la famille et le village où l'on vit. On voit de moins en moins de touristes au restaurant de ma conjointe, on en croise à l'occasion », assure-t-il.



Le Jonquiérois Étienne Troestler, professeur à la retraite du Cégep de Jonquière, vit au Burkina Faso,avec sa conjointe, Fatoumata Koné, depuis sept ans. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

MINE D'OR CANADIENNE

« On voit, ici, un peu plus de patrouilles des forces policières. Ils viennent de construire une mine canadienne pour exploiter l'or. On assiste au passage de centaines de camions, et la présence de l'armée est pour rassurer la population. Ça n'empêchera pas d'autres événements de survenir », laisse-t-il tomber, en citant l'attaque de l'hôtel Splendid et du café Cappuccino, qui a fait 30 morts, dont des Québécois, en janvier 2016.

« Les attentats terroristes touchent toutes les villes dans le monde, mais nous sommes la [ville la] plus vulnérable en raison du Sahel, où sont les bandes de djihadistes qui ont peut-être des visées sur le pays pour en faire un État islamique », analyse Étienne Troestler, qui précise qu'il est géographe et non un politicien.

En août 2018, deux travailleurs de la société minière canadienne Semafo sont morts à la suite d'une attaque par des bandits armés, alors qu'un autobus transportait des employés entre la ville de Bobo-Dioulasso et la mine Mana.



La directrice générale du Centre de solidarité internationale (CSI) du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Sabrina Gauvreau, explique que l'organisme n'envoie plus de stagiaires au Burkina Faso depuis trois ans. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

LES YEUX OUVERTS

« Édith Blais et Luca Tacchetto voyageaient en voiture depuis septembre. Ils avaient quitté l'Italie, traversé le détroit de Gibraltar et se trouvaient à Bobo-Dioulasso quand ils ont été vus la dernière fois. Ils devaient prendre la route pour la capitale Ouagadougou, avant de partir pour le Togo, afin d'y faire du volontourisme », peut-on lire sur l'avis de recherche.

Les gens de là-bas et les réseaux sociaux doivent rester les yeux ouverts pour soutenir les familles des jeunes volontouristes.

Une meilleure communication avec le gouvernement

La Tribune

SHERBROOKE — La communication entre la famille d'Édith Blais et le gouvernement du Canada s'est améliorée. Après la visite d'Affaires mondiales Canada dimanche, la mère et la sœur de la Sherbrookoise disparue au Burkina Faso se disent maintenant rassurées. Entretemps, les médias burkinabés se sont saisis de l'histoire et les intervenants canadiens se font de plus en plus discrets.

« Nous sommes en contact avec Affaires mondiales Canada et ils nous fournissent un agent de liaison. Ils ont répondu à nos questions et à nos inquiétudes. Ils ont beaucoup écouté ce que nous avions à dire au sujet de notre expérience avec leur centre d'appel. Ils étaient très disponibles pour nous », explique Mélanie Bergeron-Blais, la sœur d'Édith Blais.

La famille, qui ne se limite pas à la thèse de l'enlèvement, dit qu'elle est maintenant informée du travail effectué dans le dossier. « Nous avons désormais confiance qu'ils travaillent dans le meilleur intérêt d'Édith. »

La jeune femme de 34 ans a été vue pour la dernière fois le 15 décembre à Bobo-Dioulasso, dans l'ouest du Burkina Faso, en compagnie de son copain italien, Luca Tacchetto. Les deux voyageurs qui manquent à l'appel devaient se rendre en voiture dans la capitale Ouagadougou avant de se diriger au Togo pour faire du volontourisme auprès de l'organisme Zion'Gaïa. Ils n'ont jamais atteint leur destination. Aucune transaction n'a été effectuée dans leurs comptes bancaires depuis au moins trois semaines et les efforts pour localiser leurs téléphones cellulaires ont jusqu'ici été vains.

La députée et ministre Marie-Claude Bibeau a téléphoné à la famille lundi matin. Son bureau avait été en contact avec les proches d'Édith Blais au cours du week-end. « Originaire de Sherbrooke, la ministre Bibeau est particulièrement préoccupée par la disparition d'Édith Blais et de son ami Luca. Pour la sécurité même d'Édith et de Luca, les communications publiques sur ce dossier seront fournies strictement par Affaires mondiales Canada », peut-on lire dans un courriel émanant de son bureau.

Selon plusieurs sources, le gouvernement canadien conseille la discrétion aux intervenants impliqués de près ou de loin dans le dossier. La journaliste pigiste Sophie Douce, déployée au Burkina Faso pour le journal *Le Monde*, a tenté d'interroger des expatriés canadiens. « Les ressortissants canadiens ont reçu la consigne de ne pas parler, d'étouffer l'affaire. »

Selon elle, la nouvelle de la disparition d'Édith Blais et de Luca Tacchetto a circulé dans les grands quotidiens burkinabés, lundi, à une échelle plus modeste qu'au Canada. « Comme il y a eu une grosse attaque récemment à Yirgou, on parle surtout de ça. Mais il y a une inquiétude dans la population locale. Elle trouve que ce n'est pas bon pour son pays. Chez les expatriés, il y a une certaine inquiétude. On ne peut pas se déplacer partout. »

Sophie Douce raconte que la sécurité s'est dégradée rapidement depuis l'été, particulièrement dans l'est du Burkina Faso. Au contraire, la route entre Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, que devait emprunter le couple, est réputée sécuritaire. « C'est une bonne route goudronnée, ce qui est rare ici. Elle est très passante. »

L'organisme Zion'Gaïa, du Togo, n'a pas voulu commenter la disparition des deux volontaires qui devaient lui prêter main-forte. « Nous sommes très touchés par la disparition d'Édith et Luca. Nous sommes très occupés sur notre projet. Nous ne souhaitons pas spécialement communiquer avec des journalistes autour de cette affaire », lit-on dans une réponse envoyée par courriel.



Édith Blais et Luca Tacchetto
— PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

ÉQUIPE LAVOIE²
UN CHOIX D'EXCELLENCE



viacapitale SLSJ HL INC.

HÉLÈNE LAVOIE FRI
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA
418 693-4293

JACQUES LAVOIE
COURTIER IMMOBILIER
418 557-4293



LOUIS BRODEUR
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
418 590-3422

MARYLÈNE BOIVIN
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL BILINGUE
418 944-9533

www.lavoieaucarre.com

CHICOUTIMI — 1413, Bois-de-Boulogne — 25369403
CHICOUTIMI — BIGÉNÉRATION — 2650, Boul. St-Jean-Baptiste — 15539572
CHICOUTIMI — BORD DE L'EAU — 2061, Ch. des Villas — 9577610
CHICOUTIMI — 751, Ch. du Littoral — 19353601
CHICOUTIMI — 118, de La Rochelle — 17860086
CHICOUTIMI — 448, Romain-Gary — 9791912
CHICOUTIMI — 3 CHAMBRES — 208 - 1909, Hiboux — 26398737
CHICOUTIMI — 742, Malraux — 9354943
CHICOUTIMI — 472, Marcel-Portal — 14751496
CHICOUTIMI — 47, Place des Copains — 22201968
CHICOUTIMI — CONDO — 316 – 1950, Roitelets — 10184036
CHICOUTIMI — 325, Yves-Thériault — 12253833
CHICOUTIMI-NORD — CONDO — 154, Épervières — 11020700
CHICOUTIMI-NORD — 249, Riel — 23227836
JONQUIÈRE — JUMELÉ — 3249, Dahlia — 15203284
JONQUIÈRE — 3686, De Brébeuf — 22645238
JONQUIÈRE — JUMELÉ — 2327, Gilbert — 10050446
JONQUIÈRE — 1838, Launière — 18634787
JONQUIÈRE — 4263, Le Gardeur — 21209388
LAC-KÉNOGAMI — BORD DE L'EAU — 1023, Hérons — 16170158
LATERRIÈRE — 1369, Boulevard — 28802137
SAINT-HONORÉ — 154, Chalets — 24463980
SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU — BORD DE L'EAU — 76, 2e ch. du Bras-du-Nord — 27650360
SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU — BORD DE L'EAU — 142, 3e ch. du Lac-Sébastien — 13794422
SAINT-FULGENCE — BORD DE L'EAU — 150, Route de Tadoussac — 13278095

5364585

L'ÉTONNANT CONFORT D'UNE BARRE À CLOUS

Les objets peuplent nos vies et nos maisons. On les garde souvent par utilité, parfois par attachement sentimental. En ce début d'année, les journaux du Groupe Capitales Médias vous présentent des gens à travers un objet fort en symbole, en souvenirs et en émotions.

L'OBJET DE MA VIE



MYLÈNE MOISAN
mmoisan@lesoleil.com

Line Desgagné est descendue au sous-sol avec son père, dans son atelier, il y avait, accrochée au mur, la barre à clous qui était là depuis toujours, au travers des collections de vis et de clous triés.

« Ma fille, ç'a 200 ans, cette barre à clous là.

— Deux cents ans ?

— Pars avec, il ne faut pas qu'elle se perde dans le temps. »

C'était en 1998, Line est repartie avec l'outil, prenant le relais de son histoire. C'est un des rares objets qu'elle garde de son père, Jérémie, qui habite dans une résidence au Saguenay. Qui, doucement, se perd dans le temps.

L'alzheimer.

Line est la gardienne de l'objet comme elle est la gardienne des souvenirs de son père, toutes ces histoires qu'il lui a racontées, qui ont quitté sa mémoire comme la barre à clous le mur de son atelier.

Là où on ne pourrait voir qu'une simple barre de métal, Line imagine tout ce qu'elle a traversé, les mains qui l'ont empoignée. Il y a eu celles de son grand-père Boniface, qui a travaillé à Val-Jalbert, qu'il a dû quitter avec femme et enfant en 1927, quand l'usine de pâtes à papier a fermé.

Il a emporté la barre à clous.

Boniface et Anne sont allés s'installer à Hébertville-Station, ils ont eu leurs six autres enfants. « Mes grands-parents ont eu un commerce là-bas. Quand je suis allée au 100e, je suis allée au magasin, il y avait une photo de mon grand-père avec le boucher. »

« [Mon père] a une tabatière, avec une pipe dedans. Il a sa musique à bouche dans son tiroir, avec sa montre de poche. Et une photo de lui et ma mère qu'il garde sur lui. [...] Il ramassait toujours plein de choses. Il récupérait des vis, des clous, des poignées, tout ce qu'il trouvait. Et chaque fois qu'il avait besoin de quelque chose, il l'avait. »

— Line Desgagné



Line Desgagné est la gardienne de la barre à clous comme elle est la gardienne des souvenirs de son père, Jérémie, toutes ces histoires qu'il lui a racontées, qui ont quitté sa mémoire. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Ils ont dû plier bagage, encore.

Le feu.

Mai 1943, une cinquantaine de maisons sont réduites en cendres, 300 personnes se retrouvent à la rue. « C'était le troisième grand feu d'Hébertville-Station, leur maison a brûlé. Ils ont déménagé à Chicoutimi. »

Avec la barre à clous.

« Ils étaient sur la rue Taché, juste en bas de la petite maison blanche qui a résisté au déluge. » La leur, qu'ils n'habitaient plus alors, a été emportée.

« Elle n'existe plus aujourd'hui. »

L'outil, pour Line, c'est tout ça. « Ça parle, un objet comme celui-là. Ce n'est pas seulement un objet, ça se rattache aux gens qui ont fait son histoire. Ça pourrait être une simple épingle que ce serait intéressant de savoir à qui elle a appartenu, ç'a été quoi son chemin jusqu'ici. »

Elle garde de sa grand-mère un mouchoir de poche avec de la dentelle.

La barre à clous s'est effacée de la mémoire de son père. « Il ne lui reste plus beaucoup de souvenirs. Mais il se rappelle certains gestes, comme se faire la barbe, se mettre une cravate. Quand on le sort au McDo, il prend un café, deux biscuits, il est heureux. Il ouvre la porte aux femmes. »

Comme l'outil, son corps résiste au temps. « Il est droit comme une barre ».

L'expression prend ici tout son sens.

Son père a conservé des objets qui le ramènent peut-être au temps d'avant. « Il a une tabatière, avec une pipe dedans. Il a sa musique à bouche dans son tiroir, avec sa montre de poche. Et une photo de lui et ma mère qu'il garde sur lui. »

Quand il voit sa Carmen, il la reconnaît.

Quand Line va voir son père, elle se rappelle l'homme qu'il était, fier. « Il ramassait toujours plein de choses. Il récupérait des vis, des clous, des poignées, tout ce qu'il trouvait. Et chaque fois qu'il avait besoin de quelque chose, il l'avait. »

Line a comme lui ce besoin de s'entourer d'objets. Elle a gardé pendant longtemps la collection complète des *Sélections du Reader's Digest* de son père, de 1943 à 2000. « On se rend compte qu'il y a bien des affaires qui n'ont pas changé, comme les guerres. C'est fascinant de voir ça. »

Elle conserve précieusement dans une boîte les « trente-deux ans de cartes de Saint-Valentin, de Noël et de fête » que son amoureux, décédé il y a quatre ans, lui a écrites. « Cette boîte-là est sacrée. »

Elle est pleine de vie.

Comme la barre à clous. Quand Lina la regarde, elle fait un voyage dans le temps. « Je revois le sous-sol, les vis et les clous cordés, triés. Je trouvais ça rassurant. »

Le bonheur a parfois d'étonnants atours.

« Il y a un confort dans la mémoire des objets. »

VILLAGE SUR GLACE DE ROBERVAL

L'embarquement prévu samedi

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les habitués du Village sur glace de Roberval pourront profiter de leur espace préféré à compter de samedi.

L'embarquement des maisonnettes est prévu le 12 janvier. La procédure se fera de 8 h à midi et de 13 h à 16 h. Entre-temps, le sentier de marche et l'anneau de glace sont déjà accessibles à la population.

Toutefois, le service d'éclairage en soirée n'est pas fonctionnel. Il en va de même pour le restaurant, le chalet d'accueil et la mairie, qui ne sont pas encore ouverts.

Par ailleurs, le parc de remisage des maisonnettes, qui est situé à proximité du centre de détention de Roberval, est déneigé et accessible.

Les responsables du site recommandent aux habitués de procéder à l'inspection de leurs cabanes afin d'assurer, samedi, un transport en toute sécurité.

AMÉNAGEMENT DU SITE

Les bénévoles du Village sur glace de Roberval ont commencé l'aménagement des installations depuis un moment.

La patinoire a notamment pris forme à la mi-décembre.

La programmation pour la saison à venir permettra d'offrir des activités tous les samedis, entre le 26 janvier et le 9 mars, et pendant la semaine de relâche.

La programmation complète est disponible via le site Internet du Village sur glace de Roberval.



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

IMMOBILIER

Moins de propriétaires en défaut de paiement

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Le nombre de propriétaires de maisons du Saguenay–Lac-Saint-Jean aux prises avec des difficultés de paiement de leur hypothèque a connu une forte baisse en 2018, selon une récente étude de la firme JLR solutions foncières.

Le nombre de délaissements d'immeuble hypothéqué pour défaut de paiement a chuté de 29 % l'année dernière, par rapport à 2017.

En tout, 116 propriétaires d'immeubles résidentiels ou commerciaux ont dû remettre les clés à la banque, faute de pouvoir acquitter leurs dettes.

Le nombre de préavis d'exercice – étape qui précède la reprise de possession par les créanciers pour revente – est, lui aussi, en baisse, à 301 pour l'année dernière, soit 12 % de moins qu'en 2017.

Au final, 94 immeubles ont effectivement été vendus après avoir été visés par un avis de vente sous contrôle de justice.

AU QUÉBEC

À l'échelle provinciale, le nombre de délaissements est en baisse de 19 %, avec 2064 cas, et les ventes chutent aussi de 14 %, à 1589.

Rappelons qu'afin de rembourser un montant dû, un créancier peut procéder à une vente sous contrôle de justice après la publication d'un préavis d'exercice et d'un avis de vente sous contrôle de justice. Depuis 2016, ces avis sont inscrits au Registre foncier du Québec.



5363367

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

L'économie circulaire est-elle une solution ?

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE
claude_villeneuve@uqac.ca



Dans une chronique publiée le 23 octobre, je faisais référence à un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les prévisions de la demande en matériaux à l'horizon 2040. Il ressortait clairement de ce rapport que nous allions encore amplifier les problèmes environnementaux actuels si la croissance économique se maintient, dans un contexte de croissance démographique. Il est assez évident qu'on ne peut pas régler les problèmes en faisant plus de la même chose qui est à leur origine. Mais, peut-on faire autrement ? Comment faire plus et mieux avec moins ? C'est le défi auquel veut s'attaquer l'économie circulaire.

En principe, l'économie circulaire est une approche systémique qui s'applique au cycle de vie et à la chaîne de valeurs des produits et des services que nous consommons pour réduire les impacts négatifs du premier et augmenter les retombées positives de la seconde. De façon caricaturale, l'économie linéaire, celle qui domine notre monde actuel, vise à produire plus au moindre coût afin de satisfaire une demande présumée infinie justifiée par les besoins d'humains avides de confort et de nouveauté. On peut ainsi réaliser des profits en maîtrisant les coûts de matériel et de main-d'oeuvre pour déclasser la concurrence, mais aussi en stimulant la demande par la publicité. Tout ce processus est linéaire, c'est-à-dire que chaque étape nourrit la suivante sans retour en arrière. C'est le modèle « extraire-fabriquer-jeter ».

La résultante est qu'on extrait de plus en plus de ressources et qu'on produit de plus en plus de déchets. Tout au long du processus, les entreprises essaient de privatiser des profits et de collectiviser les impacts négatifs, considérés comme des externalités. Cette déresponsabilisation est favorisée par la mondialisation des entreprises et des marchés. Les faibles redevances sur les ressources naturelles, l'absence de règles de protection des travailleurs ou de règles environnementales strictes deviennent des avantages comparatifs qui justifient la délocalisation des entreprises. En revanche, dans une économie circulaire, les étapes de la production, de la consommation et du recyclage sont interdépendantes et pensées en fonction d'une optimisation globale. Cela implique de nombreux changements. D'abord, il faut penser pour les consommateurs en termes de services plutôt que de biens. Il faut donc parler d'une économie de partage. Par exemple, on peut améliorer sa mobilité avec des automobiles ou des vélos qu'on utilise au besoin avec un abonnement.

Dans un tel système, la durée et la qualité des biens deviennent des facteurs de rentabilité. Ils peuvent donc être conçus pour être réparés ; et leurs composantes, pour être recyclées en fin de vie. Idéalement, le fabricant demeure propriétaire de son produit. Cela permet de créer beaucoup plus de valeur par unité produite. Dans le domaine alimentaire, il faut favoriser les chaînes d'approvisionnement courtes grâce auxquelles producteurs et consommateurs peuvent bénéficier des retombées économiques sur un même territoire et recycler les matières fertilisantes localement. Les maîtres mots sont : penser globalement le cycle de vie des produits et services, réduire les pertes et augmenter l'efficacité, responsabiliser les acteurs tout au long de la chaîne de valeur et créer un maximum de retombées positives sur le plan social, économique et environnemental.

Tout cela nécessite un réel changement de paradigme de la part des consommateurs comme des gouvernements et des entreprises. Un des chefs de file dans la promotion de l'économie circulaire est la Fondation Ellen MacArthur, créée en 2010, en Angleterre, mais on retrouve des initiatives à ce sujet un peu partout dans le monde. L'idée est belle, et il faut y travailler. Le développement durable nécessite ce changement. Mais il y a du travail à faire, car le gaspillage et la déresponsabilisation sont bien en selle !

Les producteurs de lait en colère contre le nouveau Guide alimentaire canadien...



Jean Isabelle, *Le Nouvelliste*

CARREFOUR DES LECTEURS

Le délire écologiste

Question environnementale, on ne sait jamais d'où il viendra, mais on sait qu'on aura droit à un coup de théâtre régulièrement. Là, c'est Santé Canada qui fait mine de mettre à l'index le lait impie. Oui, impie, du fait que celui qu'on consomme couramment nous vient des animaux, des ruminants de surcroît. Quelle horreur ! Mais quelle sera la prochaine étape ? Interdira-t-on aux mamans d'alimenter au sein leur nourrisson ? Leur prescrira-t-on impérativement le lait de soya ou la purée de légumineuses ?

Il y en a marre, à la fin. Les environnementalistes, qu'ils se disent savants ou qu'ils naviguent dans le sillage des maîtres à penser, nous mènent en bateau à force d'inepties. Quand ils sont à bout d'arguties, ils en inventent. Ils sont aussi fortement enclins à taire les éléments gros comme ça qui ne militent pas en faveur de leur cause ou qui ne sont pas politiquement corrects. Oui, la langue de bois s'exerce aussi dans ce domaine. Car il faut bien renouveler sans cesse les subventions, n'est-ce pas ?

Le grand tort des animaux, c'est de produire du méthane. La belle affaire ! Toute fermentation de matière organique en engendre, et ce, en raison des archées méthanogènes, des bactéries anaérobies très répandues. Je m'excuse pour les mots savants, mais que voulez-vous ? Je suis limité en termes d'espace. Certes, des archées, on en trouve dans les tubes digestifs des mammifères et, comme les herbivores ne consomment que des végétaux, ils produisent davantage de gaz intestinaux. N'avez-vous pas remarqué que les légumes, et surtout les légumineuses, font péter ?

Les décharges publiques rejettent dans l'air de grandes quantités de méthane. Même qu'on peut les exploiter en produisant du biogaz, qui n'est rien d'autre que du méthane. Quant aux réserves de gaz naturel et de pétrole, elles ont été créées bien avant l'apparition de l'homme, entre un demi-milliard et cent millions d'années plus tôt, à des moments où il y avait davantage de CO_2 dans l'air et où la production de matière organique dépassait la capacité de digestion des écosystèmes.

Le méthane gazeux lui-même a une durée de vie de quelque dix ans, étant donné que, dans la haute atmosphère, il est détruit par les radicaux OH, selon un processus continu.

Mais la viande d'élevage aurait, dans l'opinion de certains, bien d'autres travers. Il y a peu de temps, une cégépienne affirmait avec le plus bel aplomb que la production d'un kilo de boeuf exige environ 15 000 litres d'eau, ce qui priverait des populations entières d'eau potable. Je soupçonne d'ailleurs qu'elle n'ait pas inventé ce chiffre,

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique



PHOTO DU JOUR

La photo du jour nous provient d'Irak, où une comédienne incarne l'un des rôles principaux de la pièce *Les filles de Bagdad*, présentée au Théâtre national de la capitale. La pièce raconte l'histoire de six femmes de minorités yézidistes et chrétiennes, réduites au statut d'esclaves et victimes d'abus physiques et sexuels par le groupe armé État islamique (ÉI), entre 2014 et 2017. Dans la réalité, un an après la libération des territoires irakiens autrefois détenus par l'ÉI, nous sommes toujours sans nouvelles de quelque 3000 femmes yézidistes disparues pendant cette période. — PHOTO AFP, AHMAD AL-RUBAYE

que quelque sophisme le lui ait inoculé, qu'on lui ait fait laver le cerveau à grande eau.

Des boeufs de boucherie, j'en ai élevé. À deux ans, un boeuf pèse environ 600 kg. La carcasse pèse plus de 300 kg. Enlevons les os, il reste au moins 150 kg de viande, et je compte au minimum des minimums. Il lui faudrait donc, tenez-vous bien, 2 250 000 litres d'eau pour atteindre ce poids, soit 3000 litres par jour, pour 3,5 litres par minute. Évidemment, ça ne tient pas debout, à moins qu'on ne compte l'eau de pluie nécessaire à la culture du fourrage, et encore. C'est en tout cas le genre d'arguments qui entachent de soupçons toute la démarche végétalienne.

En plus, l'eau qu'on utilise ne disparaît pas de la planète. Autrement, la crue anticipée de l'océan serait bien illusoire. Non, elle est recyclée à l'infini. En outre, on peut toujours débarrasser le Manitoba de tous ses boeufs, ça ne fera pas du Sahel une terre fertile et verdoyante.

On néglige systématiquement des paramètres importants lorsqu'on s'acharne à démoniser les bêtes.

Il est notoire, par exemple, que les déjections des animaux sont des engrais riches et écologiques qui permettent justement de cultiver des céréales et autres produits en rendant à la terre ce qu'on lui a pris. En l'absence de fumier, va-t-on engraisser les champs avec du chimique exclusivement ? Et semer massivement des organismes génétiquement modifiés (OGM) ? Si c'est ce que préconise la religion qui se répand de plus en plus, je m'en vais vite acheter des actions de Monsanto ! Quant au compostage, eh bien, il émet du méthane ; on n'en sort pas.

Au fond, la seule bête en surnombre sur la planète, c'est l'homme. Les animaux, eux, n'ont pas d'auto, ils n'ont pas besoin d'une garde-robe bien garnie, ils ne pillent pas les magasins pour des cadeaux de Noël qu'on retrouvera bientôt dans les rebuts, ils ne consomment pas en dehors de leur pitance – qu'ils ne gaspillent pas, eux –, et ils ne vessent pas plus que les humains, toute proportion gardée. La fabrication de produits de consommation inutiles est le polluant le plus insidieux, compte tenu de son efficacité. Mais, allez donc crier ça à la porte des centres commerciaux durant les périodes de grande affluence !

Clément Martel
Chicoutimi

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

La CAQ, la chèvre et le chou

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jsalvet@lesoleil.com



Jusqu'ici, le gouvernement de François Legault s'est souvent tiré de mauvais pas en ménageant la chèvre et le chou. Il tente de faire la même chose dans le dossier du registre des armes à feu. Mais il pourrait bien mécontenter très rapidement tout le monde dans ce cas-ci.

Reculons d'abord un peu dans le temps.

La baisse des niveaux d'immigration est contestée ? La réduction est temporaire, et les seuils seront rehaussés le plus rapidement possible, s'est empressé d'indiquer le ministre Simon Jolin-Barrette.

Le droit de la famille doit être révisé, rappellent des experts ? Il le sera, a promis la ministre Sonia LeBel. Elle a ainsi fait plaisir à ceux qui réclament une révision sans hérisser ceux susceptibles de se cabrer, puisqu'elle n'a rien dit sur les changements qui pourraient intervenir. Le fond des choses est renvoyé à plus tard.

La mise à jour économique ne correspond pas en tout point à certains engagements électoraux ? Attendez le budget du printemps, a-t-on fait valoir.

Le gouvernement a jeté aux oubliettes les objectifs de 2020 sur la réduction des gaz à effet de serre ? Pas de problème, il a promis d'atteindre ceux de 2030 ! Rendez-vous dans quelques années, donc...

Alors, « droit acquis » ou pas pour les enseignants sur les signes religieux ? Là-dessus, on a tout entendu depuis l'élection.

Tel dossier surgit dans l'actualité ? Un ministre se déclare « préoccupé ». Très bien, mais encore ? Une controverse fait irruption ? Un autre ministre se dit « préoccupé » ... On pourrait allonger la liste. Mais plus le temps passe, plus un gouvernement doit se commettre. Même lorsqu'il fait tout pour l'éviter, des échéances le rattrapent. Et le résultat est le même, voire pire.

L'ÉPREUVE POLITIQUE DU REGISTRE

Le gouvernement Legault voit arriver très rapidement la date du 29 janvier. C'est celle où les armes à feu sans restriction circulant au Québec devront avoir été enregistrées par leur propriétaire.

Ce dossier est plus délicat que d'autres à la Coalition avenir Québec (CAQ). C'est pour éviter une grogne interne que le chef François Legault avait autorisé au printemps 2016 ses députés à voter librement sur le projet de registre des armes. La ligne de parti avait exceptionnellement été mise de côté. Huit députés de l'Assemblée nationale avaient voté contre le projet de loi du gouvernement Couillard, dont sept caquistes.

Par la voix de la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, le gouvernement s'est montré jusqu'ici réticent à affirmer qu'il fera appliquer la loi dans son intégralité en allant jusqu'à infliger des amendes (de 500 $ pour une première offense) aux récalcitrants qui refuseront d'enregistrer leurs armes de chasse. Une façon de ménager la chèvre et le chou – de tenter de le faire en tout cas.

S'il s'en tient à ce discours jusqu'au 29, Québec mécontentera ceux estimant que cette inscription est non seulement légitime, mais qu'elle est nécessaire.

À moins qu'il ne fasse annuler la loi, celle-ci s'appliquera toutefois. À partir de là, ce sont des chasseurs qui seront mécontents. Et ils le seront d'autant plus que le gouvernement leur aura un peu fait croire qu'il ne se passerait rien après le 29 janvier.

Ce sont les forces de l'ordre et l'appareil administratif qui appliqueront la loi. Pas tout d'un coup, pas le 1er février. Mais au fil du temps.

Et des partisans du registre imputeront au « laxisme » gouvernemental les difficultés qui naîtront du fait qu'un très grand nombre de personnes n'auront pas enregistré leurs armes d'épaule.

Dans cette affaire, le gouvernement pourrait bien en fin de compte n'avoir ménagé ni la chèvre ni le chou. Plus rapidement que dans d'autres dossiers en tout cas.

RAGE AU VOLANT ET POSSESSION D'ARMES

Le maître d'un pitbull tueur de nouveau arrêté

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
La Presse

Le propriétaire du pitbull qui a tué une résidante de Pointe-aux-Trembles, à Montréal, il y a deux ans, vient d'être de nouveau arrêté et devra faire face à des accusations criminelles en lien avec un événement de présumée rage au volant.



Une dame a été tuée par un pitbull dans sa cour arrière, en juin 2016, à Pointe-aux-Trembles. — ARCHIVES LA PRESSE

Franklin Junior Frontal avait déjà un historique judiciaire chargé lorsque son chien Lucifer a mordu à mort Christiane Vadnais dans sa propre cour arrière, en juin 2016. Le décès violent de la femme de 55 ans avait fait l'effet d'un électrochoc et avait poussé Québec à encadrer la possession des pitbulls.

Le dossier de Frontal risque maintenant de s'épaissir.

Le 4 janvier, il a été arrêté pour possession d'un pistolet Taser et d'un coup-de-poing américain, des armes prohibées, ainsi que pour avoir proféré des menaces.

« On a reçu un appel au coin des rues Dickson et Notre-Dame concernant un possible cas de rage au volant », a expliqué Manuel Couture, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). C'est la plainte de la présumée victime qui a mené les policiers jusqu'à la résidence de Frontal, où une perquisition a permis la découverte des armes prohibées. L'homme a été arrêté.

« Un conducteur s'en est pris à mon client, qui est sorti du véhicule agressivement, qui a mentionné des choses qui ont alerté mon client. Les policiers ont mis en état d'arrestation mon client, sans prendre la plainte de la conjointe de mon client, a déploré l'avocate de l'accusé, Me Audrey Amzallag. Ils ont refusé une plainte. »

Frontal n'a pas été accusé au criminel à la suite de la mort de Mme Vadnais, au grand dam de la famille de la victime. « Pour moi, c'est un dossier qui est clos », a fait valoir Me Amzallag.

Au moment du drame, l'homme possédait un casier criminel chargé pour des histoires relativement mineures de violence ou de stupéfiants. En mars 2016, à la suite d'une affaire de voies de fait, il a écopé d'une amende et d'une probation de trois ans. La cour l'a forcé à suivre une thérapie de gestion de la colère.

États-Unis et Chine à la table des négos

Associated Press

PÉKIN, Chine — Les autorités chinoises et américaines ont entamé, lundi, des pourparlers visant à mettre un terme à la guerre des tarifs douaniers entre les deux plus grandes économies de la planète, au moment où Pékin dénonçait la présence d'un navire de guerre américain dans les eaux chinoises.

On ne savait pas si la controverse concernant le navire de guerre risquait de perturber les discussions au ministère chinois du Commerce. Les deux parties ont fourni peu d'informations sur les discussions.

Les deux camps ont témoigné de leur optimisme quant au potentiel de progrès dans le règlement de leur conflit tarifaire face aux ambitions technologiques de Pékin. Pourtant, aucun des deux n'a indiqué que sa position avait changé depuis l'accord conclu le 1er décembre par les présidents Donald Trump et Xi Jinping pour reporter de nouvelles augmentations.

Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Lu Kang, a déclaré, lundi, lors d'un breffage de routine, que des avions militaires et des navires de guerre chinois avaient été envoyés pour identifier le navire américain et l'intimer de quitter la région près des îles controversées de la mer de Chine méridionale.

Il n'y a pas eu de commentaire immédiat de la part des États-Unis au sujet de la plainte de la Chine.

La délégation américaine est dirigée par le représentant américain du commerce, Jeffrey D. Gerrish. La délégation comprend des responsables des départements de l'Agriculture, de l'Énergie, du Commerce, du Trésor et d'État.

Les pourparlers se poursuivent malgré les tensions liées à l'arrestation d'une dirigeante technique chinoise au Canada, en vertu d'accusations américaines liées à d'éventuelles violations des sanctions commerciales contre l'Iran.

M. Trump a imposé des augmentations de droits de douane pouvant atteindre 25 pour cent sur des importations chinoises s'élevant à 250 milliards $ US à la suite de plaintes déposées contre Pékin, qui intimiderait des entreprises pour obtenir leur technologie. La Chine a réagi en infligeant des amendes sur 110 milliards $ US en marchandises américaines, en ralentissant le dédouanement des entreprises américaines et en suspendant la délivrance de licences dans les secteurs de la finance et autres.

Les économistes estiment que le report de 90 jours des hausses tarifaires censées entrer en vigueur le 1er janvier est peut-être trop court pour régler les différends qui minent les relations américano-chinoises.

Mais le ralentissement de la croissance économique dans les deux pays accroît la pression pour parvenir à un règlement.

Cette impasse reflète également l'inquiétude des Américains face à la montée en puissance de la Chine en tant que concurrent potentiel dans les télécommunications et les autres technologies. M. Trump souhaite que Pékin annule ses initiatives visant à créer des leaders chinois dans le domaine de la robotique et de l'intelligence artificielle.



Nos objectifs envers vos futures prothèses dentaires, maximiser :
- votre esthétique (prothèse Naturalisée Ivoire)
- le confort
- la stabilité
- la qualité de mastication
- la durabilité

Chez Ivoire, on vous sert comme personne.

Dany Fillion, d.d.

418 541-7032
CONSULTATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

SANTÉ DENTAIRE IVOIRE
DENTUROLOGISTES
ALMA | CHICOUTIMI
JONQUIÈRE | LA BAIE
ivoire.ca

5365558



PHOTO AFP

FRONTIÈRE AMÉRICANO-MEXICAINE

Trump fera un discours à la nation

Associated Press

WASHINGTON — Le président américain, Donald Trump, livrera un discours à la nation, mardi soir, sur ce qu'il qualifie de « crise » à la frontière américano-mexicaine.

« Je suis ravi de vous informer que je vais m'adresser à la nation sur la crise humanitaire et de sécurité nationale à notre frontière du sud », a-t-il écrit sur Twitter.

M. Trump fera cette annonce alors que le gouvernement américain est paralysé, relativement à son insistance d'obtenir plus de 5 milliards $ US pour construire un mur à la frontière. Les démocrates refusent de lui accorder ce financement. Le président a annoncé que son discours serait présenté à 21 h, mardi.

Donald Trump doit aussi se rendre à la frontière, jeudi, pour plaider sa cause, a annoncé la porte-porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Huckabee Sanders.

Le président « rencontrera ceux qui sont en première ligne de la crise humanitaire et de sécurité nationale », a-t-elle précisé.

Après deux semaines de paralysie gouvernementale, Donald Trump semble être loin de vouloir reculer sur sa demande de financement pour le mur.

La présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a annoncé qu'elle prévoyait, dans les prochains jours, adopter des lois pour rouvrir graduellement des départements, dont celui du Trésor, pour les remboursements d'impôts.



Le président Donald Trump a annoncé, sur Twitter, qu'il allait s'adresser à la nation, mardi soir. — PHOTO AFP

Une fusillade fait sept morts à Playa del Carmen

MEXICO — Une fusillade a fait au moins sept morts dans un bar de Playa del Carmen, au Mexique. La police locale rapporte que la violence a éclaté au bar Las Virginias, dans un secteur pauvre relativement éloigné des zones touristiques. Un homme a aussi été blessé. Les assaillants courent toujours. **ASSOCIATED PRESS**

EN BREF

Coup d'État raté au Gabon

LIBREVILLE, Gabon — Le gouvernement du Gabon a écrasé lundi une tentative de coup d'État et a arrêté les auteurs, a annoncé un porte-parole gouvernemental à Radio France Internationale. Les responsables ont repris le contrôle du diffuseur national et d'une grande artère de la capitale, Libreville. Il s'agissait des seuls secteurs contrôlés par des officiers de l'armée. Tôt lundi, un militaire prétendant être le lieutenant Obiang Ondo Kelly, le commandant de la Garde républicaine, avait lu en ondes un communiqué annonçant que l'armée avait pris le contrôle de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Il était accompagné de deux autres soldats armés et en tenue de combat. M. Mapangou a assuré que ces militaires ont été arrêtés et que le président Ali Bongo, au pouvoir depuis 2009, demeure en contrôle. Un couvre-feu a été imposé à Libreville; l'accès à Internet interrompu. Des véhicules militaires et des blindés patrouillent dans les rues de la ville. **ASSOCIATED PRESS**

GROUPE Sutton NOUVELLE DEMEURE AGENCE IMMOBILIÈRE

Julien TREMBLAY 418 820-3665

LABRECQUE 2200, rue Principale MLS : 21437198

SAINT-HONORÉ 4000, chemin du Cap MLS : 28153261

Diane GAGNON 418 820-5160

Alain BILODEAU 418 695-6334

Sonia FORTIN 418 812-2430

Marie-Josée GRENON 418 812-9660

Hélène GAGNON 418 540-3459

222 000 $ 4 CH. DISPONIBLE RAPIDEMENT GRAND TERRAIN 124 000 PI CA SHIPSHAW 3550, Mathias MLS : 19454942

129 900 $ LIBRE RAPIDEMENT 2 CH. AU R.D.C. SAINT-AMBROISE 257, rue Fortin MLS : 15579228

Marlène TREMBLAY 418 540-4272

Samuel DESBIENS 418 820-9145

PRÈS PARC • BRIQUE • FOYER • RÉNOVÉE CUISINE ET SDB JONQUIÈRE 2541, Rue Potvin MLS : 23506573

Robert BOIVIN 418 690-7587

399 000 $ UN BIJOU DE 1 MILLION ET PLUS SAINTE-JEANNE-D'ARC 462, rue Principale MLS : 22792415

Rodrigue COMEAU 418 540-2442

À toute ma clientèle actuelle et future, Bonne et heureuse année avec santé !

POUR ACHETER OU VENDRE CONTACTEZ-NOUS!

CHICOUTIMI 345, Des Saguenéens | 418 543-7587
JONQUIÈRE 2395, St-Dominique | 418 542-7587
www.sutton.com

5367070

Les bouteilles d'eau en plastique bannies à Bécancour

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — La municipalité de Bécancour ira de l'avant, au cours de la prochaine année, afin que disparaissent les bouteilles d'eau en plastique lors des événements qui se déroulent sur son territoire.

Cette volonté découle d'une discussion entre certains représentants municipaux lors de la dernière remise des prix relatifs à la qualité de l'eau potable à certaines municipalités, dont Bécancour, par l'organisation Réseau Environnement. Par ailleurs, la localité a reçu la certification cinq étoiles, et ce, au cours des cinq dernières années.

« On a de l'eau d'excellente qualité et nous donnions 500, 600 ou 700 bouteilles d'eau lors des événements comme le Marathon des couleurs et la Tournée cycliste des clochers », lance le maire Jean-Guy Beaudoin, avant de reconnaître que cette initiative ne constitue qu'une infime partie de la solution concernant l'accumulation de bouteilles de plastique à l'échelle planétaire.

« Si c'est 500 bouteilles de moins, ça sera ça de pris », poursuit-il.

Afin d'être tout de même en mesure de desservir adéquatement en eau les participants des différents événements qui animeront la ville au cours des prochains mois, le maire Dubois ainsi que les responsables de l'environnement étudient les options qui s'offrent à eux. Il est, entre autres, question que des distributeurs qui étaient jadis utilisés lors du défunt Festival des montgolfières soient de nouveau mis à contribution.

Le maire se souvient d'ailleurs que la qualité de l'eau potable de Bécancour faisait des envieux à l'époque.

« On avait même produit des bouteilles d'eau dans les années 1990 et elle s'appelait la Bécanquoise. Elle était égale ou supérieure à celle qu'on va chercher dans les sources », raconte fièrement le maire.

DES MESURES AILLEURS

Bécancour n'est pas la seule ville à poser des gestes concrets allant en ce sens. D'autres mesures du genre sont déjà en place ailleurs dans la région, notamment à Trois-Rivières, à Nicolet et à Shawinigan.



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Vaste consultation sur les frais scolaires

MARIE-ÈVE MORASSE
La Presse

Le prix des gommes à effacer et des crayons doit-il être le même pour tous les élèves du Québec ? L'inscription à des programmes particuliers doit-elle être payante ? Devrait-on fournir les mouchoirs en classe ? Au cours des prochaines semaines, les Québécois sont appelés à donner leur avis sur les frais qui doivent être supportés par les parents pour envoyer leurs enfants à l'école publique.

Avant Noël, le ministère de l'Éducation a organisé des rencontres avec plusieurs acteurs du milieu scolaire pour discuter des frais facturés aux parents par les écoles et il invite maintenant la population à « alimenter la réflexion ministérielle ». Il s'agit de « dégager un consensus social sur la question », peut-on lire en introduction de la consultation Web.

Le questionnaire sonde notamment les participants sur les sorties scolaires, les outils technologiques « généralement coûteux », comme les tablettes et les ordinateurs portables, les objets spécialisés – des instruments de musique ou des calculatrices scientifiques, par exemple –, la surveillance à l'heure du dîner et les cours d'été pour les élèves ayant connu des échecs.

Les répondants doivent choisir quels « principes » devraient s'appliquer pour chacune des catégories de frais, puis sont invités dans la deuxième partie du sondage à formuler des recommandations plus précises au ministre.

Au terme de cette consultation de trois semaines, Québec entend rapidement déposer un projet de loi pour que des balises concernant les frais assumés par les parents soient claires pour la prochaine rentrée scolaire.

« QUELQUES SEMAINES » AVANT D'AGIR

Le temps presse, dit la présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Bien avant que les élèves n'entrent en classe en septembre 2019, des décisions auront été prises dans les écoles.

« Il reste quelques semaines. Les factures pour septembre 2019 vont être approuvées en avril, mai et juin dans les conseils d'établissement. Le temps est très limité », prévient Corinne Payne.

La fédération qu'elle représente a participé en décembre à une des rencontres de consultation organisées par le ministère de l'Éducation. Le message envoyé au ministre a été précis. « Il faut faire des changements dans la Loi [sur l'instruction publique], elle n'est pas assez claire et laisse trop d'interprétations floues », dit Corinne Payne.

Le précédent ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, avait déposé en juin 2018 une directive ministérielle visant à baliser le principe de gratuité scolaire. Ça n'a rien réglé, dit la présidente de la FCPQ.

« Au lieu d'en faire une lecture commune, chaque commission scolaire a pris cette directive et en a fait sa propre interprétation », déplore Corinne Payne.

« On veut juste éviter les disparités énormes qu'on trouve dans la province. À un endroit, ça coûte 1600 $ pour le transport scolaire et ailleurs, c'est gratuit. Il y a quelque chose qui ne va pas », dit Mme Payne. Elle a bon espoir que le projet de loi du gouvernement caquiste sera plus limpide.

DES IMPRÉCISIONS QUI ONT COÛTÉ CHER

Le flou entourant le concept de gratuité scolaire a coûté cher aux commissions scolaires québécoises. En 2016, la quasi-totalité d'entre elles a été visée par un recours collectif intenté par une mère de Saguenay au nom des parents québécois.

Elle arguait que des fournitures scolaires qui ont été facturées auraient dû être gratuites en vertu de la Loi sur l'instruction publique.

Ce recours collectif s'est soldé par une entente à l'amiable conclue en mai dernier. Les commissions scolaires se sont engagées à rembourser 153 millions de dollars aux parents, et les chèques devraient commencer à leur parvenir dans les prochains mois.

Si le ministre de l'Éducation n'agit pas rapidement, une autre action collective pourrait bien voir le jour, avertit la présidente de la FCPQ.

« L'interprétation à géométrie variable doit cesser. La pire chose qui peut arriver et qu'il faut éviter, c'est qu'un autre recours collectif soit déposé l'an prochain », dit Corinne Payne.



Yvon Gaudet fait l'objet d'une enquête par la police de la République dominicaine à la suite d'un signalement relié à de présumés gestes à caractère sexuel sur une fillette de 7 ans. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Un ex-journaliste arrêté pour des gestes pédophiles

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

MATANE — Un journaliste à la retraite, qui a été à l'emploi de la station de Radio-Canada Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine à Matane, a été arrêté et détenu pendant trois jours en République dominicaine. Selon la police locale, Yvon Gaudet, 69 ans, aurait tenté d'avoir des relations sexuelles avec une fillette de 7 ans.

Aucune accusation n'a été portée contre le Québécois qui, depuis quelques années, réside plusieurs mois par année en République dominicaine. Même s'il a été libéré, il lui est interdit de quitter le pays tant et aussi longtemps que l'enquête ne sera pas terminée.

La police nationale de la République dominicaine confirme que des agents qui étaient en service dans la station balnéaire de Sosua, dans la province de Puerto Plata, ont arrêté un ressortissant canadien répondant au nom d'Yvon Joseph Ghislain Gaudet, après qu'il aurait tenté d'avoir des relations sexuelles avec une fille de 7 ans. Le père de l'enfant, qui aurait accordé son consentement, a également été arrêté environ une heure après, pour être lui aussi détenu. « L'arrestation de l'étranger a eu lieu dans un hôtel […] de Sosua, où il a tenté de commettre le crime sexuel, tandis que le père de la fillette a été arrêté dans un autre hôtel du même lieu, peut-on lire dans un communiqué émis par la direction des communications stratégiques de la police. Le rapport préliminaire des faits indique que le père de la mineure l'avait emmenée dans la chambre du Canadien afin qu'il entretienne des relations intimes avec sa fille. » Selon certains médias locaux, le père aurait accepté de livrer sa fille en échange d'un montant indéterminé.

Les deux hommes ont été libérés le 1er janvier, après trois jours de détention. Aucune accusation n'a été portée contre Gaudet ni contre le père de la fillette puisque, selon les autorités, la famille a refusé de porter plainte. La police a saisi le passeport, le permis de conduire, le téléphone portable et l'ordinateur du Québécois. Quant à la présumée victime, elle aurait été emmenée dans un endroit sécuritaire.

Dans un communiqué, Affaires mondiales Canada a déclaré être « au courant d'un citoyen canadien sous enquête en République dominicaine ». « En raison des dispositions de la loi sur la protection des renseignements personnels, aucune autre information ne peut être divulguée. »

Joint par messagerie électronique, Yvon Gaudet a refusé de commenter.

En revanche, une source qui tient à préserver son anonymat a raconté au *Soleil* que Gaudet s'était lié d'amitié avec un homme dont la femme avait été assassinée. Il aurait éprouvé de la pitié pour l'homme et sa fille, qui vivraient dans une grande pauvreté.

Le jour de l'arrestation, notre source raconte que comme il y avait une piscine dans l'immeuble où vit Gaudet, l'enfant est revenue seule pour se baigner et est montée dans la chambre de l'homme parce qu'elle avait froid. Elle se serait installée à plat ventre sur son lit afin de jouer avec son téléphone. Croyant qu'il s'agissait d'une agression, un voisin a alors appelé la police. Le suspect n'aurait pas été menotté par les agents et aurait accepté de les suivre au poste de police. Il a ensuite été incarcéré à la prison de Sosua, puis à celle de Puerto Plata.

Unité 9 : *peut-on tout pardonner ?*



RICHARD THERRIEN
rtherrien@lesoleil.com

CHRONIQUE

Plus que 12 épisodes avant que Lietteville nous ferme ses portes. D'ici là, l'auteure Danielle Trottier compte régler plusieurs dossiers, mais pas à la sauvette. Les trois premiers épisodes d'*Unité 9*, montrés aux journalistes, annoncent une quête vers la paix pour plusieurs personnages. Et pour y parvenir, ils devront chercher dans des zones grises et ô combien délicates !

Jeanne, qui nous a révélé Ève Landry au tout début de la série, sera certainement au centre de l'histoire pour ce dernier bloc d'épisodes. La belle amitié qu'elle entretient avec Eyota (Natasha Kanapé Fontaine), née au maximum, se poursuivra cet hiver. Par contre, ce lien qu'elle entretient depuis toujours avec Marie (Guylaine Tremblay) sera mis à rude épreuve. Jusqu'ici, personne d'entre nous n'aurions compris que Jeanne accepte d'adresser la parole à son agresseur, qui souhaite aujourd'hui obtenir la garde de la petite Victoire, née d'un viol. Vous verrez dès l'épisode de mardi que la réalité est plus complexe ; de nouveaux éléments risquent de changer (un peu) votre opinion sur le violeur, Patrick Sirois (Maxime Dumontier).

Cette ambiguïté, qui a souvent suscité chez nous une empathie qu'on croyait improbable, a été l'une des grandes forces d'*Unité 9* à travers les années : qu'on pousse le public à n'accorder ne serait-ce qu'une minute d'attention à des femmes qui ont commis des actes aussi horribles révélait du défi. C'est toute la profondeur et la subtilité de l'écriture de Danielle Trottier, qui nous ont gardés aussi longtemps devant notre écran le mardi à 20 h. Pour l'auteure, c'est mission accomplie.

Prenez le personnage de Macha Vallières (Hélène Florent), qui a abusé d'enfants. L'image de son père, qu'elle a toujours idéalisée, en prendra un coup. Là aussi, sans jamais excuser l'acte, certains éléments expliqueront en partie le comportement de la détenue, encore appuyée par son ex-mari (Gabriel Sabourin), ce qui n'est pas banal. Mais qu'arrivera-t-il de notre Marie adorée ? On peut supposer qu'elle fera enfin d'ici la fin de la saison son fameux aveu à Lucie, réclamé par le public, mais dans les faits, beaucoup plus ardu qu'une simple révélation.

J'adore Kathleen Fortin, qui apporte tout un relief au personnage de Manon « Boule de quille » Granger, que vous verrez beaucoup dans les prochains épisodes. Une stupéfiante transformation pour cette actrice, qui nous a éblouis en chanson à *En direct de l'univers – Spéciale du jour de l'An*. Il se crée entre Manon et le nouvel aumônier (René Richard Cyr) une relation des plus étranges ; elle lui confie tout dans les moindres détails, y compris les abus sexuels dont elle a été victime. Ronald semble presque y prendre plaisir, ce qui ajoute à toute l'étrangeté du personnage. « Dans le fond, Ronald, c'est comme une femme de ménage ; il veut juste nous aider à nous laver l'intérieur », dira Manon, dont on verra le frère dans des circonstances particulières.

Vous assisterez à plusieurs moments très émouvants dans les épisodes à venir. Dont une rencontre impliquant Manon, qui pourrait lui ouvrir de nouveaux horizons, et une scène où Jeanne fera la paix avec un des épisodes les plus durs de son passé. On a beaucoup pleuré sur le plateau en tournant les dernières scènes ; nous verserons sans doute quelques larmes quand nous les verrons au printemps.

« Ça va faire peur au monde. » C'est une phrase qu'entendait le directeur des dramatiques André Béraud, quand il a donné le feu vert au projet d'*Unité 9*, d'abord refusé par TVA. L'univers d'une prison pour femmes faisait craindre une série glauque, trop sombre pour plaire au public. Le diffuseur a tenu son bout et le public s'est aussitôt pris d'affection pour ces criminelles. Le réalisateur Jean-Philippe Duval, qui venait du cinéma, aura tenu les sept saisons de la série, appuyé à quelques reprises par d'autres réalisateurs.

Déjà, la direction d'ICI Radio-Canada Télé sait ce qui devrait occuper la case du mardi à 20 h cet automne. Le diffuseur développe un nouveau projet avec l'auteure Danielle Trottier et les producteurs Fabienne Larouche et Michel Trudeau, dont ils taisent pour l'instant la nature.

PRÈS DE 1,5 MILLION POUR *LA FUREUR*

Jamais une émission ne dépasse le million le samedi soir à la télé généraliste. Mais c'était spécial cette semaine, alors qu'ICI Radio-Canada Télé ramenait *La fureur* pour un soir seulement. L'opération a été un succès, ralliant 1 486 000 téléspectateurs, en direct devant leur écran, pour une part de marché de 46 %. Voilà qui donnera de l'espoir aux fans qui souhaitent le retour de l'émission. Pour ma part, je pense qu'un retour annuel serait le meilleur choix. Chaque semaine, ce serait peut-être un peu ambitieux. Le diffuseur n'a pas ailleurs pris aucune décision à ce sujet. À TVA Sports, le match opposant le Canadien aux Predators a été vu par 460 000 amateurs.

La surprise *Bohemian Rhapsody*

Bohemian Rhapsody, qui retrace la vie du chanteur du groupe Queen, Freddie Mercury, a remporté, dimanche soir, le très convoité Golden Globe du meilleur film dramatique, ravissant la vedette à l'un des favoris, *Une étoile est née*. Voici l'ensemble des gagnants.



PHOTO AFP

Spacey plaide non coupable

Associated Press

NANTUCKET, Mass. — Les avocats de Kevin Spacey ont plaidé non coupable en son nom devant un tribunal du Massachusetts, lundi, où il a été accusé d'avoir fait des attouchements non désirés à un garçon de 18 ans, en 2016.

L'acteur déshonoré a été formellement accusé d'attentat à la pudeur et de voies de fait lors d'une audience tenue devant le tribunal de district de Nantucket, aux États-Unis. Le juge a fixé une autre audience pour le 4 mars. Kevin Spacey n'est pas obligé d'y assister en personne, a indiqué le juge, qui lui a toutefois demandé d'être disponible par téléphone.

Il a reçu l'ordre de ne pas s'approcher de son accusateur et de sa famille.

Le juge a acquiescé à une demande des avocats de Kevin Spacey de conserver les données de la victime sur son téléphone portable pour les six mois ayant suivi l'agression présumée. L'avocat Alan Jackson a déclaré qu'il y avait des données « probablement disculpatoires » pour l'acteur.

Kevin Spacey et ses avocats ont refusé de commenter alors qu'ils quittaient le palais de justice au milieu d'une foule de journalistes.

L'audience survient plus d'un an après qu'une ancienne lectrice de nouvelles de Boston eut accusé l'ex-vedette de la série *House of Cards* d'avoir agressé sexuellement son fils, alors âgé de 18 ans, dans un bar bondé où le jeune homme travaillait.

Me Jackson a cherché à trouver des incohérences dans le dossier, soulignant que le jeune homme n'avait pas immédiatement signalé les allégations. En cas de condamnation, Kevin Spacey risque jusqu'à cinq ans de prison.

Des camions de médias s'étaient placés dans la rue avant l'aube, et des résidants passaient lentement en voiture pour prendre des photos de journalistes qui attendaient dans le froid.

Lorsque les portes se sont ouvertes, plus d'une vingtaine de journalistes ont rempli la salle d'audience avant l'heure prévue de la comparution de Kevin Spacey.

Il s'agit de la première poursuite criminelle intentée contre Kevin Spacey, 59 ans, depuis que d'autres allégations d'inconduites sexuelles à son sujet ont fait surface en 2017.

Un juge a refusé la demande de l'acteur, qui souhaitait éviter de comparaître en personne, lundi. L'acteur avait affirmé que sa présence « amplifierait la publicité négative déjà générée » par l'affaire.

Résultats de la 76e cérémonie des Golden Globes

CINÉMA

MEILLEUR FILM - DRAME

Black Panther
BlacKkKlansman
Bohemian Rhapsody
If Beale Street Could Talk
A Star Is Born

MEILLEUR FILM - MUSICAL OU COMÉDIE

Crazy Rich Asians
The Favorite
Green Book
Mary Poppins Returns
Vice

MEILLEUR FILM - ANIMATION

Incredibles 2
Isle of Dogs
Mirai
Ralph Brekas The Internet
Spider-Man: Into the Spider-Verse

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UNE ACTRICE DANS UN FILM DRAMATIQUE

Glenn Close, *The Wife*
Lady Gaga, *A Star Is Born*
Nicole Kidman, *Destroyer*
Melissa McCarthy, *Can You Ever Forgive Me?*
Rosamund Pike, *A Private War*

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UN ACTEUR DANS UN FILM DRAMATIQUE

Bradley Cooper, *A Star Is Born*
Willem Dafoe, *At Eternity's Gate*
Lucas Hedges, *Boy Erased*
Rami Malek, *Bohemian Rhapsody*
John David Washington, *BlacKkKlansman*

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UNE ACTRICE DANS UN FILM MUSICAL OU COMÉDIE

Emily Blunt, *Mary Poppins Returns*
Olivia Colman, *The Favourite*
Elsie Fisher, *Eighth Grade*
Charlize Theron, *Tully*
Constance Wu, *Crazy Rich Asians*

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UN ACTEUR DANS UN FILM MUSICAL OU COMÉDIE

Christian Bale, *Vice*
Lin-Manuel Miranda, *Mary Poppins Returns*
Viggo Mortensen, *Green Book*
Robert Redford, *The Old Man & The Gun*
John C. Reilly, *Stan & Ollie*

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UNE ACTRICE DANS UN RÔLE DE SOUTIEN DANS UN LONG MÉTRAGE

Amy Adams, *Vice*
Claire Foy, *First Man*
Regina King, *If Beale Street Could Talk*
Emma Stone. *The Favourite*
Rachel Weisz, *The Favourite*

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UN ACTEUR DANS UN RÔLE DE SOUTIEN DANS UN LONG MÉTRAGE

Mahershala Ali, *Green Book*
Timothee Chalamet, *Beautiful Boy*
Richard E. Grant, *Can You Ever Forgive Me?*
Sam Rockwell, *Vice*
Adam Driver, *BlacKkKlansman*

MEILLEUR RÉALISATEUR DE LONG MÉTRAGE

Bradley Cooper, *A Star Is Born*
Alfonso Cuaron, *Roma*
Peter Farrelly, *Green Book*
Spike Lee, *BlacKkKlansman*
Adam McKay, *Vice*

MEILLEUR SCÉNARIO POUR UN LONG MÉTRAGE

Roma
The Favourite
If Beale Street Could Talk
Vice
Green Book

MEILLEURE TRAME SONORE POUR UN LONG MÉTRAGE

A Quiet Place
Isle Of Dogs
Black Panther
First Man
Mary Poppins Returns

MEILLEURE CHANSON ORIGINALE POUR UN LONG MÉTRAGE

All The Stars, Black Panther
Girl in the Movies, Dumplin'
Requiem For A Private War, A Private War
Revelation, Boy Erased
Shallow, A Star Is Born

TÉLÉVISION

MEILLEURE SÉRIE DRAMATIQUE

The Americans
Bodyguard
Homecoming
Killing Eve
Pose

MEILLEURE SÉRIE HUMORISTIQUE OU MUSICALE

Barry
The Good Place
Kidding
The Kominsky Method
The Marvelous Mrs. Maisel

MEILLEURE MINISÉRIE OU MEILLEUR TÉLÉFILM

The Alienist
The Assassination of Gianni Versace
Escape at Dannemora
Sharp Objects
A Very English Scandal

MEILLEURE ACTRICE DANS UNE MINISÉRIE OU UN TÉLÉFILM

Amy Adams
Patricia Arquette, *Escape at Dannemora*
Connie Britton
Laura Dern
Regina King

MEILLEUR ACTEUR DANS UNE MINISÉRIE OU UN TÉLÉFILM

Antonio Banderas
Daniel Bruel
Darren Criss, *The Assassination of Gianni Versac*
Benedict Cumberbatch
Hugh Grant

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UNE ACTRICE DANS UNE SÉRIE DRAMATIQUE

Caitriona Balfe
Elisabeth Moss
Sandra Oh, *Killing Eve*
Julia Roberts
Keri Russell

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UN ACTEUR DANS UNE SÉRIE DRAMATIQUE

Jason Bateman
Stephan James
Richard Madden, *Bodyguard*
Billy Porter
Matthew Rhys

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UNE ACTRICE DANS UNE SÉRIE HUMORISTIQUE OU MUSICALE

Kristen Bell
Candice Bergen
Alison Brie
Rachel Brosnahan, *The Marvelous Mrs. Maisel*
Debra Messing

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UN ACTEUR DANS UNE SÉRIE HUMORISTIQUE OU MUSICALE

Sacha Baron Cohen
Jim Carrey
Michael Douglas, *The Kominsky Method*
Donald Glover
Bill Hader

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UNE ACTRICE DE SOUTIEN DANS UNE MINISÉRIE OU UN TÉLÉFILM

Alex Bornstein
Patricia Clarkson, *Sharp Objects*
Penelope Cruz
Thandie Newton
Yvonne Strahovski

MEILLEURE PERFORMANCE PAR UN ACTEUR DE SOUTIEN DANS UNE MINISÉRIE OU UN TÉLÉFILM

Alan Arkin
Kieran Culkin
Edgar Ramirez
Ben Whishaw, *A Very English scandal*
Henry Winkler

affaires

OR
1288,75
$US/ONCE
3,79

PÉTROLE
57,67
BARIL US$
0,26

ALUMINIUM
0,852
$US/LIVRE
2,93 %

EURO
0,6551
€EURO
0,0006

LE DOLLAR
75,11
¢US
0,54

facebook/ LeQuotidien LeProgrès

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	868.55 $	4.11 $	142875662
S&P/TSX 300	14504.13 $	77.51 $	252158932
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	23531.35 $	98.19 $	0
NASDAQ (QQQ)	158.09 $	1.86 $	27496641
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CLEARSTREAM ENERGY	CSM	0.08 $	0.00 $	16235657
CRESCENT POINT	CPG	4.41 $	0.03 $	11898819
BARRICK GOLD	ABX	17.19 $	-0.36 $	11534365
ENBRIDGE INC	ENB	44.58 $	0.86 $	9646183
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.21 $	-0.01 $	6908515
ENCANA CORP.	ECA	8.33 $	0.00 $	6768641
AURORA CANNABIS	ACB	6.99 $	-0.03 $	6766773
BAYTEX ENERGY	BTE	2.56 $	0.03 $	6761882
TORONTO-DOMINION	TD	67.69 $	-0.29 $	5907030
APHRIA INC	APHA	8.54 $	0.47 $	5674538

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	880.71 $	38.04 $	58017
CANADIAN TIRE	CTC	227.99 $	7.99 $	328
SHOPIFY INC	SHOP	191.91 $	6.93 $	280448
RESTAURANT BRANDS	QSP.UN	73.83 $	4.42 $	212
MACKENZIE US LARGE	QAH	89.22 $	3.54 $	586
CANADIAN PACIFIC	CP	245.10 $	2.85 $	448428

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	579.95 $	-15.85 $	144667
MAXAR TECHNOLOGIES	MAXR	10.62 $	-5.14 $	2078426
E-L FINANCIAL	ELF	753.00 $	-3.95 $	885
FRANCO-NEVADA	FNV	91.08 $	-1.64 $	659100
KIRKLAND LAKE GOLD	KL	33.13 $	-1.62 $	874391
AGNICO EAGLE MINES	AEM	52.96 $	-1.27 $	943953

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	8.73 $	0.50 $	75286984
SPDR S&P 500 ETF	SPY	254.29 $	1.90 $	48619705
iShares Tr -	EEM	39.79 $	0.10 $	31131818
Bank of America	BAC	25.55 $	-0.02 $	19702311
iShares Tr -	HYG	83.17 $	0.78 $	18044465
AT&T Inc	T	30.91 $	0.58 $	16807715
Encana Corp	ECA	6.28 $	0.05 $	16003920
PG&E Corp (Holding	PCG	18.94 $	-5.45 $	15968029
The Fin Select	XLF	24.30 $	0.06 $	15359590
iShares Tr -	IWM	139.63 $	2.42 $	15344197

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	295085.50 $	2165.50 $	97
NVR Inc.	NVR	2473.69 $	67.69 $	16210
Biglari Holdings	BH.A	659.49 $	58.50 $	93
Chipotle Mexican	CMG	485.06 $	30.02 $	377322
Luxoft Holding,	LXFT	57.68 $	25.95 $	6746795
Texas Pacific Land	TPL	617.20 $	23.35 $	17847

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Graham Holdings	GHC	650.53 $	-22.32 $	11420
AutoZone, Inc.	AZO	821.80 $	-13.42 $	176998
NewMarket Corp	NEU	403.95 $	-7.74 $	17689
Alleghany Corp.	Y	614.89 $	-7.49 $	42666
Direxion Shares	LABD	30.06 $	-6.56 $	1760219
Medifast Inc	MED	125.34 $	-5.77 $	145795

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	20.57 $	1.57 $	51520631
Apple Inc	AAPL	147.93 $	-0.33 $	29331549
Invesco QQQ Trust	QQQ	158.09 $	1.86 $	27496656
Axsome	AXSM	6.87 $	4.24 $	26782813
Micron Technology	MU	34.00 $	1.30 $	25776786
Roku Inc	ROKU	42.18 $	8.45 $	21500774
Sirius XM Holdings	SIRI	6.22 $	0.05 $	20805544
Microsoft Corp	MSFT	102.06 $	0.13 $	20322696
Comcast Corp	CMCSA	35.43 $	-0.38 $	17981894
ProShares Tr -	SQQQ	15.25 $	-0.50 $	17216485

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Loxo Oncology, Inc	LOXO	232.65 $	92.78 $	5585932
Amazon.com Inc	AMZN	1629.51 $	54.12 $	4275026
Sage Therapeutics	SAGE	139.13 $	41.62 $	2186803
Netflix Inc	NFLX	315.34 $	17.77 $	10071739
Tesla Inc	TSLA	334.96 $	17.27 $	4437464
Ulta Beauty Inc	ULTA	271.00 $	15.97 $	807356

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	1711.82 $	-5.73 $	212602
Sarepta	SRPT	110.02 $	-5.41 $	2484814
La Jolla	LJPC	5.24 $	-5.28 $	4159346
AxoGen Inc	AXGN	16.37 $	-4.94 $	2688574
Natural Health	NHTC	14.88 $	-4.89 $	492340
Nuvasive Inc	NUVA	45.45 $	-4.60 $	1016287

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	8.61 $	8.22 $	8.33 $	0.00 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.75 $	17.15 $	17.19 $	-0.36 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	69.23 $	67.24 $	69.09 $	1.67 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.37 $	2.23 $	2.25 $	-0.03 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.27 $	2.19 $	2.21 $	-0.01 $
BCE Inc.	BCE	53.74 $	53.05 $	53.70 $	0.29 $
Bank of Montreal	BMO	90.41 $	88.92 $	89.93 $	-0.22 $
Bank of Nova Scotia	BNS	68.95 $	68.29 $	68.76 $	0.20 $
CAE Inc	CAE	25.61 $	24.99 $	25.56 $	0.45 $
Cascades Inc.	CAS	10.20 $	9.53 $	10.00 $	-0.32 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	67.23 $	66.37 $	67.08 $	0.66 $
Canfor	CFP	16.47 $	16.05 $	16.10 $	-0.25 $
CIBC	CM	103.70 $	102.68 $	103.52 $	0.54 $
Canadian Natural Res.	CNQ	34.77 $	33.97 $	34.47 $	-0.17 $
CN Railway Company	CNR	103.19 $	100.34 $	103.00 $	2.23 $
Canadian Pacific Railway	CP	246.95 $	239.65 $	245.10 $	2.85 $
Canadian Tire	CTC	227.99 $	227.99 $	227.99 $	7.99 $
Canadian Western Bank	CWB	27.83 $	27.28 $	27.60 $	0.16 $
Domtar	UFS	48.81 $	48.04 $	48.05 $	-0.45 $
Emera	EMA	43.34 $	42.82 $	43.30 $	0.36 $
Enerplus	ERF	11.83 $	11.23 $	11.52 $	0.08 $
CGI Group Inc.	GIB.A	82.15 $	80.50 $	81.89 $	0.58 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	19.75 $	18.92 $	19.63 $	0.20 $
Great-West Lifeco	GWO	28.26 $	27.71 $	27.94 $	-0.10 $
Industrial Alliance	IAG	45.60 $	44.39 $	45.36 $	0.88 $
Societe financiere IGM	IGM	31.56 $	30.97 $	31.49 $	0.36 $
Imperial Oil	IMO	34.94 $	34.21 $	34.83 $	-0.20 $
Quebecor Inc	QBR.B	29.86 $	28.61 $	29.62 $	0.69 $
Loblaws Cos.	L	61.60 $	60.47 $	61.37 $	0.57 $
Laurentian Bank	LB	42.25 $	39.76 $	42.01 $	2.48 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	27.80 $	27.25 $	27.67 $	0.31 $
Magna International	MG	61.99 $	60.10 $	61.80 $	0.83 $
Metro Inc.	MRU	47.47 $	46.04 $	47.39 $	1.01 $
National Bank	NA	57.59 $	56.41 $	57.31 $	0.77 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	2.75 $	2.63 $	2.69 $	0.02 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	25.04 $	24.56 $	24.79 $	-0.18 $
Power Financial	PWF	25.88 $	25.46 $	25.70 $	0.01 $
Quebecor Inc.	QBR.B	29.86 $	28.61 $	29.62 $	0.69 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	70.51 $	69.48 $	70.34 $	0.34 $
Royal Bank	RY	94.50 $	93.13 $	93.91 $	-0.23 $
Saputo Inc.	SAP	39.37 $	38.51 $	39.32 $	0.26 $
Shaw Communications	SJR.B	25.65 $	25.29 $	25.61 $	0.05 $
Sun Life financial	SLF	45.29 $	44.74 $	45.15 $	0.02 $
SNC-Lavalin	SNC	46.76 $	45.81 $	46.57 $	0.01 $
Superior Propane Corp	SPB	10.06 $	9.80 $	10.03 $	0.05 $
Suncor Energy Inc.	SU	39.84 $	38.64 $	39.52 $	0.24 $
Telus Corporation	T	44.89 $	44.51 $	44.83 $	0.12 $
Transalta Corporation	TA	5.97 $	5.78 $	5.85 $	-0.07 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	68.59 $	67.45 $	67.69 $	-0.29 $
Transcanada Pipe	TRP	52.15 $	51.23 $	52.03 $	0.49 $
Torstar Corp.	TS.B	0.76 $	0.73 $	0.74 $	-0.02 $
Weston George Ltd	WN	91.06 $	89.10 $	90.88 $	0.67 $



David Tremblay, originaire de La Baie, a reçu le titre de personnalité RP de l'année. — PHOTO COURTOISIE

RELATIONS PUBLIQUES

Un Baieriverain honoré

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

David Tremblay a remporté le Prix de la personnalité RP de l'année, remis par le cabinet NATA PR, pour son impact positif sur le marché canadien des communications et des relations publiques. Le Baieriverain d'origine figure également dans le top-40 des personnalités de moins de 40 ans oeuvrant dans ce domaine au Canada.

« Je suis très heureux d'être reconnu comme l'un du *top-40 under 40* (top-40 des travailleurs âgés de moins de 40 ans) dans l'industrie. C'est un honneur de faire partie de la famille RP canadienne! Cela confirme définitivement que j'ai fait le bon choix de carrière », a affirmé David Tremblay, vice-président et directeur du bureau de Toronto de NATA, un cabinet de relations publiques spécialisé en représentation du luxe, de l'art de vivre, du tourisme, de la beauté, de la mode et de l'agroalimentaire.

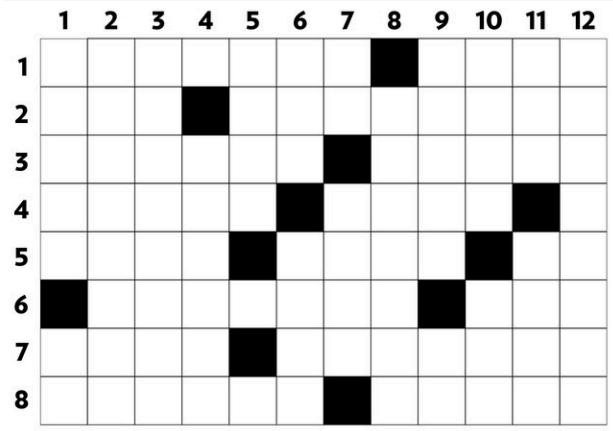
La nomination du jeune homme de 29 ans a été annoncée à Toronto.

Les prix RP célèbrent les professionnels des relations publiques au Canada, ainsi que leurs réalisations et leur dévouement à leur métier. Les lauréats sont choisis en fonction de leur engagement à offrir la meilleure qualité de service possible.

Un système de pointage a permis de choisir les lauréats.

Les réalisations professionnelles, le bénévolat et les témoignages d'un gestionnaire ou d'un client, ainsi que ceux d'un membre de l'organisation *PR In Canada*, une publication consacrée au secteur des relations publiques, étaient pris en compte.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Attirer de façon puissante, irrésistible – Plante annuelle cultivée pour sa graine.
2 Plus on l'est, moins on a de cheveux – Qui ont ce qu'il faut pour travailler.
3 Promenade – Terrain aménagé pour jouer au tennis.
4 Petit fruit à noyau dont on tire de l'huile – Se dit des yeux qui sont entre le bleu et le vert.
5 Se sert d'une arme à feu – Moment du jour où la première lueur blanchit l'horizon – Interjection qui exprime le rire.
6 Petite poisson au ventre argenté que l'on met en conserve – Mot qui sert à accepter.
7 Le goût, le toucher, l'odorat, la vue et l'ouïe – Prendre des petites gorgées.
8 Elle porte le sang du coeur aux organes – Pas beaucoup.

VERTICALEMENT

1 Ongle développé entourant le bout de la patte du cheval – À lui.
2 Rendre au même niveau, aplanir.
3 Qui manifeste un grand enthousiasme, une grande excitation.
4 Pluie subite et abondante, de courte durée.
5 Sa teinture est un désinfectant.
6 Elle est souvent bordée d'immeubles – Qui se fait sans peine.
7 Extraterrestre qui a fait du cinéma – Qui a reçu une sanction.
8 Bloc de glace de très grande taille flottant à la surface de la mer.
9 Ensemble des espèces végétales qui croissent dans une région déterminée – C'est une conjonction qui indique un choix.
10 Désignés par une élection – Enlève un objet.
11 Le pêcheur a souvent besoin de lui – Pousser des cris de dérision contre quelqu'un.
12 Embouchure d'un fleuve sur une mer ouverte.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	A	N	E	T	E	■	S	T	A	R
2	A	I	S	E	■	E	N	F	E	R	M	E
3	R	E	S	T	E	S	■	I	C	O	N	E
4	A	N	E	■	A	T	R	E	■	C	I	L
5	D	■	C	R	U	■	A	R	C	■	S	■
6	E	C	H	O	■	A	S	S	I	S	T	E
7	■	R	E	U	N	I	E	■	T	O	I	T
8	C	I	R	E	■	R	E	J	E	T	E	E

MOT MYSTÈRE

ACRE
AGNEAU
ANDAIN
ARAIRE

BATTEUSE
BOTTE
BRIDE
BROUETTE

CHENIL
CRETE

ECLORE
ECLOSION
ECUSSON
ELEVAGE
ELEVER
EMOTTER
ENGRAIS
ENRAYURE
EPIAGE
ETEULE

FANER
FERMETTE
FOIN
FRAISE

GENISSE
GERBE
GLEBE
GRELE

HERSER
HUE

IRRIGUER
IVRAIE

LIURE

LA FERME - Un mot de 7 lettres

S	I	A	R	G	N	E	L	E	V	A	G	E	E	M
O	U	C	H	E	I	N	T	I	M	O	N	L	S	E
N	S	A	C	O	S	I	R	T	I	B	E	U	U	R
E	I	N	E	H	R	A	C	S	E	V	O	E	E	O
P	L	O	R	N	E	D	O	N	E	U	I	T	T	L
R	O	I	F	E	G	N	R	R	H	P	O	E	T	C
E	I	S	U	R	N	A	I	U	C	E	I	R	A	E
E	N	O	E	R	Y	N	E	L	U	A	A	R	B	M
T	H	L	M	U	E	F	A	F	R	Y	O	E	R	O
T	E	C	R	E	T	E	A	V	O	R	L	P	I	T
E	R	E	N	E	S	S	I	N	E	G	U	I	D	T
M	S	T	N	A	T	N	O	M	E	R	C	A	E	E
R	E	U	G	I	R	R	I	R	I	R	U	G	D	R
E	R	I	A	R	A	S	B	N	I	C	H	E	T	E
F	R	A	I	S	E	E	C	U	S	S	O	N	R	S

Solution du dernier numéro : ABYSSALE 08-01-2019

NICHET
OEUF
OIE
OISON
OUCHE
PRE
PURIN
RANCH
REMISE
REMONTANT
ROC
RUADE
RUCHE
RUER
SEMOIR
SEP
SILO
TERRE
TIMON
TRAYON
TRISOC
VANNER

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

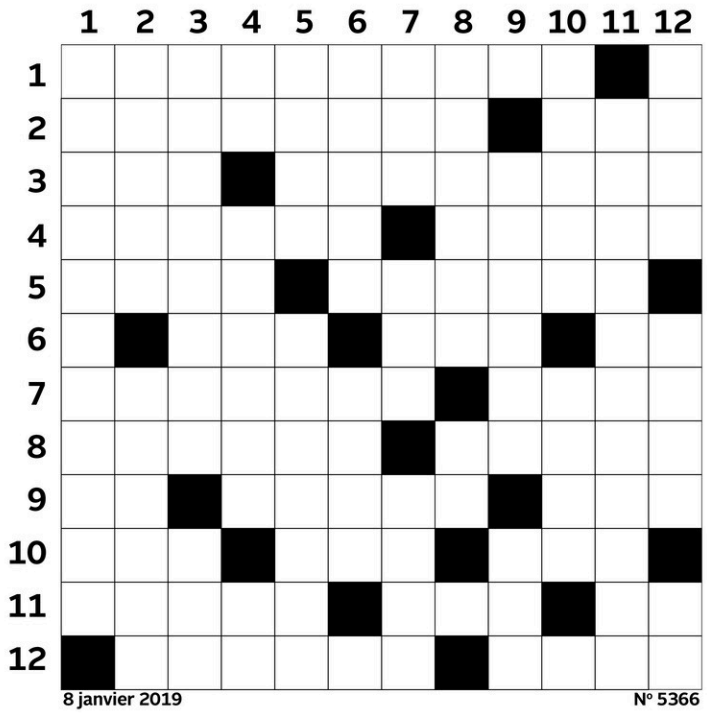
1. Déséquilibre entre plusieurs facteurs, entraînant une tension.
2. Toucher - Terme de tennis.
3. Pousse en Inde - Entaille faite avec un instrument tranchant.
4. Reptile saurien - Filet de pêche.
5. Précis - Qui ont subi une intervention.
6. Allez, en latin - Le huitième est la télévision - Se dit en espagnol.
7. Additionnés - Pas acquis.
8. Framboisiers - Capables de.
9. Négation - Anneaux de cordage - Il est très prolifique.
10. Forme des hauts fonctionnaires - Spécialité vietnamienne - On le sent avant de le boire.
11. Cuit à l'étouffée - Pas ailleurs - Utile en menuiserie.
12. Quitter volontairement son pays (v. pr.) - Déchiffrées.

VERTICALEMENT

1. Privée des son enveloppe charnelle.
2. Représentation imprimée d'un sujet quelconque - Qui est rapprochée de manière à se toucher.
3. Réponse à un problème - Article.
4. Pronom familier - Trouvaille - Chiffres romains.
5. Qui concerne les moutons - Indestructible.
6. Machine à reproduire - Crochet double.
7. Indique que l'on cite textuellement - Allure d'un cheval - Musulman.
8. Nacrer - Post-scriptum.
9. Enchâsser - Infâme.
10. Très petite - Prêtre italien.
11. Qui accepte.
12. Sensation de malaise - Matière pesante - En les.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	T	H	O	L	I	C	I	S	M	E
2	O	V	E	■	P	A	R	O	D	I	E	R
3	M	E	N	T	I	R	■	P	E	L	L	E
4	M	U	T	I	N	E	R	I	E	■	E	S
5	U	■	A	R	E	■	O	N	■	C	R	I
6	N	O	C	E	■	I	S	E	R	E	■	P
7	I	N	U	L	E	■	I	S	O	L	E	E
8	S	O	L	I	S	T	E	■	T	E	L	L
9	M	■	A	R	T	E	R	E	■	B	U	E
10	E	P	I	E	R	■	E	G	A	R	D	S
11	■	O	R	■	A	I	■	E	N	E	E	■
12	E	T	E	I	N	D	R	E	■	E	R	S



8 janvier 2019 N° 5366

SUDOKU

5	1		7				3	
			9	3		6		4
6				8			7	
8							1	
		3			4			5
	2		6			4		7
	7		1	6		5		
			5					
2				9			4	1

Niveau de difficulté : moyen 4641

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	6	7	5	1	2	9	4	3
4	5	3	7	8	9	1	2	6
9	1	2	3	6	4	7	5	8
1	7	4	8	9	6	5	3	2
2	8	9	1	3	5	6	7	4
6	3	5	4	2	7	8	1	9
5	2	8	9	4	1	3	6	7
7	9	6	2	5	3	4	8	1
3	4	1	6	7	8	2	9	5

4640

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

T A L A O	U N S A R	D X	O D S V	M N E O	A I R O	U I T R N	E T X T	E D S	E D V	O S I Q	U V I	T A E E	G N
		■					■				■		
				■				■					
		■			■			■					■
			■						■				■
		■							■				

Thème : Citation de Voltaire

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Lionel Jospin : Rester ferme quant aux fins, savoir être souple quant aux moyens.

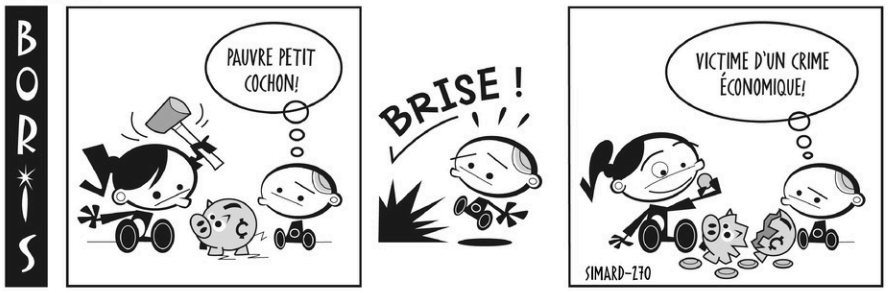
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 8 janvier 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Bien que quatre astres se trouvent en Capricorne, au carré de votre Signe, vous devriez être en mesure de tirer profit de ce 8 Janvier 2019. Grâce à la Lune en Verseau et à Mars en Bélier, vous pourriez recevoir des nouvelles au moment où vous ne les espériez plus. Au travail ou entre amis, les autres seront impressionnés par votre présence d'esprit et votre rapidité d'exécution.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Vous auriez avantage à considérer chacune de vos options en termes d'investissements et de partenariats d'affaires. Devant un problème de choix, laissez-vous guider par votre esprit rationnel plutôt que par l'impulsion émotive. Et pour dissiper un malaise relationnel, il serait préférable d'avoir recours à des gestes concrets plutôt qu'à la verbalisation de simples promesses...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Le cycle de la Lune en Verseau ainsi que le bon regard de Vénus et de Jupiter en Sagittaire devraient plutôt appuyer les rapports de force qui régissent votre univers. Quelqu'un de dominant ou d'égocentrique pourrait essayer de monopoliser l'attention ou de prendre le contrôle d'une activité? Qu'à cela ne tienne, pour bien faire, il faudra vous efforcer de conserver un optimisme philosophique!

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Il est normal d'avoir hâte à certains évènements, mais en imaginant leurs moindres détails, vous courrez le risque de connaître la déception. Vu que les quatre astres en face de votre Signe, en Capricorne, apportent un climat de surprise, il serait préférable de miser sur la spontanéité. Tant que Mars sera en Bélier, au carré du Cancer, il faudra insister sur les points importants en donnant des directives.

Lion du 23 juillet au 22 août - Le cycle de la Lune en Verseau, face au Lion, devrait considérablement modifier l'atmosphère, vous permettant d'évoluer dans un environnement cordial, compréhensif et conciliant. La personne qui vous intimide le plus pourrait s'absenter momentanément ou se retirer d'un projet de façon permanente. Et compte tenu de l'appui de Jupiter en Sagittaire, une affaire pourrait surprenne par son ampleur.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Malgré le caractère impressionnant de la présence de Jupiter en Sagittaire, au carré de la Vierge, il est primordial de ne pas vous énerver inutilement. Ce qui pourrait paraître à prime abord comme un problème, risque justement de se résoudre par lui-même. En paniquant, vous risqueriez principalement d'aggraver la situation. Détendez-vous et amusez-vous en bonne compagnie...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Le cycle de la Lune en Verseau devrait créer pour vous un climat plutôt idéal pour solliciter des appuis ou prendre la direction d'un programme qui englobe de nombreux autres individus. On dit qu'il est impossible de plaire à tout le monde. Cependant, vos aptitudes sociales et votre bonne nature pourraient justement faire en sorte que vous vous mériteriez la sympathie du plus grand nombre.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - La carré que forme la Lune en Verseau avec votre Signe pourrait compliquer l'application de modèles théoriques dans la pratique. Il est possible qu'il faille composer avec une contrainte imprévue pour faire fonctionner une mécanique ou un programme informatique. Il pourrait aussi s'agir de mésentente entre ceux qui prennent les décisions et ceux qui doivent les exécuter. Gardez le sourire...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - En accord avec votre Signe, la Lune en Verseau vous propose un mardi étincelant... ou presque. Un entretien pourrait avoir un caractère plutôt intense, voire passionné... Profitez-en pour parler sincèrement de vos émotions. Grâce à Vénus et à Jupiter, un évènement social promet de dépasser vos attentes. Et un peu d'humour de votre part brisera la glace et détendra l'atmosphère...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Les premières minutes d'un exposé, d'une présentation ou d'une entrevue sont toujours les plus cruciales. Si vous parvenez à capter l'attention de votre public dès les premiers instants, la partie sera quasiment gagnée. Le Soleil en Capricorne de votre étape anniversaire favorise le magnétisme, et Mercure la communication ainsi que tout ce qui relève de l'intellect. Ayez confiance en vous.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Bien que la Lune en Verseau vous soit favorable, son cycle pourrait vous donner envie de renoncer à une résolution de nouvelle année. Ne vous préoccupez pas des efforts qu'il faudra fournir sur le long terme, et songez plutôt à passer au travers de la journée en cours. Votre détermination connaîtra sous peu un second souffle, et vos projets pour 2019 iront en s'élargissant...

Poissons du 19 février au 20 mars - Le jargon propre à un milieu ou à une profession pourrait vous sembler bien abstrait. Étant donné que le cycle de la Lune en Verseau est parfois bien complexe, il serait sage d'éclaircir tout ce qui vous semble nébuleux. Il n'y a aucune honte à admettre une ignorance et à demander des explications détaillées. Une journée où l'on apprend est une journée de laquelle on sort toujours gagnant.

MARDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

8 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Méca-nimaux	Camions/ Clic bnde	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjou-rnal Midi	Tout le monde	Grantchester		Virginie	Virginie	Le temps d'une paix / Le R-100		Entrée principale			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Nashville / Contre la montre		Atomes crochus	POUR UNE MINUTE D'INATTENTION (2016) Jamie Luner.			LE CAUCHEMAR D'UNE MÈRE (2014) avec Jessica Lowndes, Annabeth Gish.				Les Simpson	Les Simpson		Atomes crochus
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				2 filles le matin / Michel Barrette		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		LE MARIAGE DE SES RÊVES (2014) Brooke D'Orsay.			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55) RobocarPoli	(:25) Chuggington	(:05) Masha/Michka	La Famille	(:05) Ping et Pong	Tatonka/(:40) Yakari	Argon-autes	Cochon dingue	Génial!	Ça vaut le coût	Un chef à la cabane		Point doc / Liens vitaux		Frères Kratt	Roi Julian!	Chipm-unks	Argon-autes	Chat Potté	Salmi-gondis

8 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal Saguenay Lac-St-Jean		District 31	La Facture	Unité 9		5e rang		Le Téléjournal		Sports express / (:05) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	LE MANOIR HANTÉ (2003) avec Jennifer Tilly, Terence Stamp, Eddie Murphy.				ROCKY II: LA REVANCHE (1979) avec Talia Shire, Burt Young, Sylvester Stallone.				NVL		Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	World of Dance / Première ronde de qualification		0' / Une nuit interminable		L'heure bleue		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) 2 filles le matin / Michel Barrette , Jimmy Fournier.	
TQc	La Pat'Patrouille	Cochon dingue	Génial!	Kebec	Point doc / Amériques sauvages: les montagnes		SOS sages-femmes / Un amour pas comme les autres		L'heure est grave	Format familial	Deux hommes en or		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Journal de 13h	Un village français / 28-10-0-1		La vie en quatre temps / Tanzanie		Des bateaux et des / Bateaux d'hier et d'aujourd'hui		Caïn / Témoin aveugle		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Le cosmos dans tous / Les étranges secrets de Pluton		Rat rods de Vegas / Rat rod du désert		Le convoi de l'extrême / Nouvelle donne		Mayday / Preuve explosive		Routiers de l'Outback		Galas ComédiHa! 2016 / Ti-Mé		À la poursuite du trésor inca
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Red Wings de Détroit (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Montréal vs Détroit	
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	Maisons-conteneurs	Maison cauchemar	Mini-maisons sur mesure		Vendre ou rénover / Le bon choix: émotif ou rationnel?		Proprio en otage	On se marie où?	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	LA JUMELLE (2014)
SERIES+	Code Black (v.f.) / In extremis		Bull (v.f.) / Les Dieux de l'Olympe		Blue Bloods / Le poids du passé		Élémentaire / Coup de foudre		Hawaii 5-0 / Na La 'Ilio		Longmire / Un bon souvenir		Blue Bloods / Tueur de flics
Z	Les stupéfiants		L'Illusionniste / Préparer le terrain		Penny Dreadful (v.f.) / Nulle bête plus féroce		Surnaturel / Scoobynatural		Après l'Apocalypse / Soleil rouge		Le trône de fer / Deux épées		
HISTORIA	Miracles décodés		JFK déclassifié / La rencontre		JFK déclassifié / Le réseau russe		Pawn Stars / Quel barrage!	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars
ÉVASION	Safari photos avec Austin Stevens		Couple c. nature / Bayou aux alligators: Louisiane		Maraton Man / Espagne		Mission café / Des armes et des lions		Le marcheur du Caucase / De l'Arménie à l'Iran		Traqueur de mystères / En quête du Roi Arthur		Couple c. nature
ICI ARTV	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	Quelle famille!	Grantchester / Une envie de liberté		Grantchester / L'heure des choix		Pique-nique à Hanging Rock		Les Borgia / Un mariage d'ambition		Chercher Ferron

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

1101, rue DES ROITELETS, 4 1/2, **condos** avec **garage chauffé**, 5e étage, dans la Tour St-Michel, vue exceptionnelle, repeints, planchers neufs, avec ascenseur. Également, **jumelés**, 4 1/2 au 2069, rue Des Roitelets. **lesconstructionsmt@gmail.com**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

2½ (2) À LOUER, ch./écl. à Chicoutimi-Nord. 418 543-2362

3½ ARVIDA, chauffé/éclairé, accès sécurisé et accès lav. séch., secteur St-Mathias, libre imm. 550$/mois, 418 815-4737.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4½, 5½, près centre d'achats. libres . 520-580, 418-720-4380

CHICOUTIMI 3½, demi s/sol, Rivière-du-Moulin rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525$. Libre 1er février. Cell: 418-812-2307

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450$, 418 547-6469.

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE, 5½, 2e étage, haut de Taverne St-Hubert, 430$ non ch. ni écl., 418-547-2035

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685$, ch.et écl., 418-547-2035

6761 Chambres à louer

En cohabitation, internet, télé, frigo dans la chambre, 375$, Chicoutimi, 418-973-3134.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

ARGENT PRÊTÉ
PRÊT PERSONNEL 5 000$ +
et hypothèque 1re et 2e, 30 000$ et +,
aucun cas refusé. 1 438-821-9485

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

VOUS PARTEZ EN VOYAGE ?
Vérification préventive et déneigement pour la sécurité de la maison.
Secteur Saguenay
Jean Larouche, 418-550-6791

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-456-1369

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

6819 Messages personnels

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde. Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ❤ **581-235-6707**

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- **St-Prime**
- **Normandin**
- **Albanel**
- **St-Méthode**
- **Dolbeau**

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

ARVIDA
(160 copies)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN : Quartier Hamel et Fradette, St-Isidore

Revenus d'appoint très intéressants

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
lePrograès

- VÉHICULES
- HABITATIONS
- LOGEMENTS

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot
livraison a domicile du lundi au samedi.

Pour distribuer
★ Le Quotidien/Progrès ★

Secteur disponible :
Lac-Kénogami

Allocation d'essence avec commissions

Contactez Régis Desbiens
418-695-1630

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

6852 Camions, utilitaires et fourgonnettes

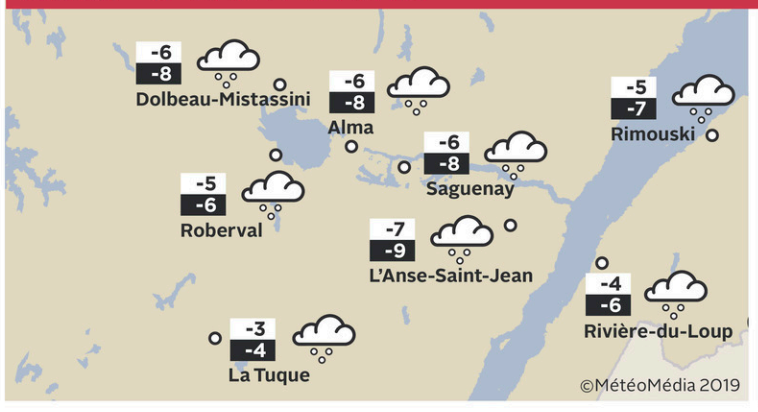
DODGE RAM 2004, 160,000km, 4 portes, aucune réparation à faire, accepterais échange, 418-671-3328.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

UN ÉVÉNEMENT À SOULIGNER?
CARNET MONDAIN
418 549-4444

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -3
Min. -5
Averses de neige
Précipitations : 60 %
Vents de l'est 15 km/h

Jeudi
Max. -5
Min. -19
Averses de neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'ouest 28 km/h

Vendredi
Max. -19
Min. -24
Plutôt nuageux
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 24 km/h

Samedi
Max. -21
Min. -26
Plutôt nuageux
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 20 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Faib neige	-6	-8
Chibougamau	Faib neige	-8	-9
Gaspé	Ave neige	-7	-8
Gatineau	Ave neige	3	0
Îles-de-la-Mad.	Variable	-5	-7
Maniwaki	Faib neige	2	-1
Montréal	Ave neige	2	0
Mont-Tremblant	Faib neige	1	-1
Québec	Neige	-2	-4
Rimouski	Neige	-5	-7
Sept-Îles	Ave neige	-5	-7
Sherbrooke	Faib neige	1	-1
Tadoussac	Neige	-6	-8
Thetford Mines	Neige	-1	-2
Trois-Rivières	Neige	0	-1
Val-d'Or	Ave neige	-2	-4

LE SOLEIL

7h33 — 16h07
Durée du jour : 8h34

LA LUNE
Lever : 9h13 — Coucher : 18h45
14 janv. 21 janv. 27 janv. 04 fév.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
4h16	4,4	4h38	4,1
10h03	0,8	11h08	0,8
16h24	5,2	16h39	4,9
22h45	0,6		

LE VENT
Vents Est à 31 km/h

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-1180 ET ARS-1184

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LES PROJET DE RÈGLEMENTS SUIVANTS :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (RÉSIDENCE DE TOURISME) (ARS-1180);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (RÉSIDENCE DE TOURISME) (ARS-1184).

Le conseil de l'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Jonquière tenue le 11 décembre 2018 des projets de règlements mentionnés ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le 15 janvier 2019, à compter de 19h, dans la salle des délibérations du conseil, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

L'objet du règlement ARS-1180 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à autoriser à titre d'usage complémentaire à l'usage habitation, les résidences de tourisme, pour les classes d'usages suivantes :
H1 - Habitations unifamiliales détachées ;
H2 - Habitations bifamiliales détachées ;
H3 - Habitations trifamiliales détachées ;
H4 - Habitations multifamiliales, catégorie A (4 logements) détachées.

L'objet du règlement ARS-1184 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à apporter des corrections à la grille des usages et des normes identifiée H-157-15700 afin d'ajuster la hauteur et le nombre d'étages autorisés pour les bâtiments principaux de certains usages.

Les projets de règlement visent le périmètre illustré sur les plans joints à l'avis. Des plans détaillés de ces zones et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

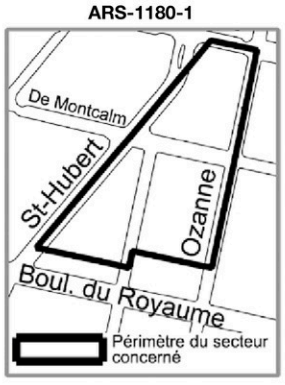
Au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera les projets de règlements ARS-1180 et ARS-1184 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ces projets de règlements contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

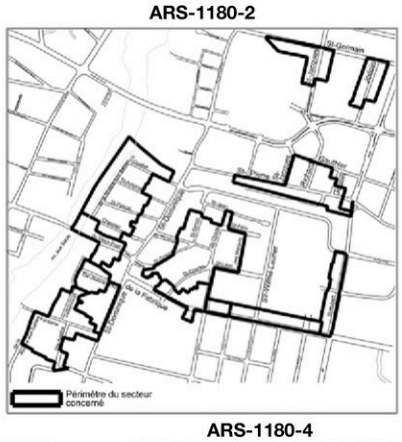
Le texte des projets de règlements est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

SAGUENAY, le 8 janvier 2019.
L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

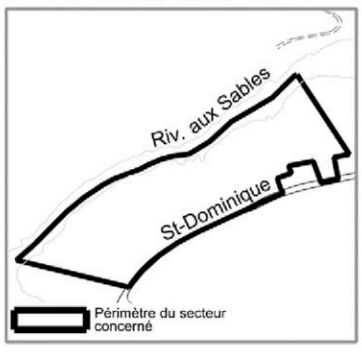
ARS-1180-1



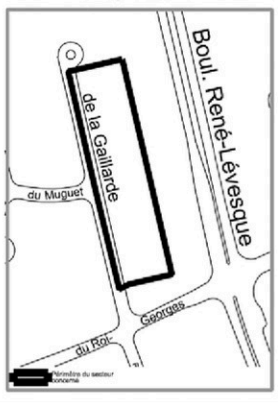
ARS-1180-2



ARS-1180-3



ARS-1180-4



5367496

Un Montréalais accusé de haine contre les Juifs

Presse canadienne

MONTRÉAL — Un Montréalais accusé d'incitation à la haine contre les Juifs sur Internet a vu ses conditions de mise en liberté sous caution renforcées, lundi, pour s'assurer qu'il reste à l'écart des écoles juives et des synagogues.

Robert Gosselin a fait une brève comparution au Palais de justice de Montréal, au cours de laquelle ces conditions ont été officiellement ajoutées.

L'homme âgé de 55 ans a été inculpé de deux chefs de menaces et d'un chef d'incitation à la haine relativement à des publications sur la page Facebook du *Journal de Montréal*. Parmi les messages, il y en avait un qui menaçait « d'éliminer des Juifs » et de s'en prendre à une école juive pour filles.

Les nouvelles conditions de Robert Gosselin ont été ajoutées après que des membres de la communauté juive de Montréal eurent exprimé leur inquiétude quant au fait qu'aucune condition précise n'avait été imposée à l'accusé pour protéger les institutions et lieux de culte juifs.

› DES PHOQUES À LA RUE



RODDICKTON, T.-N.-L. — Les phoques ont envahi les rues d'une ville du nord de Terre-Neuve. Ses habitants craignent pour la sécurité des animaux, mais se sont fait avertir de rester à l'écart. Brendon Fitzpatrick, résidant de la municipalité de Roddickton, a affirmé que des phoques avaient été aperçus dans la région dès le mois d'octobre. Ces dernières semaines, les animaux se sont promenés dans la ville, parfois au milieu de la route. Dans des images publiées sur Twitter, on peut voir des phoques se déplacer dans la rue, nager dans un ruisseau et grimper sur un banc de neige près d'une station-service. **TEXTE ET PHOTO PC**

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : DIMANCHE 6 JANVIER 2019

lotoquebec.com

TOUT ou RIEN : 02 06 07 08 09 11 12 13 18 20 21 23

Lotto 6/49 : 3 4 4 5 5 5 2 6

Sprint 10 : 06 07 10 26 32

Lotto Poker : 2♢ 6♠ 10♡ V♡ V♠

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 20 MAI 78 CAPRICORNE

Banco : 02 03 07 10 11 16 17 18 24 30 38 42 49 53 56 61 64 65 68 70 — Turbo x 3

Quotidienne : 2 25 3 866 4 4980

Triplex : 02 05 14 15 36

Extra : 9617901

Celebration 2019

Avez-vous votre billet? Gala le 13 janvier 2019!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5359112

Beauce: un incendie tue des milliers de volailles

VALLÉE-JONCTION, Qc — Un violent incendie a détruit un poulailler et provoqué la mort de milliers de volailles au lever du jour, lundi, à Vallée-Jonction en Beauce. L'édifice de trois étages s'est effondré en peu de temps en raison de l'intensité des flammes. À leur arrivée, vers 7h, les pompiers de Vallée-Jonction ont constaté que les trois étages étaient déjà enflammés. Les sapeurs sont toutefois parvenus à épargner du feu la bergerie ainsi que le garage avoisinant. Ils ont reçu l'aide de confrères de municipalités voisines. Le poulailler était alimenté par le gaz naturel et le gaz propane.

Bell veut utiliser plus de données personnelles

TORONTO — Le plus grand groupe de télécommunications du Canada fait l'objet de critiques mitigées en raison de la mise en place d'un plan qui s'inspire d'entreprises comme Google et Facebook et qui prévoit de collecter une masse d'informations sur les activités et les préférences de ses clients. Bell Canada a commencé à demander à ses clients, en décembre, la permission de suivre et de recueillir des données sur leur utilisation de leur téléphone fixe et cellulaire, d'Internet, de la télévision, des applications ou de tout autre service fourni par Bell ou une de ses sociétés affiliées. En retour, Bell affirme qu'elle offrira des publicités et des promotions mieux adaptées à leurs besoins et à leurs préférences. «Le principe du marketing personnalisé permet à Bell de cibler ses publicités en fonction du compte du participant et de ses habitudes d'utilisation, un peu comme le font depuis un moment des entreprises comme Google», a indiqué la société dans de récents avis transmis à ses clients. Lorsque l'autorisation est donnée, Bell recueille des informations sur l'âge, le sexe et les adresses de facturation de ses clients, ainsi que sur les tablettes, téléviseurs ou autres appareils utilisés pour accéder aux services de Bell. La société collecte également le «nombre de messages envoyés et reçus, minutes voix, volumes de données utilisées et type de connectivité employé pour le téléchargement ou la lecture en continu». «Les partenaires marketing de Bell ne recevront pas les renseignements personnels des participants du programme, nous relaierons simplement leurs offres auprès des participants», assure la société à ses clients. **PRESSE CANADIENNE**

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (MME ANGÉLIQUE)



Le 3 janvier 2019, est décédée aux Jardins Ste-Émilie, à l'âge de 86 ans et 2 mois, Mme Angélique Bergeron, épouse en 1res noces de feu M. Jean-Paul Lavoie et en 2es noces de M. Gérard-Yvan Martel, demeurant aux Jardins Ste-Émilie, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le mardi 8 janvier 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 8 janvier 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Angélique Bergeron et les cendres seront déposées au columbarium.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Luce Bergeron et de feu M. Albéric Bergeron. Outre son époux, M. Gérard-Yvan Martel, elle laisse dans le deuil ses enfants: Christian Lavoie (Andrée Harvey), Serge (Sylvie Bélanger), Claude (Hélène Lapointe), Hélène (Claude Néron), Martine (Richard Perron), Sylvie (Yvan Thibeault), Luc (Line Girard), Andrée (Marc Chassé), Line Martel (Richard Garand), Johanne (Bryan Enright); ses petits-enfants: Annick (Christian), Dominique (Jean-François), Dany (Marie-Claude), Michaël (Marie-Lou), Karine (Claude), Kathy (Stéphane), Julie (Jonathan), Pierre-Luc (Stéphanie), Stéphanie (François-Luc), Sabrina (Yohan), Cindy (Pascal), Benoît (Stéphanie), Christine, Mathieu, Samuel, Marc-André, Nicolas (Sylvia), Alexandre, Patrick, David, Michaël et Tomily; ses 25 arrière-petits-enfants; ses frères et sa soeur: Jacques Bergeron (feu Aline Jean), Réal (feu Jeannette Simard), Odette (Enno Hullen). Elle était aussi la soeur de: feu Gilles Bergeron (feu Lucette Jean), feu Roch (feu Lucette Ouellet), feu Ghislain (Jeanne-d'Arc Boily). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Lavoie et Martel ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. PAUL-ANDRÉ)



Le 3 janvier 2019, est décédé à sa résidence, à l'âge de 74 ans et 9 mois, M. Paul-André Girard, époux de feu Mme Esther Morin, demeurant rue St-Alexandre, Jonquière.

La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 14 janvier 2019, à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le lundi 14 janvier 2019 à 14 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Paul-André Girard.

Il était le fils de feu Mme Alice Gagné et de feu M. Georges Girard.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Emilien Girard (Hélène Hudon), Monique (Adrien Jobin), Jean-Rock (Nicole Mathieu), Colette (feu Marcel Brassard), Huguette.

Il était aussi le frère de feu Marc-Henri Girard (feu Monique Vaillancourt); le beau-frère de: Pierre Morin (Ruth Bourque), Sylvie (Jean-Marie Munger), Martine (Serge Desrosiers). Il laisse également dans le deuil sa filleule Chantale Pellerin ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

DALLAIRE (M. ANTOINE)



Le 5 janvier 2019, est décédé au Jardin de MesAnges d'Alma, à l'âge de 87 ans et 8 mois, M. Antoine Dallaire, demeurant à Alma, fondateur de Dallaire & Frères, maintenant Matériaux Dallaire. Il est parti rejoindre l'amour de sa vie, son épouse, feu Pâquerette Daigle, qui lui manquait tellement depuis cinq ans. Il était le fils de feu M. Justin Dallaire et de feu Mme Antoinette Villeneuve. La famille recevra les condoléances le mercredi 9 janvier 2019 de 19 h à 22 h et le jeudi 10 janvier 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le jeudi 10 janvier 2019 à 10 h 30 à l'église St-Jude d'Alma et l'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière St-Joseph d'Alma.

M. Dallaire laisse dans le deuil ses enfants: Diane Dallaire (Jude Villeneuve), Lise (Alain Beaulieu), Denise (Réjean Bergeron) et Guy (Guylaine Tremblay); ses petits-enfants: Sébastien (Joanie), Marc-Antoine (Mélissa); Thalissa (Abdus) et Jérôme (Jessica); ses arrière-petits-enfants: Lorenzo, Rafael et bientôt, Arnaud ainsi que son frère Jean-Paul Dallaire.Il rejoint auprès du Seigneur ses frères et soeurs: Marguerite Dallaire (feu Jean-Marie Dufour), Léonce, Lucie-Annette (feu Roland Tremblay), Anne-Marie (Léonce Boivin) et Germaine (Anthime Beaulieu) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs: Roger Daigle (feu Estelle Fillion), Estelle (feu René Normandeau), Colette (feu Égide Cantin), Hervé, Jean-Paul, Jeannine (Donat Arseneault), Jeannot (Diane Girard), Huguette (Isidore Arseneault) et Raymond (Maude Giguère).

Remerciement spécial aux docteurs Bruno Veillette et Daniel Cauchon ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe du 5e étage de l'Hôpital d'Alma. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Antoine Dallaire, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

MUCKLE (MME MARIE-FRANCE)



Le 3 janvier 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 81 ans et 10 mois, Mme Marie-France Muckle, épouse de M. Bertrand Dorval, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Maria Jean et de feu M. Amédée Muckle. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 11 janvier 2019 de 12 h à 16 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Les funérailles auront lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 16 h à l'église Sacré-Coeur. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Sacré-Coeur à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son époux M. Bertrand Dorval; ses enfants: Jacynthe Dorval, Guy et Réal. Elle était la soeur de: feu Antoinette Muckle (feu Charles-Émile Coudé), Marie-Paule (feu Lucien Claveau), feu Cécile (feu Adélard Tremblay), feu Marguerite (feu Joe-Louis Tremblay), feu Claire (feu François Truchon), Albéric (Liliane Teufel), Henriette (Gilles Boies), Louis-Marie (Annette Berger), feu Lisette (feu Roger Simard) et Nicole (André DiTomaso).

Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Dorval ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Elle était membre de la Légion royale canadienne, district de Chicoutimi, depuis plus de 40 ans.

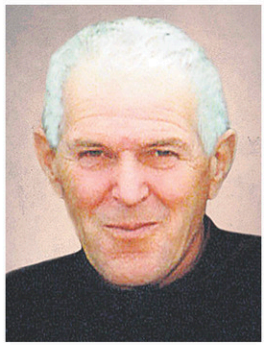
Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Leucan sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

DESCHÊNES (M. MARCEL)



Le 5 janvier 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 78 ans et 3 mois, M. Marcel Deschênes, époux de feu Mme Janine Bilodeau et conjoint de Mme Christiane Gagnon, demeurant rue Ross, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le mercredi 9 janvier 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 9 janvier 2019 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay, Arvida. Les cendres de M. Marcel Deschênes seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Il était le fils de feu Mme Florida Gaudreault et de feu M. Philippe Deschênes.

Outre sa conjointe, Mme Christiane Gagnon, il laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Patricia), Mario (Éric Rémi), Sylvain (Sonia), Yves, Annie (Claudel); les enfants de sa conjointe: Bruno, Sarah (Yannick); ses petits-enfants adorés: Gabriel, Andréanne, Béatrice, Nicolas, Hanna, Zachary, Maïka, Alizée, Mathis, Shawn-Alexis et Xavier; ses frères et sa soeur: Gaëtan Deschênes (Gaëtane Vaillancourt), Raoul, Martine (feu Yvon Vigneault). Il était aussi le frère de: feu Philippe Deschênes (feu Claire Rondeau), feu Marguerite (feu Adrien Savard), feu Raymond (Claudette Dubois), feu Marie (feu Pierre Laberge), feu Jean-Marie (Marguerite Imbeault). Il laisse également dans le deuil les membres de la famille de feu Mme Janine Bilodeau et de Mme Christiane Gagnon ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie sincèrement les membres du personnel du service de pneumologie du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, particulièrement le Dr Jean-Pierre Leblanc et le Dr Paul Bégin, les membres du personnel soignant de la Maison de soins palliatifs du Saguenay, de même que le Dr Donald Boulianne et la Dre Manon Dubois, pour les bons soins prodigués à M. Marcel Deschênes. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recevoir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

PAGÉ (M. MAURICE)



Le 5 janvier 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 61 ans et 1 mois, M. Maurice Pagé, époux de dame Nicole Côté, demeurant à St-Bruno. Il était le fils de feu M. Roland Pagé et de feu dame Yvette Cloutier. La famille recevra les condoléances le mercredi 9 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 10 janvier 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le jeudi 10 janvier 2019 à 10 h 30 à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Pagé a été confié au crématorium.

Outre son épouse dame Nicole Côté, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel Pagé et Nathalie Pagé (Gerry Ratthé) ainsi que ses petits-enfants: Alexandra Pagé, Jonathan Ratthé, Jennyfer Pagé, Keven Pagé, Yoan Tremblay et Mathieu Pagé.

Il était le frère de: feu Joceline Pagé (Normand Tremblay), feu Ghislain et Gaétan. Il était le beau-frère de: Pierre-Paul Côté (Madeleine Boivin), Hélène (Bernard Asselin), Yves (Maria Josée Moreira), Linda (André Fortin, feu Roger Gilbert), Réjean et Jocelyn (Maryline Lalancette). Il laisse également dans le deuil sa filleule Mélanie Tremblay (Alexandre Joyal) et son filleul Joël Côté (Émilie Godin) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Maurice Pagé, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. YVAN)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, le 5 janvier 2019, à l'âge de 62 ans et 3 mois, M. Yvan Lavoie, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille, Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont le vendredi 11 janvier 2019 de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une cérémonie d'adieu suivra à 11 h la chapelle du salon. Il était le fils de feu M. Benoit Lavoie et de feu Mme Thérèse Gagné. Il laisse dans le deuil ses enfants: Martin Lavoie (Cynthia Larouche), Pierre-Luc Lavoie (Valérie Savard) ainsi que la mère de ses enfants, Mme Doris Grenier; ses petits-enfants: Alicia, Florence, Félix et Camille; ses frères et soeurs: Huguette (Stéphane Laberge), feu Gaétan, feu Denise (Gaston Otis), Alain et Aline, feu Maurice, feu Gilles (Noëlla Villeneuve) ainsi que plusieurs amis et la famille Grenier. Un merci tout spécial à ses amis Sylvie, Raynald et Léo qui ont su être présents tout au long de sa maladie ainsi qu'au Dre Mylène Perron et son équipe de l'Hôpital de Jonquière. Les dons recueillis iront au Fonds de dotation Santé Jonquière. Une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Lavoie et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

FRÈRE PAUL-ÉMILE PARADIS, FIC (FRÈRE JEAN-ÉMILE)

1926 - 2019



Frère Paul-Émile Paradis est décédé paisiblement à l'Infirmerie FIC de La Prairie le 4 janvier 2019, à l'âge de 92 ans, dont 76 années en tant que frère de l'Instruction chrétienne.

Fils de Lucien Paradis et Éva Perreault, il est né à Shawinigan le 15 avril 1926. Sa famille déménagea à Dolbeau dès l'année suivante. Le jeune Paul-Émile entra au juvénat de Pointe-du-Lac en 1940 et au noviciat le 15 août 1942. Il fit profession perpétuelle le 8 juillet 1948.

Après avoir enseigné quelques années en Mauricie, frère Paul-Émile entreprit avec audace ce qui devait se révéler le coeur de son parcours de vie: son engagement missionnaire au Japon. Il fut l'un des pionniers de l'École Internationale St. Mary's de Tokyo. Il fit sa marque dans ce milieu comme enseignant, orienteur et principal pendant plus de trente-cinq ans, avec un bref retour à l'école secondaire Saint-Joseph de Pointe-du-Lac au tournant des années 1980. Homme méthodique, généreux, respectueux, il a offert le meilleur de lui-même à des générations d'élèves. Une cécité grandissante l'obligea à rentrer au pays en 2001, puis à intégrer l'infirmerie en 2011. Malgré de nombreuses pertes cognitives, il demeura jusqu'à la fin un bénéficiaire attachant pour les membres du personnel soignant.

Outre sa communauté, il laisse dans le deuil sa soeur Madeleine et son frère Réal; ses belles-soeurs: Céline Lemelin et Jeanne-Mance Côté; son beau-frère Clément Lavoie ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La communauté et la famille vous accueilleront en présence des cendres le mercredi 9 janvier 2019 à compter de 13 h à la

Maison mère des Frères de l'Instruction chrétienne
870, chemin de Saint-Jean, La Prairie

Les funérailles auront lieu ce même mercredi 9 janvier 2019 à 14 h.

Salon funéraire Lajeunesse Fortin Cenac.

AVIS DE DÉCÈS

PEDNEAULT (M. ANDRÉ)



Le 5 janvier 2019, est décédé entouré de l'amour des siens, à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 75 ans, M. André Pedneault, époux de Mme Marjolaine Villeneuve, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont: le jeudi 10 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 11 h à l'église Saint-Dominique. M. Pedneault a été incinéré et les cendres seront déposées à une date ultérieure au columbarium Nault et Caron.

Il était le fils de feu M. Léopold Pedneault et de feu Mme Raymonde Godin.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Marjolaine Villeneuve; ses fils: Stéphane Pedneault et Carl Pedneault; ses petits-enfants: Lydia, Cassandra (leur mère Audrey Leclerc), Olivier (sa mère Nathalie Olivier); ses frères et soeurs: Claudette Pedneault (Gaspard Lessard), Gilles (Madeleine Meunier), Marcel (Édith Bouchard), Diane (Ronald Sheehy) et Claire (Pierre Dion); ses beaux-frères et belles-soeurs: Gilles Bouchard, feu Monique Bouchard, Michelle Villeneuve (feu Lucien Boulianne, son ami Lorne Villeneuve), Doris Villeneuve, Denis Villeneuve (Lucia Magnani) et son ami Fernand Martel. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Pedneault et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

RIVARD (MME GABRIELLE BRASSARD)



Est décédée, entourée de l'amour des siens, à la Résidence des Pensées de Jonquière, le 4 janvier 2019, à l'âge de 96 ans et 6 mois, Mme Gabrielle Brassard, épouse de feu M. Joseph-Arthur Rivard, demeurant à Jonquière et autrefois de Saint-Prime. Elle était la fille de feu M. Arthur Brassard et de feu Mme Laure Gagnon. La famille accueillera les parents et amis au

salon funéraire de Saint-Prime
103, rue Potvin
Saint-Prime

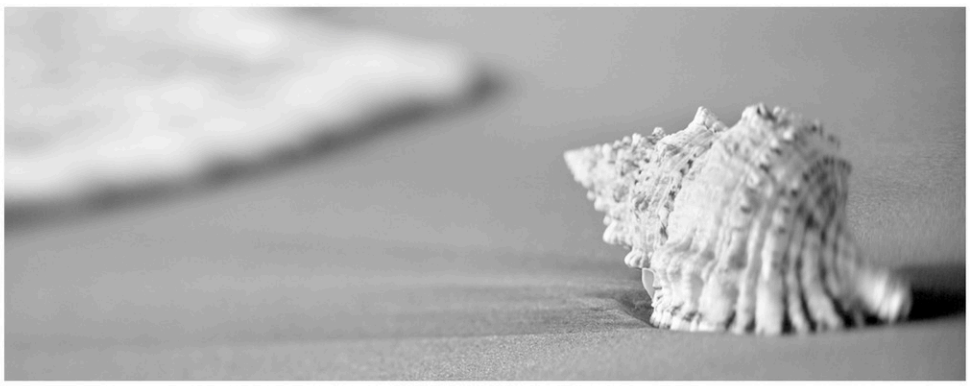
le mardi 8 janvier 2019 de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 9 janvier 2019 à 10 h 30 à l'église de Saint-Prime et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Prime à une date ultérieure.

Elle laisse ses fils: Dominique Rivard (Marike Thibault) et Fernand Rivard; sa petite-fille Geneviève Rivard et sa mère Michèle Bélanger. Elle était la soeur de: feu Jean-Georges, feu Laurette (feu Victor Lavoie), feu Fernand (feu Jacqueline Lavoie) et feu Françoise (feu Paul Maltais); la belle-soeur de: feu Rose-Anna Rivard (feu Gérard Bélanger), feu Clara Rivard (feu Arthur Lavoie), feu Jeannette Rivard (feu Jean-Joseph Gagnon), feu Isidore Rivard (feu Yvette Lavoie), feu Germaine Rivard (feu Eugène Laroche), feu Philippe Rivard (feu Annette Tremblay), feu Léon Rivard (feu Marie-Claire Lavoie), feu soeur Marie-Jeanne Rivard Congrégation des Antoniennes de Marie, feu Paul Rivard (feu Jeanne-d'Arc Dallaire, feu Lucie Melançon), Rita Rivard, soeur Yvette Rivard Congrégation des Antoniennes de Marie, feu Marcel Rivard (feu Simone Matte), feu Gisèle Rivard (feu Réal Taillon), Jean-Marie Rivard (Anita Grenier) et feu Raymond Rivard. Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450 rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



D E P U I S 4 G É N É R A T I O N S



Gravel & Fils
Résidences funéraires

UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE **TOUJOURS DISPONIBLE**

ACCOMPAGNEMENT LORS D'UN DEUIL
ATELIERS
CÉLÉBRATIONS

Betsy Gravel des Résidences funéraires Gravel & Fils, en collaboration avec Nathalie Simard, psychologue, vous offre gratuitement de l'accompagnement et des ateliers. Grâce à ces ateliers, chacune des étapes de deuil est ainsi traversée avec plus de facilité.

9 janvier	**19 h**	**Atelier**
6 février	**19 h**	**Atelier**
6 mars	**19 h**	**Atelier**
3 avril	**19 h**	**Atelier**
1er mai	**19 h**	**Atelier**
26 mai	**15 h**	**Célébration des familles** Chapelle Gravel & Fils
12 juin	**19 h**	**Atelier**

Dignité EN HOMMAGE À LA VIE

Assistez en direct aux célébrations de Chicoutimi au funeraweb.tv

304, rue Racine Est, Chicoutimi . info@graveletfils.com . dignitequebec.com . 418 543.0755

5364446

AVIS DE DÉCÈS



TREMBLAY (Mme Pauline)

Le 5 janvier 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, à l'âge de 75 ans, Mme Pauline Tremblay, épouse de M. Ghislain Perron, demeurant à Laterrière. Elle était la fille de feu Mme Lucienne Bradette et de feu M. David-Joseph Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 12 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le dimanche 13 janvier 2019 de 10 h 30 à 12 h 30, à

l'Alliance funéraire du Royaume, Résidence funéraire Laterrière
1000, rue du Boulevard, Laterrière, G7N 1J4

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 13 janvier 2019 à 12 h 30 à la Résidence funéraire de Laterrière. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Laterrière à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son époux M. Ghislain Perron; ses enfants: Annie Perron (Eric Laforest) et Claude Perron (Nellie Gagnon); ses petits-enfants: Josianne Tremblay (Alexandre Rhainds) (son père Claude Tremblay), Camillia et Gabrielle Arseneault (Simon Gervais) (leur père Eric Arseneault), Nicolas et Raphaël Perron (leur mère Joëlle Veilleux) ainsi que son arrière-petite-fille Ophélie. Elle était la soeur de: Laurian Tremblay (feu Thérèse Picard, Lucie Harvey), Léonide (Jean-Noël Bergeron), Jeanne-Mance (Rosaire Gagnon), feu Ginette (Philippe Chapados), feu Lauretta, feu Jean-Claude, Zélia (Germain Deschênes), Denis (Mercedes Gauthier), Jacinthe, Camil (Linda Gagné) et Daniel. Elle était la belle-soeur de: Lauréat Perron (Francine Fournier), Vivianne (Paul Racicot), Violaine, Lilianne, Gaétane (Réginald Pellerin), feu Aurélien, Mireille (Laval Tremblay), feu Sylvie et Chantale. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour l'attention et les bons soins prodigués à Pauline. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS



VILLENEUVE (Mme Angelina Fortin)

Le 4 janvier 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 80 ans et 3 mois, Mme Angelina Fortin, épouse de feu M. Clément Villeneuve, demeurant à Hébertville. Elle était la fille de feu M. Henri Fortin et de feu dame Albertine Vaillancourt. La famille recevra les condoléances le vendredi 11 janvier 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 janvier 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville

Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame d'Hébertville. Mme Fortin sera confiée au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles, Jean (feu Agathe Lapointe) et Isabelle (Pierre Fortin); ses petits-enfants: Karianne (Pascal Tremblay) et Henri ainsi que son arrière-petit-fils William Tremblay. Elle était la soeur de: Henri-Paul Fortin (Bernadette St-Pierre), feu Bertrand (feu Marielle Duchesne, feu Lucille Guérin), feu Gisèle (feu Romuald Hudon), feu Louis-France (feu Jeanne-Yvette Dufour), feu Réjeanne (feu Jean-Rock Fortin), feu Albert (feu Françoise Arseneault), feu Arianne (feu Réal Lajoie), Robert, feu Noëlla, Rosaire (Carole Larouche), Ursule (Marcel Tremblay), Cécile et Francine (Lormay Potvin). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Villeneuve ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital de Roberval et de l'Hôpital d'Alma pour les bons soins prodigués et l'accompagnement. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique Notre-Dame d'Hébertville, 251, rue Turgeon, Hébertville, G8N 1S2. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Angelina Fortin, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



MESSE ANNIVERSAIRE - VILLENEUVE (Mme Huguette)

La messe anniversaire de Mme Huguette Villeneuve, épouse de feu M. Léonard Malenfant, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 13 janvier 2019 à 9 h 30
à l'église St-Antoine
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



TOURNOI AUX ÉTATS-UNIS

Expérience positive pour les Jeannois

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Même si leur route a pris fin en demi-finale au Challenge de la coupe nord-américaine de hockey, en fin de semaine, à Worcester près de Boston, le passage des Jeannois du Collège d'Alma aux États-Unis a comporté sont lot de points positifs.

La formation almatoise a subi l'élimination, dimanche matin, en s'inclinant 2-1 contre les Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe, meneurs au classement général dans le circuit québécois de hockey collégial.

« On n'a pas réussi à se qualifier pour la finale, mais le but était de se rendre à dimanche pour au moins jouer les demi-finales, a raconté l'entraîneur-chef des Jeannois, Pascal Hudon. Dans l'ensemble, on a fait un beau tournoi et on a atteint nos objectifs. Au cours des quatre jours passés là-bas, on avait des objectifs en termes de chimie d'équipe et de performance sur la glace. On peut dire mission accomplie dans ces deux catégories. C'était un beau voyage. »

En plus d'enlever un peu de rouille du temps des Fêtes, les Jeannois ont passé de beaux moments, en assistant à différents événements sportifs et culturels. Les joueurs ont assisté à un match des Bruins, au hockey, des Celtics, au basketball, et ils ont visité l'Université Harvard, en plus d'être présents à une rencontre de l'équipe de hockey universitaire dans la NCAA.

« Au-delà du hockey, on a fait beaucoup de choses qui ont été bonnes pour l'esprit d'équipe, a admis Pascal Hudon. Ça nous remet dans le bain dans une ambiance différente. Ça nous permet de jouer des matchs, mais c'est aussi une belle expérience culturelle et ça nous fait sortir dans un milieu anglophone. »

Le recruteur en chef des Jeannois, Jean-François Doré, a également fait le voyage à Worcester pour créer des contacts avec des recruteurs américains présents au tournoi. Celui qui occupe également un poste de dépisteur avec les Foreurs de Val-d'Or avait la tâche de vendre le talent des quelques joueurs de l'équipe qui auraient un intérêt envers les collèges américains dans un avenir plus ou moins rapproché.

Conscient que son équipe n'a pas été parfaite au cours des quatre rencontres disputées dans l'État du Massachusetts, l'entraîneur a fait savoir que la situation avait permis de prendre de l'avance dans la préparation en vue des 11 derniers matchs de la saison. Les Jeannois sont installés au sixième rang du classement général, faisant fi d'un début de saison difficile.

« On avait remporté 12 de nos 16 dernières rencontres avant les Fêtes. On espère donc pouvoir retrouver notre aplomb pour la fin du calendrier », a réagi Pascal Hudon.

› PARCOURS PARFAIT



Les Sags 2 (Marquis) midget BB ont poursuivi leur domination, en fin de semaine, au Tournoi international de hockey midget de Drummondville. Grâce à un parcours parfait de six victoires, les Jonquiérois ont remporté un deuxième tournoi en moins d'un mois. Les hommes de l'entraîneur-chef Israël Cyr, des adjoints Jean-Michel Bélanger et Simon Gervais, ainsi que du gouverneur René Lanteigne, ont maintenant remporté 27 de leurs 28 derniers matchs depuis le début de la saison. Ces résultats leur valent le premier rang du classement provincial. Les Sags 2 (Marquis) tenteront de poursuivre sur leur lancée la semaine prochaine lors de la 47e édition du Tournoi provincial de hockey midget d'Alma.

JONATHAN HUDON — PHOTO COURTOISIE

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	42	32	8	2	0	29	176	124	66	17-4-0-0	15-4-2-0	8-1-1-0	P-1
Toronto	42	27	13	2	0	27	152	117	56	13-8-1-0	14-5-1-0	6-3-1-0	P-1
Boston	42	24	14	4	0	23	122	110	52	15-5-0-0	9-9-4-0	7-3-0-0	G-4

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	41	25	12	3	1	22	144	121	54	12-6-1-1	13-6-2-0	6-3-1-0	G-1
Pittsburgh	42	23	13	4	2	22	147	122	52	12-8-2-0	11-5-2-2	8-2-0-0	P-1
Columbus	41	24	14	2	1	24	135	126	51	11-8-1-1	13-6-1-0	7-2-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	40	23	13	1	3	21	121	107	50	10-5-1-2	13-8-0-1	9-1-0-0	G-6
Buffalo	42	22	14	5	1	19	120	120	50	13-5-3-0	9-9-2-1	3-5-1-1	P-1
Montréal	**43**	**22**	**16**	**5**	**0**	**20**	**131**	**133**	**49**	**11-9-2-0**	**11-7-3-0**	**5-5-0-0**	**P-2**
Caroline	41	19	17	3	2	18	108	118	43	11-7-2-2	8-10-1-0	6-4-0-0	G-4
Floride	40	17	16	4	3	15	130	142	41	8-6-4-1	9-10-0-2	6-3-1-0	P-2
N.Y. Rangers	41	17	17	5	2	12	114	141	41	11-5-3-2	6-12-2-0	3-4-2-1	P-3
New Jersey	41	16	18	5	2	15	122	137	39	11-4-4-0	5-14-1-2	5-5-0-0	P-1
Detroit	44	16	21	2	5	14	124	151	39	9-11-1-3	7-10-1-2	2-6-1-1	P-1
Philadelphie	42	15	21	6	0	13	116	151	36	7-10-3-0	8-11-3-0	2-6-2-0	P-7
Ottawa	**43**	**15**	**23**	**5**	**0**	**15**	**136**	**172**	**35**	**11-9-4-0**	**4-14-1-0**	**1-8-1-0**	**P-8**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	44	26	15	2	1	25	135	109	55	15-7-0-0	11-8-2-1	4-5-1-0	G-2
Winnipeg	41	26	13	1	1	25	139	116	54	14-6-1-1	12-7-0-0	6-4-0-0	G-1
Colorado	42	20	14	7	1	20	144	129	48	9-6-5-0	11-8-2-1	3-5-2-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	43	26	13	2	2	26	153	123	56	12-4-2-2	14-9-0-0	5-3-1-1	G-1
Vegas	45	26	15	3	1	25	136	119	56	14-3-2-1	12-12-1-0	7-1-2-0	G-6
San Jose	43	23	13	4	3	23	150	135	53	13-4-2-2	10-9-2-1	6-2-1-1	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	43	22	17	4	0	22	116	116	48	14-5-2-0	8-12-2-0	6-3-1-0	P-1
Minnesota	41	21	17	2	1	21	119	114	45	10-7-2-1	11-10-0-0	4-5-1-0	G-3
Anaheim	43	19	17	5	2	16	104	127	45	10-6-5-2	9-11-0-0	2-6-2-0	P-8
Vancouver	45	20	21	2	2	19	128	143	44	9-9-1-0	11-12-1-2	5-5-0-0	P-2
Edmonton	42	20	19	3	0	19	118	131	43	10-9-1-0	10-10-2-0	3-7-0-0	G-1
Arizona	42	18	21	2	1	16	108	118	39	8-12-1-1	10-9-1-0	4-5-0-1	G-1
Chicago	44	16	21	6	1	16	128	159	39	8-9-3-1	8-12-3-0	6-3-1-0	G-1
St. Louis	40	17	19	3	1	17	113	129	38	10-12-1-1	7-7-2-0	5-5-0-0	G-1
Los Angeles	43	17	23	3	0	16	98	127	37	10-12-1-0	7-11-2-0	6-3-1-0	G-1

LNH

Dimanche 6 janvier
Caroline 5 **Ottawa** 4
N.Y. Rangers 0 Arizona 5
New Jersey 2 Vegas 3
Washington 3 Detroit 2
Dallas 1 Winnipeg 5
Chicago 5 Pittsburgh 3
Edmonton 4 Anaheim 0
Lundi 7 janvier
Nashville 4 Toronto 0
St. Louis 3 Philadelphie 0
Minnesota 1 **Montréal** 0
Calgary à Chicago, 20h30.
Los Angeles à San Jose, 22h30.
Mardi 8 janvier
Minnesota à Boston, 19h.
New Jersey à Buffalo, 19h.
Floride à Pittsburgh, 19h.
Caroline à N.Y. Islanders, 19h.
Columbus à Tampa Bay, 19h30.
Montréal à Detroit, 19h30.
Philadel. à Washington, 19h30.
Dallas à St. Louis, 20h.
Colorado à Winnipeg, 20h.
N.Y. Rangers Vegas, 22h.
Edmonton à San Jose, 22h30.
Mercredi 9 janvier
Nashville à Chicago, 20h.
Colorado à Calgary, 21h30.
Ottawa à Anaheim, 22h.
Jeudi 10 janvier
Nashville à Columbus, 19h.
Dallas à Philadelphie, 19h.
Washington à Boston, 19h.
Toronto au New Jersey, 19h.
Islanders à Rangers, 19h.
Caroline à Tampa Bay, 19h30.
Montréal à St. Louis, 20h.
Winnipeg au Minnesota, 20h.
Floride à Edmonton, 21h.
Arizona à Vancouver, 22h.
San Jose Vegas, 22h.
Ottawa à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 7 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	20	49	69
Rantanen, Col	19	46	65
Mackinnon, Col	25	38	63
Gaudreau, Cal	24	38	62
McDavid, Edm	24	38	62
Marner, Tor	15	40	55
Point, TB	24	30	54
Kane, Chi	23	31	54
Pastrnak, Bos	25	27	52
Draisaitl, Edm	23	29	52
Monahan, Cal	22	30	52
Crosby, Pit	19	32	51
Wheeler, Win	6	45	51
Scheifele, Win	22	28	50
Tkachuk, Cal	19	30	49
Eichel, Buf	15	34	49
Lindholm, Cal	20	28	48
Ovechkin, Was	30	17	47
Tavares, Tor	27	20	47
Landeskog, Col	25	22	47
Stamkos, TB	23	24	47
Stone, Ott	20	27	47
Kessel, Pit	17	30	47
Burns, SJ	7	40	47
Giroux, Phi	13	33	46
Huberdeau, Flo	11	35	46
Aho, Car	16	29	45

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Domi	42	14	24	38
Drouin	42	13	20	33
Tatar	42	14	17	31
Petry	42	8	21	29
Danault	42	7	20	27
Gallagher	42	15	9	24
Lehkonen	42	7	14	21
Kotkaniemi	42	4	16	20
Byron	28	9	6	15
Weber	18	6	6	12
Agostino	27	2	9	11
Peca	26	3	7	10
Benn	41	3	6	9
Armia	17	3	5	8
Reilly	36	2	4	6
Mete	31	0	6	6
Hudon	23	3	1	4
Kulak	18	1	3	4
Chaput	21	0	4	4
Deslauriers	29	2	1	3
Niemi	11	0	1	1
Alzner	8	0	1	1
Price	32	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1611	4	86	2	2	2,76	,908
Niemi	6	4	1	44	0	4,01	,881

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 7 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	43	20	27	47
Duchene	37	18	24	42
Dzingel	41	17	14	31
Tierney	43	4	22	26
White	42	10	15	25
Ryan	40	7	18	25
Boedker	43	5	20	25
Tkachuk	32	10	10	20
Smith	34	5	9	14
Lajoie	39	7	6	13
Ceci	39	5	6	11
Demelo	38	3	8	11
Jaros	30	1	4	5
Paajarvi	41	3	1	4
Wolanin	6	1	2	3
Borowiecki	26	0	3	3
Harpur	23	1	1	2
Archibald	9	1	1	2
Balcers	2	1	0	1
Pageau	1	1	0	1
Paul	14	0	1	1
Nilsson	14	0	0	0
Hogberg	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	3	10	1	43	0	3,19	,890
Hogberg	0	2	1	14	0	4,08	,884

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34
Thetford	26	13	9	2	2	85	85	30
Alma	25	14	10	1	0	93	82	29
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20
Abitibi-Témis.	24	8	15	1	1	61	105	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32
Laflèche	23	11	10	2	0	76	76	24
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19

Vendredi 11 janvier
Laflèche à St-Laurent, 19h30
Thetford à Ste-Foy, 20h
Samedi 12 janvier
Abitibi à St.Lawrence, 14h
St-Laurent à A.-Laurendeau, 16h30
Alma à Lennoxville, 19h
Dimanche 13 janvier
Thetford à Laflèche, 14h15
Lennoxville à St.Lawrence,15h30
Abitibi à Lionel-Groulx, 16h
Alma à Sorel-Tracy, 16h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	33	27	3	2	1	166	99	57
Princeville	34	24	7	2	1	179	134	51
Longueuil	33	23	7	1	2	160	110	49
Granby	32	23	9	0	0	152	97	46
St-Jérôme	35	17	13	3	2	153	116	39
Chambly	33	17	14	2	0	132	149	36
Valleyfield	33	16	14	1	2	133	134	35
La Côte du Sud	34	17	16	1	0	133	136	35
Montréal-Est	33	15	15	1	2	139	145	33
St.-Gabriel	31	14	16	1	0	117	143	29
Lac St-Louis	35	11	21	1	2	105	144	25
Gatineau	33	8	23	2	0	101	172	18
Montréal-Nord	33	4	25	2	2	84	175	12

Mercredi 9 janvier
La Côte du Sud à St-Jérôme, 19h.
Vendredi 11 janvier
Longueuil à La Côte du Sud, 19h30.
St-Jérôme à Mtl-Est, 19h30.
Chambly à Mtl-Nord, 19h30.
Terrebonne à Valleyfield, 19h30.
St.-Gabriel à Granby, 19h45.
Lac St-Louis à Gatineau, 20h.
Samedi 12 janvier
St.-Gabriel à La Côte du Sud, 16h.
Dimanche 13 janvier
Gatineau à Lac St-Louis, 14h.
Princeville à Granby, 15h30.
Terrebonne à Longueuil, 16h.
Valleyfield à Montréal-Est, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	40	28	9	2	1	179	119	59
Rimouski	39	23	13	3	0	159	99	49
Chicoutimi	41	19	15	3	4	126	135	45
Québec	39	17	14	4	4	122	138	42

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	40	32	7	0	1	168	85	65
Val-d'Or	39	14	20	4	1	106	163	33
B.-Boisbriand	39	16	22	1	0	109	134	33
Gatineau	36	13	19	2	2	109	123	30

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	38	27	8	2	1	161	95	57
Charlottetown	38	25	10	2	1	145	116	53
Moncton	42	24	13	3	2	175	140	53
Cap-Breton	40	23	14	1	2	155	126	49
St-Jean	40	8	29	2	1	97	213	19
A.-Bathurst	39	7	31	0	1	81	183	15

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	39	30	8	1	0	200	112	61
Sherbrooke	39	23	14	1	1	152	130	48
Victoriaville	39	14	22	2	1	103	139	31
Shawinigan	39	10	26	1	2	111	208	23

Dimanche 6 janvier
Moncton 2 Charlottetown 5
Shawinigan 2 B.-Boisbriand 6
B.-Comeau 4 Chicoutimi 1
Mardi 8 janvier
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Mercredi 9 janvier
Shawinigan à Saint-Jean, 18h.
Charlottetown au C.-Breton, 18h.
Gatineau à Québec, 19h.
Victoriaville à Sherbrooke, 19h.
Drummond. à Rimouski, 19h30.
Jeudi 10 janvier
Shawinigan à Halifax, 18h.
Val-d'Or à B.-Comeau, 19h30.
Gatineau à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 11 janvier
R.-Noranda à Moncton, 18h.
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Halifax au Cap-Breton, 18h.
Victoriaville à Québec, 19h.
Sherbrooke à Rimouski, 19h30.
Drummond. à Boisbriand, 19h30.
Samedi 12 janvier
Val-d'Or à Chicoutimi, 16h.
Gatineau à B.-Comeau, 16h.
Victoriaville à Rimouski, 16h.
R.-Noranda à Charlottetown,18h.
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Shawinigan au Cap-Breton, 18h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 7 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Chekhovich, B.-C.	38	32	36	68
Abbandonato, R.-N.	40	19	48	67
McKenna, Moncton	42	27	37	64
Veleno, Drummond.	30	23	35	58
Légaré, B.-Comeau	40	28	29	57
Macleod, Drummond.	37	22	34	56
Lafrenière, Rimouski	33	17	39	56
Huntington, Rimouski	38	26	29	55
Pelletier, Moncton	39	21	34	55
Fortier, B.-Comeau	40	18	34	52
D'Astous, Rimouski	36	12	39	51
Lauzon, Drummond.	39	20	29	49
Hardie, Charlottetown	38	26	22	48
Guay, Drummondville	38	24	24	48
Asselin, Halifax	39	28	19	47
Alexeyev, B.-Comeau	40	22	25	47
Khovanov, Moncton	38	20	27	47
Cyr, Moncton	42	18	29	47

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	18	15	1	0	2	73	41	32
Carleton	19	12	3	2	2	66	49	28
Queen's	18	13	5	0	0	64	45	26
McGill	19	11	5	2	1	70	52	25
UOIT	19	10	5	3	1	60	57	24
Concordia	18	10	7	1	0	63	64	21
UQTR	19	9	8	1	1	62	60	20
Laurentienne	17	5	11	1	0	43	65	11
Nipissing	17	5	12	0	0	51	75	10
RMC	20	4	15	1	0	39	81	9

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Brock	19	14	5	0	0	61	42	28
Ryerson	18	12	5	1	0	88	61	25
Western	18	11	6	0	1	55	43	23
York	18	10	6	2	0	62	56	22
Lakehead	18	9	8	0	1	56	64	19
Windsor	18	9	9	0	0	56	57	18
Guelph	18	7	9	0	2	48	47	16
Waterloo	20	6	10	3	1	51	83	16
Laurier	18	7	10	1	0	45	50	15
Toronto	19	5	10	3	1	43	64	14

Dimanche 6 janvier
Concordia 5 RMC 1
Ottawa 4 UQTR 3
Jeudi 10 janvier
Waterloo à Ryerson, 19h15
York à Guelph, 19h30
Vendredi 11 janvier
Laurier à Western, 11h30.
UOIT à Nipissing, 19h.
RMC à UQTR, 19h.
Brock à Toronto, 19h.
Carleton à Ottawa, 19h30.
McGill à Concordia, 19h30.
Lakehead à Windsor, 19h30.
Queen's à Laurentienne, 19h35.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	38	27	8	3	0	133	104	57
Bridgeport	38	21	11	4	2	119	116	48
Lehigh Valley	35	20	12	1	2	127	112	43
Scranton	38	18	15	4	1	118	113	41
Springfield	36	16	12	5	3	127	120	40
Hartford	37	17	16	2	2	112	120	38
Providence	37	16	16	5	0	117	110	37
Hershey	36	15	19	0	2	91	120	32

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	36	22	12	2	0	117	105	46
Syracuse	33	21	10	2	0	128	89	44
Utica	39	20	16	2	1	124	133	43
Cleveland	35	17	13	4	1	103	116	39
Toronto	36	17	14	3	2	126	131	39
Laval	37	15	16	3	3	99	104	36
Binghamton	39	16	20	3	0	105	138	35
Belleville	38	16	20	2	0	113	127	34

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	36	20	9	4	3	125	102	47
Chicago	37	21	12	3	1	133	109	46
Grand Rapids	37	19	12	3	3	113	113	44
Milwaukee	37	19	12	5	1	100	100	44
Texas	34	18	11	3	2	125	104	41
Rockford	38	16	15	3	4	86	107	39
San Antonio	36	17	18	1	0	93	102	35
Manitoba	34	14	18	2	0	80	108	30

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	31	20	7	1	3	108	81	44
Tucson	32	19	9	3	1	111	98	42
San Diego	32	17	11	1	3	115	109	38
Colorado	33	16	13	3	1	95	107	36
Bakersfield	32	16	13	2	1	99	93	35
Stockton	34	15	16	3	0	120	138	33
Ontario	31	10	16	3	2	96	129	25

Dimanche 6 janvier
Utica 5 Cleveland 1
Hartford 1 Providence 5
Lehigh Valley 4 Springfield 3 (P)
Charlotte 5 Toronto 0
Milwaukee 3 Hershey 1
Iowa 2 Rockford 6
San Diego 4 Ontario 1
Mercredi 9 janvier
Utica à Toronto, 19h.
Cleveland à Belleville, 19h.
Syracuse à Binghamton, 19h05.
Bakersfield au Texas, 20h.
Grand Rapids à Milwaukee, 20h.
Iowa à San Antonio, 20h.
Ontario à San Jose, 22h.
San Diego à Stockton, 22h.
Jeudi 10 janvier
Laval à Manitoba, 20h.
Vendredi 11 janvier
Chicago à Tucson, 13h05.
Bakersfield Colorado, 13h05.
Belleville à Grand Rapids, 19h.
Bridgeport à Utica, 19h.
W./B. Scranton à Charlotte, 19h.
Cleveland à Syracuse, 19h.
Binghamton à Lehigh Valley, 19h05.
Hartford à Providence, 19h05.
Hershey à Springfield, 19h05.
Toronto à Rochester, 19h05.
Rockford au Texas, 20h.
Iowa à San Antonio, 20h30.
Ontario à San Jose, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	32	32	0	0	0	174	50	91
Trois-Rivières	33	21	9	3	0	120	79	64
St-François	32	18	13	0	1	112	101	52
Jonquière	32	16	12	2	2	93	86	48
Notre-Dame	32	4	25	2	1	41	137	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	33	26	3	2	2	156	74	81
Lac-St-Louis	32	18	13	0	1	127	105	52
St-Hyacinthe	32	16	14	1	1	110	100	46
Châteauguay	32	14	14	3	1	108	121	41
C.C.-LeMoy.	32	10	19	2	1	100	138	32

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	32	22	7	3	0	108	75	67
L.-Montréal	32	12	17	0	3	84	100	39
C.E.-Blondin	32	13	18	1	0	103	120	37
St-Eustache	32	12	18	2	0	66	105	36
Amos	32	7	23	2	0	77	165	22

Dimanche 6 janvier
C.C.-LeMoy. 3 L.-Montréal 4
Saint-Hyacinthe 9 Amos 2
Gatineau 5 St-François 2
Notre-Dame 1 Trois-Rivières 5
Jonquière 3 Châteauguay 0
C.E.-Blondin 3 Saint-Eustache 2
Vendredi 11 janvier
E.-Blondin à St-Hyacinthe, 19h.
St-François à Trois-Rivières, 19h.
C.C.-LeMoy. à L.-St-Louis, 19h.
Châteauguay à Lévis, 19h30.
St-Eustache à Gatineau, 19h30.
Samedi 12 janvier
L.-Montréal à Magog, 13h30.
Lévis à Jonquière, 14h.
Amos au C.E.-Blondin, 17h.
Châteauguay à Notre-Dame, 19h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	11	5	0	,688	436	325
Miami	7	9	0	,438	319	433
Buffalo	6	10	0	,375	269	374
N.Y. Jets	4	12	0	,250	333	441

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	10	6	0	,625	389	287
Pittsburgh	9	6	1	,594	428	360
Cleveland	7	8	1	,469	359	392
Cincinnati	6	10	0	,375	368	455

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	11	5	0	,688	402	316
x-Indianapolis	10	6	0	,625	433	344
Tennessee	9	7	0	,563	310	303
Jacksonville	5	11	0	,313	245	316

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	565	421
x-L.A. Chargers	12	4	0	,750	428	329
Denver	6	10	0	,375	329	349
Oakland	4	12	0	,250	290	467

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Dallas	10	6	0	,625	339	324
x- Philadelphie	9	7	0	,563	367	348
Washington	7	9	0	,438	281	359
N.Y. Giants	5	11	0	,313	369	412

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Chicago	12	4	0	,750	421	283
Minnesota	8	7	1	,531	360	341
Green Bay	6	9	1	,406	376	400
Detroit	6	10	0	,375	324	360

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	504	353
Atlanta	7	9	0	,438	414	423
Caroline	7	9	0	,438	376	382
Tampa Bay	5	11	0	,313	396	464

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-L.A. Rams	13	3	0	,813	527	384
x-Seattle	10	6	0	,625	428	347
San Francisco	4	12	0	,250	342	435
Arizona	3	13	0	,188	225	425

PREMIÈRE RONDE ÉLIMINATOIRE
Samedi 5 janvier
Indianapolis 21 Houston 7
Seattle 22 Dallas 24
Dimanche 6 janvier
L.A. Chargers 23 Baltimore 17
Philadelphie 16 Chicago 15
DEMI-FINALES D'ASSOCIATIONS
Samedi 12 janvier
Indianapolis à Kansas City,16h35
Dallas à L.A. Rams, 20h15
Dimanche 13 janvier
Chargers à N.-Angleterre, 13h05
Philadelphie à N.-Orléans, 16h40

HOCKEY

LNAH

| | MJ



Charles-Édouard Drouin a obtenu 30 points en 25 matchs depuis le début de la saison avec les Élites de Jonquière. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

MEILLEUR MARQUEUR DES ÉLITES DE JONQUIÈRE

Drouin fait le saut au junior majeur

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Élites de Jonquière devront se passer de l'un de leurs meilleurs attaquants pour le reste de la saison, mais c'est pour une bonne raison. Charles-Édouard Drouin terminera la saison dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), dans l'uniforme des Voltigeurs de Drummondville.

Le joueur de 17 ans a reçu la bonne nouvelle au cours des dernières heures. Drouin a disputé 10 matchs avec les Voltigeurs depuis le début de la saison, dont les quatre derniers, en obtenant deux passes et 10 tirs au but.

Cette annonce représente une lourde perte pour les Élites, mais dans un circuit de développement comme la Ligue de hockey midget AAA, les entraîneurs du club jonquiérois peuvent dire mission accomplie. Drouin était le meilleur marqueur des Élites depuis le début de la saison avec une récolte de 30 points (15 buts, 15 passes) en 25 matchs.

« Normalement, on ne devait pas l'avoir en août, mais on savait que les Voltigeurs avaient un bon alignement, a noté l'entraîneur-chef des Élites, Steve Thériault. Il aurait pu aller jouer collégial, mais il a décidé de revenir avec nous. J'étais d'accord avec cette décision parce que Charles-Édouard est un jouer offensif et il devait demeurer dans le même rôle. Le plan a été respecté, dans le sens où le but était qu'il soit remonté aux Fêtes. C'est ce qui est arrivé. »

À Drummondville, Charles-Édouard Drouin se retrouve avec une équipe composée de plusieurs vétérans. Les Voltigeurs sont équipés pour veiller tard au printemps prochain. L'expérience acquise au cours des prochains mois pourrait aider Drouin, un choix de septième ronde en 2017.

« À côtoyer des Joe Veleno, Maxime Comtois et compagnie, en s'entraînant et en jouant avec eux, ça va être du bagage d'expérience pour lui pour le futur, a souligné Steve Thériault. Il va vivre de belles expériences, même s'il n'occupera pas un rôle important dès son arrivée. En même temps, les choses bougent tellement vite que la situation peut changer. »

Les Élites comptent maintenant 19 joueurs dans leur alignement, soit 11 attaquants, six défenseurs et deux gardiens de but. Le personnel hockey regarde plusieurs possibilités pour ajouter un 20e patineur, que ce soit le rappel à long terme d'un joueur issu des Espoirs du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le midget espoir, une rotation de joueurs affiliés ou le recrutement d'un joueur à l'extérieur du territoire appartenant à l'équipe (Saguenay, Lac-Saint-Jean et Côte-Nord).

PATINAGE DE VITESSE COURTE PISTE

Les régionaux se frottent aux meilleurs

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean était une fois de plus bien représenté à la troisième compétition du circuit provincial Élite de patinage de vitesse courte piste, en fin de semaine, à Lévis. Une délégation de 14 patineurs, dont six membres du centre Marc Gagnon (CMG), a eu l'occasion de se frotter à plusieurs membres de l'équipe nationale présents pour l'occasion.

Claudia Gagnon, membre de l'équipe nationale lors des premières Coupes du monde de la saison, retrouvait ses coéquipiers du CMG pendant les deux jours de compétition. La Baieriveraine en a profité pour être la meilleure des représentants régionaux avec une troisième place au cumulatif.

La Félicinoise Kasandra Bradette était également de retour à la compétition après avoir subi une commotion cérébrale à l'entraînement à l'automne. Cette blessure lui a fait rater le calendrier automnal sur le circuit mondial. Bradette, qui a seulement pris part au 500 mètres, a bien fait avec une neuvième place au cumulatif.

Chez les hommes, le jeune Justin Bergeron a fait le plein d'expérience en se qualifiant pour la finale A au 1000 m. Il a finalement pris la 12e place au classement cumulatif.

Au total, 53 patineuses et 50 patineurs étaient en action.

Résultats des régionaux

Filles
3. Claudia Gagnon
9. Kasandra Bradette
19. Catherine Mailloux
23. Rosalie Tremblay
25. Victoria Gareau
26. Karina Montminy
35. Mélina Tremblay
39. Flavie Laroche-Roy
46. Mary-Jane Gilbert

Garçons
12. Justin Bergeron
21. Émilien Blackburn
22. Samuel Villeneuve
24. Charles Fortin
41. Zack Dumont



Les membres du centre Marc Gagnon ont retrouvé leurs anciens coéquipiers qui s'entraînent désormais au Centre régional d'entraînement de Montréal, en fin de semaine, à Lévis. — PHOTO COURTOISIE

Jouer pour ne pas perdre au lieu de jouer pour gagner

PHIL DESGAGNÉ
CHRONIQUE
p.desgagne@hotmail.ca



L'élimination rapide du Canada au Championnat du monde de hockey junior a fait énormément parler les gens, pour toutes sortes de raisons, souvent pas pour les bonnes.

D'abord, le Canada est condamné à gagner l'or, rien d'autre. Pourtant, à ce que je sache, les Russes, les Finlandais, les Suédois, les Américains et les autres pays avaient tous délégué leurs meilleurs éléments. La majorité du temps, ce championnat a lieu au Canada, soit une année sur deux. La pression repose donc toujours sur l'équipe canadienne. Elle doit performer. Cette pression est donc énorme.

Pourquoi ce tournoi est-il aussi souvent au Canada ? L'aspect financier joue beaucoup parce qu'ici, on fait énormément d'argent avec ce championnat, alors qu'ailleurs, ce n'est pas très rentable.

Il y a quelques années, j'ai eu l'opportunité d'y assister en Suède. J'ai régulièrement vu des assistances de 2000 à 3000 spectateurs, et là-dessus, 50 pour cent étaient des gens qui provenaient du Canada. Dans notre pays, on joue presque toujours devant des foules de plus de 10 000 personnes. C'est la raison première qui explique le fait que le championnat a lieu aussi souvent chez nous. Il y a également les droits de diffusion, qui sont très importants et qui jouent un rôle majeur.

Revenons maintenant sur la défaite du Canada en quarts de finale contre la Finlande. On parle de deux très bonnes formations. D'ailleurs, les Finlandais ont remporté trois des six derniers Championnats du monde junior (2014, 2016 et 2019). Le Canada comptait dans ses rangs 20 joueurs repêchés dans la Ligue nationale de hockey (LNH). La Finlande n'était pas à négliger avec 11 joueurs repêchés.

La différence dans cette rencontre, selon moi, est la stratégie adoptée par l'instructeur de l'équipe canadienne, Tim Hunter. Nos joueurs ont joué pour ne pas perdre, au lieu de jouer pour gagner.

Je m'explique. Après chaque partie, on parlait du nombre de lancers bloqués par notre défensive et du nombre de chances de marquer accordées à l'équipe adverse. Souvent, lorsqu'on prenait une avance d'un ou de deux buts, on décidait de protéger cette avance. On avait également la pire fiche en avantage numérique parmi toutes les formations présentes à ce tournoi.

Aussitôt qu'on jouait un match et qu'on avait une avance d'un seul but, les joueurs envoyés sur la glace étaient souvent ceux qui avaient une attitude davantage défensive qu'offensive.

J'ai des exemples pour vous. Pourquoi Joe Veleno et Alexis Lafrenière ne jouaient presque pas ? D'ailleurs, lors du dernier match, les deux Québécois n'ont pratiquement pas joué en deuxième et en troisième période. C'est simplement parce que l'entraîneur jugeait que leur jeu défensif était inadéquat pour un tel tournoi. L'équipe canadienne aurait sûrement moins joué sur les talons en troisième période avec une priorité de deux ou de trois buts.

Revenons maintenant sur le choix de Maxime Comtois pour le fameux lancer de punition en prolongation. J'aurais probablement aussi choisi Comtois, car il avait de l'expérience et en plus, il était le meneur de cette formation. Non, il n'a pas marqué, et on le blâme. Sauf que presque personne n'a parlé du travail du gardien de but finlandais sur la séquence, qui était là pour faire l'arrêt. Ukko-Pekka Luukkonen a été tout simplement étincelant durant cette rencontre et tout au long de la compétition.

On n'a qu'à se rappeler à un certain moment, en troisième période, alors qu'il restait quatre minutes à faire, qu'il a également bloqué une échappée de l'équipe canadienne.

On est déçus, mais ce n'est pas une catastrophe. Il faut donner crédit à l'équipe de la Finlande, qui avait elle aussi une très bonne formation. Ils l'ont d'ailleurs prouvé en gagnant la médaille d'or.

Je note aussi des remarques de Tim Hunter, qui disait que c'était un tournoi fait pour les joueurs de 19 ans. Eh bien, Monsieur l'instructeur, avez-vous remarqué que la Finlande avait deux joueurs de 17 ans sur la glace lors du but vainqueur et dans la dernière minute de jeu en troisième ? Je pense que chez les Finlandais, on parlait beaucoup plus du talent offensif que du talent défensif.

LHJMQ : FIN DES ÉCHANGES

La période de transactions est maintenant terminée dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). La semaine prochaine, j'aurai l'occasion de vous offrir une analyse des gestes posés par le directeur général des Saguenéens, Yanick Jean, mais si je regarde la ligue dans son ensemble, trois formations ont tout fait pour se retrouver à Halifax, en mai prochain, pour le tournoi de la Coupe Memorial. Les équipes de Baie-Comeau, de Drummondville et de Rouyn-Noranda sont *all in*, comme on dit dans le langage du hockey. On y va le tout pour le tout.

On verra bien quelle équipe aura les meilleures cartes à la fin de la saison. Pendant ce temps, les Mooseheads de Halifax, assurés de participer au tournoi de la Coupe Memorial en tant qu'équipe hôtesse, ont été très prudents. Rimouski a fait la même chose, car la saison prochaine, l'Océanic aura une très bonne équipe. Si on regarde les Wildcats de Moncton, ils n'avaient pas les choix nécessaires pour obtenir du renfort.

Il reste que la fin de saison va être tout à fait palpitante, surtout dans la conférence de l'Est, dans laquelle les Saguenéens évoluent, alors que plusieurs formations visent les grands honneurs. Dans l'autre conférence, les Voltigeurs de Drummondville et les Huskies de Rouyn-Noranda sont assurés de finir premiers et deuxièmes, ou vice versa.



Le gardien Michael DiPietro a reçu les encouragements de son homologue finlandais Ukko-Pekka Lukkonen au terme de la défaite du Canada en quarts de finale. — ARCHIVES PC

LE CAPITAINE BLESSÉ AU VISAGE

Le Canadien perd le match et Weber

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

MONTRÉAL - Mikael Granlund a fait doublement mal au Canadien de Montréal, lundi soir. Il a marqué l'unique but de la rencontre en troisième période, en plus d'envoyer Shea Weber à l'infirmerie en l'atteignant accidentellement au visage sur un lancer au premier vingt lors d'une victoire de 1-0 du Wild du Minnesota au Centre Bell.

Le Canadien a perdu les services de son capitaine Weber après la première période.

Le grand no 6 été touché au visage sur un tir de Granlund après 5 : 53 de jeu. Weber paraissait avoir été ébranlé sur la séquence, mais il a terminé la période. Il a toutefois dû consulter les médecins de l'équipe au cours du premier entracte et ils ont visiblement préféré le retirer de la rencontre, puisqu'il n'était pas sur le banc au début du deuxième vingt. L'équipe a annoncé un peu plus tard que sa soirée de travail était terminée.

En raison de la perte possible de Weber, le Canadien doit maintenant espérer que le défenseur David Schlemko ne sera pas réclamé au ballottage. Son nom avait été soumis plus tôt dans la journée et les 30 autres formations de la LNH ont jusqu'à midi, mardi, pour le réclamer.

Le Canadien (22-16-5) a finalement encaissé un deuxième revers de suite. Quelques heures après que l'équipe eut annoncé que Carey Price renonçait à sa participation au match des étoiles, le gardien du Tricolore a repoussé 24 lancers.

À l'autre bout de la patinoire, Devan Dubnyk a effectué 32 arrêts pour inscrire un premier jeu blanc à sa fiche cette saison. Le Wild (21-17-3) a ainsi gagné un neuvième match d'affilée face au Canadien.

La dernière victoire du Canadien contre le Wild remonte au 8 novembre 2014.

Si la soirée de Weber a été brève, celle de Kenny Agostino a été encore plus courte, lui qui a joué pendant seulement 25 secondes. Agostino a écopé des punitions majeures et de match pour une mise en échec un peu sur le tard à l'endroit d'Eric Fehr. Ce dernier a semblé se couper au-dessus de l'œil droit en donnant contre le haut de la bande et il a aussi retraité pour de bon au vestiaire.

Nick Seeler est venu à la défense de Fehr, jetant les gants devant Agostino pour une brève bagarre.

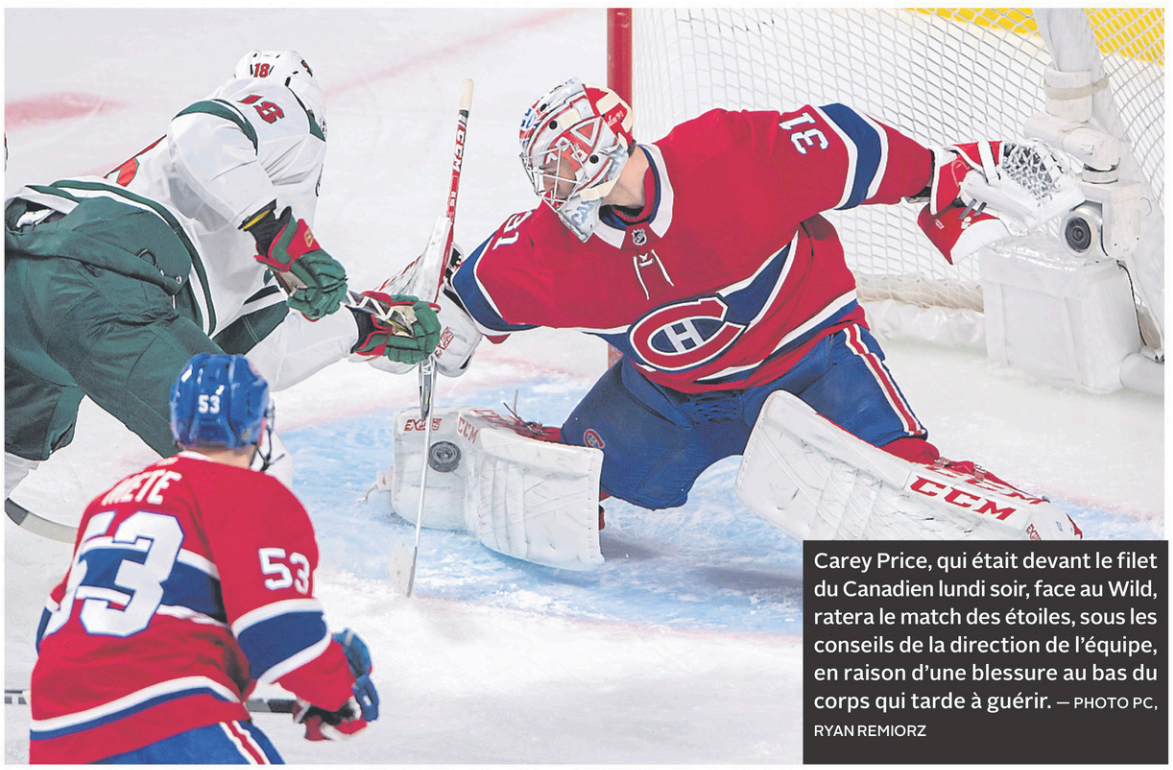
Le Canadien a résisté à l'avantage numérique du Wild avant de se mettre en marche et de connaître une bonne deuxième moitié de période.

Le spectacle a été moins intéressant lors du deuxième vingt, alors que les équipes n'ont généré qu'une poignée d'occasions de marquer.

Granlund a finalement ouvert le pointage après 6 : 58 de jeu, profitant d'un bête revirement de Jeff Petry pour inscrire son 12e but de la saison.

Malgré de longs moments dans le territoire du Wild après avoir remplacé Price par un attaquant supplémentaire en fin de match, le Canadien a été incapable de tromper la vigilance de Dubnyk.

Le Canadien sera de retour en action dès mardi soir, quand il rendra visite aux Red Wings de Detroit. Il jouera ensuite face aux Blues à St. Louis, jeudi, avant d'accueillir l'Avalanche du Colorado, samedi.



Carey Price, qui était devant le filet du Canadien lundi soir, face au Wild, ratera le match des étoiles, sous les conseils de la direction de l'équipe, en raison d'une blessure au bas du corps qui tarde à guérir. — PHOTO PC, RYAN REMIORZ

Price renonce au match des étoiles

Presse canadienne

MONTRÉAL — Carey Price est toujours ennuyé par ce que le directeur général du Canadien, Marc Bergevin, a finalement qualifié d'« inflammation » au bas du corps, et le gardien âgé de 31 ans a accepté de renoncer au match des étoiles de la LNH, le 26 janvier, à San Jose.

La direction de l'équipe a confirmé la nouvelle lundi. « Je suis revenu du Championnat mondial hier (dimanche) et c'était important de rencontrer Carey et notre groupe de médecins ce matin pour déterminer ce qui était le mieux pour lui à court et long terme, a affirmé Bergevin en conférence de presse. Après avoir discuté, nous avons conclu que c'était mieux pour lui et l'organisation qu'il prenne ce temps-là pour se reposer. »

« Il a une blessure qui continue à l'agacer. Nous aurons aussi notre congé de cinq jours après le match des étoiles. Il aura donc du temps pour se reposer pour être en mesure de continuer à nous aider dans le dernier droit. »

Price a raté les trois matchs du Canadien entre Noël et le Jour de l'An, en Floride, à Tampa et à Dallas. Il est revenu au jeu le 3 janvier, face aux Canucks de Vancouver, qu'il a blanchis 2-0 au Centre Bell. Price a également affronté les Predators de Nashville samedi à Montréal, mais la formation montréalaise s'est inclinée 4-1.

Après le week-end du match des étoiles, le Canadien sera en congé et ne reprendra le collier que le samedi 2 février contre les Devils du New Jersey. Price pourrait rater cette rencontre, car son absence au match des étoiles mènera à une suspension automatique d'un match. La suspension pourrait aussi être servie le 23 janvier lors de la visite des Coyotes de l'Arizona.

Price a été sélectionné le 2 janvier dernier à titre de représentant du Canadien pour la classique annuelle. Il s'agit d'une sixième nomination pour le gardien originaire d'Anahim Lake, en Colombie-Britannique. Price a participé au match des étoiles de la LNH en 2009, 2011, 2012, 2015 et 2017.

Marc Bergevin ne veut pas de solutions à court terme

MONTRÉAL — Le Canadien est au cœur de la course aux séries à la mi-saison, ce qui plaît bien sûr à Marc Bergevin. Cependant, le directeur général a insisté pour dire qu'il ne sacrifiera pas l'avenir de l'équipe pour des solutions à court terme.

De retour du Championnat mondial de hockey junior, où il a pu observer sept espoirs du Tricolore, Bergevin a fait le point sur la situation de l'équipe.

« Je l'avais dit dès le premier jour que si nous étions en santé, l'objectif était de nous battre pour une place en séries éliminatoires. Nous l'avons fait jusqu'ici, a rappelé Bergevin, lundi. Je m'attends à la même chose au cours de la deuxième moitié de saison. »

« Il est encore très tôt, personne ne parle beaucoup de transactions jusqu'à 10 jours ou une semaine avant la date limite. Je suis prêt à tendre l'oreille, mais ça doit avoir du sens et je ne veux pas sacrifier l'avenir de l'équipe. Après le Championnat mondial junior, je sais à quoi m'attendre et je n'ai pas l'intention d'échanger ces espoirs-là. »

L'attaquant américain Ryan Poehling a été nommé joueur par excellence du tournoi, le défenseur russe Alexander Romanov a été élu au sein de l'équipe d'étoile et l'ailier finlandais Jesse Ylonen a aidé son pays à gagner l'or. Le gardien Cayden Primeau (États-Unis), le défenseur Josh Brook (Canada) et les attaquants Nick Suzuki (Canada) et Jacob Olofsson (Suède) ont aussi participé au tournoi.

« Je ne vais pas donner un choix de premier tour pour un joueur de location, a insisté Bergevin. Ça devra être une bonne transaction à court et à long terme. »

« Je ne sais pas ce qui sera disponible rendu à la date limite (le 25 février), mais pour l'instant, on demande un choix de première ronde pour des joueurs qui ne feraient pas la différence entre gagner la coupe Stanley ou se qualifier de justesse. »

Avant d'affronter le Wild du Minnesota lundi soir, le Canadien occupait le neuvième rang de l'Association de l'Est, à un point d'une place en séries. Au cours de la première moitié de saison, la vitesse et l'énergie déployée par les joueurs du Canadien ont été la marque de commerce de l'équipe. « J'aime beaucoup le caractère de l'équipe, que nous soyons en mesure de venir de l'arrière, ce que nous ne faisions pas la saison dernière, a mentionné Bergevin. J'avais aussi oublié c'était quoi avoir Shea Weber dans sa formation puisqu'il a été absent pendant tellement longtemps. »

Même si le Canadien a dépassé les attentes de plusieurs en première moitié de campagne, la route est encore longue d'ici le tournoi de fin de saison. Bergevin a rappelé qu'une blessure à un élément clé pourrait rapidement dérailler le parcours de sa troupe.

CHARLES HUDON

L'attaquant Charles Hudon n'a disputé que deux matchs depuis le début du mois décembre:

« Il va avoir une occasion de revenir dans la formation et ce sera à lui de prendre les choses en main pour s'assurer de ne pas être écarté. (...) Il reste à Montréal pour l'instant. »

PRESSE CANADIENNE

RÉCLAMÉ AU BALLOTTAGE

Daniel Moody pour seconder Alexis Shank



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com



Daniel Moody a porté l'uniforme des Voltigeurs de Drummondville avant de se retrouver avec les Saguenéens. — ARCHIVES PC, GHYSLAIN BERGERON

Les Saguenéens de Chicoutimi ont profité de la période de ballottage dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) pour mettre la main sur le gardien Daniel Moody, placé sans protection par les Voltigeurs de Drummondville. Le cerbère complétera un duo avec Alexis Shank jusqu'à la fin de la saison.

Les Sags étaient à la recherche d'un gardien numéro 2 à la suite de l'échange qui a envoyé Zachary Bouthillier aux Sea Dogs de Saint-Jean, dimanche. Moody a joué 20 matchs avec les Voltigeurs la saison dernière et cinq cette saison, mais le gardien, qui a eu 19 ans le 1er janvier, n'avait plus de place pour lui lorsque les Voltigeurs ont acquis Anthony Morrone, des Remparts de Québec, à la mi-décembre.

En 28 matchs en carrière, le natif de Miramichi au Nouveau-Brunswick a remporté 18 victoires et subi sept défaites, tout en conservant une moyenne de buts alloués de 3,24 et un d'efficacité de ,860.

« On voulait ajouter un gardien qui a joué des minutes et qui a de l'expérience dans notre ligue, a mentionné l'entraîneur-chef Yanick Jean. On est à l'aise avec l'arrivée de Moody et on est contents de pouvoir l'ajouter à notre équipe. »

Jean n'a pas songé à rappeler un gardien qui appartient déjà à la formation chicoutimienne. Jérémie Bergeron et Hugo Chiasson, qui évoluent dans le midget AAA, ainsi qu'Antoine Lyonnais, des Dragons du Collège Laflèche dans le circuit collégial, vont donc poursuivre leur développement.

« On ne pense pas que ça aurait été la bonne chose à faire de rappeler un jeune de 16 ans, a expliqué Yanick Jean. Nos gardiens vont continuer à progresser dans leur calibre de jeu respectif. »

Moody retrouvera ses nouveaux coéquipiers pour une première séance d'entraînement, mardi, sur la patinoire du centre Georges-Vézina. Comme prévu, Alexis Shank sera de retour sur la glace après avoir raté la dernière semaine en raison d'une légère blessure à l'aine. Les Saguenéens reçoivent la visite des Olympiques de Gatineau, jeudi soir.

GROLEAU, UN SAGS À VIE

Par ailleurs, Yanick Jean est revenu sur les rumeurs entourant le potentiel départ de Jérémy Groleau, dimanche, quelques heures après la fin de la période des transactions. Selon le grand manitou des Saguenéens, le vétéran défenseur n'a jamais vraiment passé proche de quitter Chicoutimi.

Le directeur général et entraîneur a rappelé que Groleau était issu du premier repêchage (2015) lorsqu'il a pris les rênes de l'équipe, tout comme Zachary Lavigne et Vincent Lapalme. « Quand tu veux créer un sentiment d'appartenance, qui est l'une de nos valeurs essentielles, tu te dois de repêcher des joueurs qui vont jouer toute leur carrière dans ton équipe, a fait valoir Yanick Jean. Jérémy Groleau, Zachary Lavigne et probablement d'autres joueurs, qui n'ont pas encore 20 ans, font partie de ceux qui vont terminer leur stage junior chez les Bleus. Ils ont tiré le bateau, même dans des moins bons moments, et ils ont en fait en sorte de bâtir la culture de l'équipe. Jérémy Groleau va terminer sa carrière junior avec les Saguenéens, et ça, c'est essentiel pour nous. »

POINTES DE PLUME

• Le défenseur Thomas Ferland a été cédé à un niveau inférieur pour retrouver sa confiance, et surtout pour jouer des matchs. La recrue de 17 ans, limité à sept matchs cette saison, devrait s'aligner avec une équipe junior AAA près de Québec, mais il n'y avait rien d'officiel lundi soir. « Il va demeurer notre huitième défenseur, mais il va prendre de l'expérience et de la confiance en jouant beaucoup dans un calibre inférieur », a affirmé Yanick Jean.

• On devrait en apprendre un peu plus sur l'état de santé de Vladislav Kotkov, mardi, mais la blessure qui lui a fait rater le dernier match ne serait pas sérieuse. La condition de son compatriote russe, Artemi Kniazev, demeure également à déterminer, tout comme celle de Jérémy Fortin. Finalement, le capitaine Zachary Lavigne se remet toujours d'une fracture de la clavicule.

• Les Wildcats de Moncton ont congédié leur entraîneur-chef Darren Rumble, lundi. La formation néo-brunswickoise traverse un passage à vide avec seulement trois victoires en dix matchs, mais retrouve tout de même au sixième rang du classement général et à six points de la tête de la conférence de l'Est. **JONATHAN HUDON**

MEILLEUR MARQUEUR DES ÉLITES DE JONQUIÈRE
DROUIN FAIT LE SAUT AU JUNIOR MAJEUR
28

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb


5e rang
CE SOIR 21h
ICI TÉLÉ
ET SUR ICI TOU.TV
AUTEURS : SYLVIE LUSSIER ET PIERRE POIRIER
RÉALISATEURS : FRANCIS LECLERC,
CHRISTIAN LAURENCE ET MYRIAM VERREAULT.

5361612